

# Bulletin du Conseil communal

N° 7



**Lausanne**

Séance des 10 et 11 décembre 2019

Volume II : Préavis, rapports-préavis  
et rapports de commission les concernant

**Bulletin du Conseil communal de Lausanne**

Séance du 10 et du 11 décembre 2019

7<sup>e</sup> séance publique à l'Hôtel de Ville, le 10 et le 11 décembre 2019, à 18 h, à 20 h 30 et à 0 h 01

Sous la présidence de Mme Eliane Aubert, présidente

**Sommaire****Budget de fonctionnement de l'exercice 2020. Plan des investissements pour les années 2020 à 2023 Achat d'actions de Romande Energie Holding S.A. – crédit complémentaire. Augmentation du plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADOUEST S.A. Vente de la participation dans le capital de Mediaprofil S.A. à Mediaprofil Holding S.A.**

Préavis N° 2019/45 du 24 octobre 2019.....	309
Rapport de majorité de la commission.....	359
Rapport de minorité de la commission.....	423





**Ville de Lausanne**

Municipalité

**Budget de fonctionnement de l'exercice 2020**

**Plan des investissements pour les années 2020 à 2023**

**Achat d'actions de Romande Energie Holding S.A. – crédit complémentaire**

**Augmentation du plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADOUEST S.A.**

**Vente de la participation dans le capital de Mediaprofil S.A. à Mediaprofil Holding S.A.**

Préavis N° 2019 / 45

Lausanne, le 24 octobre 2019

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

**1. Résumé**

La Ville de Lausanne présente un budget 2020 s'inscrivant dans la continuité du budget 2019. Les charges de fonctionnement sont maîtrisées malgré un contexte financier délicat, et la Ville poursuit ses missions prioritaires en matière de prestations à la population. Le budget 2020 inclut également une baisse de la fiscalité sur les personnes physiques de CHF 8 millions, soit l'équivalent de 1.5 point d'impôt. Le budget 2020 de la Ville de Lausanne affiche un déficit de CHF 47.6 millions.

La Municipalité parvient une nouvelle fois à maîtriser ses charges de fonctionnement, qui demeureront stables (+ 0.3%), hors effet AVASAD<sup>1</sup>. Cette tendance est confirmée année après année par la notation financière de Standard & Poor's ainsi que les évaluations effectuées par l'IDHEAP. Les principales sources de variations correspondent à l'évolution de la masse salariale et au financement des thématiques prioritaires.

En 2020, la Municipalité poursuit ses efforts dans le secteur de la petite enfance, avec la création de plus de 160 nouvelles places d'accueil. Le domaine de la sécurité sera également renforcé (+10 équivalent plein temps), de même que les moyens dévolus à la culture et à la politique des quartiers. Enfin, les infrastructures sportives du stade de la Tuilière et de Malley seront livrées au public.

La Municipalité souligne également la titularisation de 58 postes d'auxiliaires sur des postes existants dans le domaine scolaire et de 17 postes dans le parascolaire. A cela s'ajoute l'amélioration des conditions salariales des auxiliaires avec l'introduction généralisée du 13<sup>e</sup> salaire dès 2020. Cette année marquera aussi le démarrage des mesures complémentaires décidées par la Municipalité dans le cadre de sa politique climatique, en particulier s'agissant de l'assainissement énergétique des bâtiments scolaires. Sous réserve de l'accord du Conseil communal, des moyens spécifiques seront également déployés en vue de la préparation du plan climat.

S'agissant de revenus, la tendance amorcée depuis deux législatures se poursuit, avec une baisse de 0.7% (CHF 13.3 millions) par rapport à l'année 2019. L'impact des déductions fiscales complémentaires et la baisse du coefficient d'impôt de la Ville impliquent une réduction de revenus de CHF 8 millions. Par ailleurs, les produits en provenance des Services industriels baissent de CHF 4.8 millions. Par rapport à la moyenne des résultats réalisés depuis 2011, le résultat des Services industriels a ainsi baissé de CHF 20 millions.

<sup>1</sup>Pour rappel, la part de financement public du dispositif de l'aide et des soins à domicile du canton de Vaud (AVASAD) sera, dès 2020, totalement prise en charge par le Canton.

Bien que les charges soient maîtrisées, ces baisses de revenus ont inévitablement un impact sur la marge d'autofinancement et mettent sous pression les équilibres financiers. La part de l'autofinancement du compte de fonctionnement baisse de CHF 1.5 million pour atteindre CHF 57.5 millions, ceci alors même que les investissements budgétés en 2020 totalisent CHF 195 millions, notamment dans les domaines des écoles (CHF 25 millions pour les complexes scolaires des Fiches, de Béthusy, d'Eglantine, ainsi que pour l'assainissement des bâtiments scolaires et la création de classes).

Le Plan structurel d'amélioration financière II (PSAF II) amène, pour sa part, une nouvelle amélioration de CHF 3.8 millions, avec en particulier les diminutions de charges annuelles pérennes (CHF 0.9 million) et la hausse des recettes (CHF 2.8 millions). De manière cumulée, les effets financiers intégrés à ce titre depuis le budget 2018 s'élèvent à CHF 32.8 millions. La Municipalité poursuit ses efforts et atteindra l'objectif de CHF 35 millions de mesures PSAF en 2021 tel qu'annoncé en début de législature.

Par ailleurs, dans le cadre de ce préavis, la Municipalité propose trois opérations financières soit :

- d'allouer un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine financier de CHF 5'000'000.-, portant le montant de CHF 16'927'400.- alloué par le préavis N° 2015/62 à CHF 21'927'400.- pour l'acquisition d'actions de Romande Energie Holding S.A. ;
- d'augmenter le plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADQUEST S.A. de CHF 3'700'000.- à CHF 6'000'000.- (sous réserve que les communes de Prilly et de Renens en fassent de même) ;
- de vendre la participation dans le capital de Mediaprofil S.A. à Mediaprofil Holding S.A., actionnaire majoritaire, pour le montant d'un franc symbolique, et d'une contre-prestation en nature de Mediaprofil SA de CHF 60'700.-.

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2020 :

### Compte administratif

(Comptes de fonctionnement et investissement du patrimoine administratif)

COMPTES 2018 CHF	BUDGET 2019 (sans crédits suppl.) CHF		BUDGET 2020 CHF	ECARTS CHF
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>				
1'764'004'483.56	1'861'163'900	Total des charges	1'812'633'200	-48'530'700
1'736'331'376.09	1'818'780'600	Total des revenus	1'765'069'000	-53'711'600
-27'673'107.47	<b>-42'383'300</b>	<b>Excédent de charges (-) ou de revenus (+)</b>	<b>-47'564'200</b>	-5'180'900
125'799'293.91	120'403'600	Amortissements	129'868'800	9'465'200
6'746'756.38	-19'042'100	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	-24'784'600	-5'742'500
<b>Autofinancement du compte</b>				
104'872'942.82	<b>58'978'200</b>		<b>57'520'000</b>	-1'458'200
-115'490'620.96	-207'242'000	Investissements nets	-194'625'000	12'617'000
<b>Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement du compte de fonctionnement</b>				
-10'617'678.14	<b>-148'263'800</b>		<b>-137'105'000</b>	11'158'800

<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>				
133'195'246.45	262'520'000	Total des dépenses	251'170'000	-11'350'000
17'704'625.49	55'278'000	Total des recettes	56'545'000	1'267'000
115'490'620.96	<b>207'242'000</b>	<b>Investissements nets</b>	<b>194'625'000</b>	

## 2. Objet du préavis

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2020 ainsi que le plan des investissements pour les années 2020 à 2023. Ce dernier est complété par trois objets des Services industriels.

## 3. Table des matières

1.	Résumé.....	1
2.	Objet du préavis.....	3
3.	Table des matières.....	3
4.	Modifications structurelles.....	4
5.	Budget de fonctionnement de l'exercice 2020.....	4
6.	Plan des investissements pour les années 2020 à 2023.....	16
7.	Evolution présumée de la situation financière en 2020.....	17
8.	Eléments complémentaires.....	19
8.1	Achat d'actions Romande Energie Holding.....	19
8.2	Cautionnement de la société CADOUEST S.A.....	19
8.3	Vente des actions Mediaprofil S.A.....	20

8.4 Aspects financiers.....	20
9. Conclusions.....	21

#### 4. Modifications structurelles

A la Direction de la sécurité et de l'économie, les unités Secours et incendie (2500), Protection civile (2501) et Groupe sanitaire (2502) sont regroupées sous un service, le Service de protection et sauvetage (2504 anciennement 250).

#### 5. Budget de fonctionnement de l'exercice 2020

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2020 et de 2019, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat par catégorie	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
<b>3 Charges</b>	<b>1'764'004'483.56</b>	<b>1'861'163'900</b>	<b>1'812'633'200</b>	<b>-48'530'700</b>	<b>-2.61</b>
30 Charges de personnel	590'124'849.64	600'018'900	605'392'200	5'373'300	0.90
31 Biens, services et marchandises	418'859'790.80	521'165'100	481'760'300	-39'404'800	-7.56
32 Intérêts passifs	51'931'648.03	52'840'000	47'742'500	-5'097'500	-9.65
33 Amortissements	151'082'443.89	145'950'000	152'512'100	6'562'100	4.50
35 Dédommagements à des collectivités publiques	312'617'912.90	307'581'600	284'042'800	-23'538'800	-7.65
36 Subventions accordées	100'327'126.89	93'579'500	109'570'200	15'990'700	17.09
38 Attributions aux réserves	40'449'467.89	17'433'900	20'182'700	2'748'800	15.77
39 Imputations internes	98'611'243.52	122'594'900	111'430'400	-11'164'500	-9.11
<b>4 Revenus</b>	<b>1'736'331'376.09</b>	<b>1'818'780'600</b>	<b>1'765'069'000</b>	<b>-53'711'600</b>	<b>-2.95</b>
40 Impôts	541'477'518.76	514'500'000	506'300'000	-8'200'000	-1.59
41 Patentes, concessions	3'510'583.60	3'315'000	3'295'000	-20'000	-0.60
42 Revenus des biens	108'623'977.48	89'385'400	105'069'600	15'684'200	17.55
43 Taxes, ventes et prestations facturées	643'984'528.86	729'474'800	675'858'500	-53'616'300	-7.35
44 Part à des recettes sans affectation	8'627'031.65	5'500'000	6'000'000	500'000	9.09
45 Dédommagements de collectivités publiques	293'676'966.82	313'916'600	308'386'000	-5'530'600	-1.76
46 Subventions acquises	4'116'813.89	3'617'900	3'762'200	144'300	3.99
48 Prélèvements sur les réserves	33'702'711.51	36'476'000	44'967'300	8'491'300	23.28
49 Imputations internes	98'611'243.52	122'594'900	111'430'400	-11'164'500	-9.11
<b>RESULTAT</b>					
<b>Excédent de charges (-) ou de revenus</b>	<b>-27'673'107.47</b>	<b>-42'383'300</b>	<b>-47'564'200</b>	<b>-5'180'900</b>	

NB : ce tableau contient les imputations internes (39 et 49), soit les facturations entre les services de l'administration, qui ont un impact neutre sur le résultat final.

L'évolution des charges et revenus par direction s'établit comme suit :

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
<b>Charges</b>	<b>1'764'004'483.56</b>	<b>1'861'163'900</b>	<b>1'812'633'200</b>	<b>-48'530'700</b>	<b>-2.61</b>
Culture et développement urbain	423'821'794.74	420'852'300	403'171'100	-17'681'200	-4.20
Sécurité et économie	276'913'604.15	291'163'600	295'813'500	4'649'900	1.60
Sports et cohésion sociale	136'095'542.04	140'477'300	141'392'900	915'600	0.65
Logement, environnement et architecture	163'427'791.46	175'904'900	170'154'600	-5'750'300	-3.27
Enfance, jeunesse et quartiers	207'660'268.34	210'561'900	214'705'200	4'143'300	1.97
Finances et mobilité	214'227'640.55	194'600'300	192'676'100	-1'924'200	-0.99
Services industriels	341'857'842.28	427'603'600	394'719'800	-32'883'800	-7.69
<b>Revenus</b>	<b>1'736'331'376.09</b>	<b>1'818'780'600</b>	<b>1'765'069'000</b>	<b>-53'711'600</b>	<b>-2.95</b>
Culture et développement urbain	179'305'890.59	196'647'700	187'716'300	-8'931'400	-4.54
Sécurité et économie	196'663'201.20	208'329'500	211'295'100	2'965'600	1.42
Sports et cohésion sociale	74'943'073.61	73'263'400	72'512'200	-751'200	-1.03
Logement, environnement et architecture	119'785'469.31	130'356'200	130'020'900	-335'300	-0.26
Enfance, jeunesse et quartiers	60'718'671.21	61'311'100	66'785'800	5'474'700	8.93
Finances et mobilité	713'949'298.25	671'529'200	662'804'200	-8'725'000	-1.30
Services industriels	390'965'771.92	477'343'500	433'934'500	-43'409'000	-9.09
<b>RESULTAT</b>					
<b>Excédent de charges (-) ou de revenus (+)</b>	<b>-27'673'107.47</b>	<b>-42'383'300</b>	<b>-47'564'200</b>	<b>-5'180'900</b>	

### 3 CHARGES

#### 30 Charges de personnel

+CHF 5.4 millions ou +0.9%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	39'717'854.73	40'543'100	40'586'500	43'400	0.1
Sécurité et économie	159'924'440.28	168'393'100	169'613'300	1'220'200	0.7
Sports et cohésion sociale	69'668'746.24	75'071'900	74'743'100	-328'800	-0.4
Logement, environnement et architecture	70'016'281.93	71'929'300	72'419'200	489'900	0.7
Enfance, jeunesse et quartiers	100'368'935.58	102'997'900	105'213'600	2'215'700	2.2
Finances et mobilité	79'270'170.54	84'126'100	85'294'400	1'168'300	1.4
Services industriels	71'158'420.34	74'757'500	74'522'100	-235'400	-0.3
Sous-total	590'124'849.64	617'818'900	622'392'200	4'573'300	0.7
Correctif de la masse salariale	0.00	-17'800'000	-17'000'000	800'000	-4.5
<b>Total</b>	<b>590'124'849.64</b>	<b>600'018'900</b>	<b>605'392'200</b>	<b>5'373'300</b>	<b>0.9</b>



Les mouvements d'ept intervenant entre le budget 2019 et le budget 2020 sont les suivants :

A la Direction de la culture et du développement urbain, l'augmentation s'explique principalement par 1 ept supplémentaire au Secrétariat général avec notamment la création de 1 ept d'ingénieur au Bureau de développement de métamorphose (BDM) ainsi que la création, au Service de la culture, d'un poste d'adjoint-e administratif-ve (0.8 ept).

A la Direction de la sécurité et de l'économie, l'augmentation résulte principalement de l'augmentation de l'effectif des policiers de 7 ept (policiers formés et anciens aspirants) ainsi que de 3 ept d'assistants de sécurité publique et de prévention (ASPP). De plus, il est prévu, au Service de protection et sauvetage, la création de 4.9 ept d'ambulanciers ainsi que le non renouvellement de 6 ept dans le cadre de la nouvelle organisation des prestations funéraires.

A la Direction des sports et de la cohésion sociale, la diminution s'explique principalement, au Service du travail (à l'ORP et à l'unité spécialisée ORP-CSR), par les variations d'effectifs (-5 ept) en fonction du taux de chômage et du turnover.

A la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, l'augmentation provient essentiellement de la création, au Service d'organisation et informatique, de 2 ept d'une durée déterminée de 3 ans dans le cadre du préavis N° 2019/22 relatif à la mise en œuvre du nouveau Système Information Financier (SIF). De plus, le Service d'architecture bénéficiera au budget 2020 de 1 ept de chargé de sécurité. En outre, au Secrétariat général et cadastre, il est prévu de créer 0.5 ept de responsable de communication et 0.4 ept de responsable RH.

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, l'augmentation se matérialise principalement au sein de deux services :

- au Service d'accueil de jour de l'enfance, il y a la création d'ept dans le domaine de la petite enfance, essentiellement pour l'ouverture de nouvelles structures (+ 10.2 ept) ainsi que la création de 1.9 ept dans le cadre de la centralisation du calcul des revenus des parents ;
- au Service des écoles primaires et secondaires, il y a notamment la création de 2.5 ept dans le cadre du rapport-préavis N° 2019/18 « Intentions de la Municipalité en matière de planification scolaire à l'horizon 2030. Demande de crédit-cadre pour l'assainissement, la rénovation et l'optimisation des bâtiments scolaires. Réponse au postulat de M. Julien Eggenberger et consorts "Planification des rénovations et constructions scolaires". Réponse au postulat de M. Manuel Donzé "Leçons de rythmique : des infrastructures inadaptées" » ainsi que la création 2.5 ept de conciergerie dans le cadre du préavis N° 2017/25 « Complexe scolaire des Fiches /école de Riant-Pré ».

A la Direction des finances et de la mobilité, l'augmentation s'explique par plusieurs éléments :

- au Service des finances, il y aura la création de 2 ept d'une durée déterminée de 3 ans dans le cadre du préavis N° 2019/22 relatif à la mise en œuvre du nouveau Système Information Financier (SIF) ;
- au Service du personnel, le budget 2020 prévoit l'engagement de 1.4 ept sur une durée déterminée de deux ans pour la cellule dédiée aux traitements de recours en matière de politique salariale ainsi que la création de 1 ept de juriste en vue de l'augmentation des sollicitations des services ;
- au Service des routes et de la mobilité, il est notamment prévu la création de 2 ept de chef de projet d'exécution de projets stratégiques ;
- au Service de la propreté urbaine, il est prévu l'engagement de 1 ept de chef de secteur technique ainsi que 0.3 ept de secrétaire.

Aux Services industriels, la diminution provient essentiellement de l'arrivée à échéance de contrats à durée déterminée (-5 ept) principalement en lien avec le projet relatif au déploiement d'un réseau en fibre optique et de non renouvellement (-3 ept) ainsi que de la création de 4 ept d'une durée limitée dans le cadre des rattrapage des contrôles de l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT).

L'évolution des effectifs par rapport au budget 2019 est de +48.6 ept dont 30.7 ept sont à mettre en lien avec les domaines prioritaires.

### 31 Biens, services et marchandises -CHF 39.4 millions ou -7.6%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	12'815'272.23	15'561'000	14'931'900	-629'100	-4.0
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans électr., gaz & chauffage à distance)	21'804'307.90	23'133'700	23'229'400	95'700	0.4
Marchandises	16'681'263.09	18'148'000	18'195'100	47'100	0.3
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	36'988'405.38	38'492'900	38'975'700	482'800	1.3
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	48'325'096.56	51'569'500	48'940'700	-2'628'800	-5.1
Honoraires et prestations de services	136'485'896.86	151'197'100	145'749'700	-5'447'400	-3.6
Autres dépenses en biens, services et marchandises	53'549'086.85	53'764'800	59'988'800	6'224'000	11.6
Sous-total	326'649'328.87	351'867'000	350'011'300	-1'855'700	-0.5
Achats d'énergie par les SIL (électricité, gaz & chauffage à distance)	92'210'461.93	169'298'100	131'749'000	-37'549'100	-22.2
<b>Total</b>	<b>418'859'790.80</b>	<b>521'165'100</b>	<b>481'760'300</b>	<b>-39'404'800</b>	<b>-7.6</b>

Aux Services industriels, la diminution des achats d'énergie (-CHF 37.5 millions) s'explique principalement par la suppression des ventes internes (-CHF 50.8 millions). S'il est fait abstraction de cette suppression, il en résulte une hausse des achats d'électricité de CHF 18.9 millions et une baisse des achats de chauffage à distance et de contracting énergétique de CHF 6.1 millions.

Sous le poste « Loyers, fermage et redevances d'utilisation », la diminution résulte de plusieurs éléments : au Service de l'eau, du transfert de la comptabilisation des charges de location des sources et terrains sous le groupe 39 (-CHF 4.3 millions), au Service d'organisation et d'informatique, de l'augmentation du coût des licences logiciels et de l'acquisition de nouvelles (+CHF 0.7 million) et, au Service d'accueil de jour de l'enfance, des nouvelles charges locatives en relation avec des nouveaux baux à loyer (CVE Grancy et Bérée, APEMS Falaises, Cèdre et Rian-Pré) (+CHF 0.6 million).

Sous le poste « Autres dépenses en biens, services et marchandises », l'augmentation résulte principalement, au Service patrimoine des Services industriels (+CHF 7.1 millions), de la hausse du coût du timbre amont facturé par Swissgrid (+CHF 2.3 millions) et de prélèvements dans des fonds en hausse pour financer des investissements, notamment à Lavey (+CHF 2.9 millions).

### 32 Intérêts passifs -CHF 5.1 millions ou -9.6%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	51'930'529.88	52'800'000	47'702'500	-5'097'500	-9.7
Autres intérêts passifs	1'118.15	40'000	40'000	0	0.0
<b>Total</b>	<b>51'931'648.03</b>	<b>52'840'000</b>	<b>47'742'500</b>	<b>-5'097'500</b>	<b>-9.6</b>

La diminution par rapport au budget 2019 s'explique par une augmentation modérée de la dette et, surtout, par les conditions des marchés des capitaux qui devraient permettre de continuer à profiter de taux historiquement bas lors des renouvellements d'emprunts.

**33 Amortissements****+CHF 6.6 millions ou +4.5%**

	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Ecart (+/-) Budget 2019 - 2020</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	9'959'374.23	7'000'000	8'500'000	1'500'000	21.4
Autres pertes, défalcons et moins-values	10'782'315.30	8'678'900	8'860'300	181'400	2.1
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	87'516'126.90	81'795'200	91'272'600	9'477'400	11.6
Amortissements du patrimoine administratif des SIL	38'283'167.01	38'608'400	38'596'200	-12'200	0.0
Amortissements du patrimoine financier	4'541'460.45	9'867'500	5'283'000	-4'584'500	-46.5
<b>Total</b>	<b>151'082'443.89</b>	<b>145'950'000</b>	<b>152'512'100</b>	<b>6'562'100</b>	<b>4.5</b>

Au Service des finances, sous le poste « Remises, défalcons et moins-values d'impôts », les défalcons d'impôts ont été adaptées à la hausse en fonction des résultats de ces dernières années.

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif, la hausse enregistrée à la Bourse communale résulte principalement des éléments suivants :

- au Secrétariat général de la Direction de la culture et du développement urbain, aux premiers amortissements des crédits relatifs au projet Métamorphose (+1.6 CHF million) ;
- au Service de l'eau, aux premiers amortissements des crédits relatifs à la réfection des conduites du Pont de Fenil à St-Légier (+CHF 2.1 millions), à la réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut (+CHF 1.5 million), à la construction de la nouvelle usine de production d'eau potable de Saint-Sulpice (+CHF 1 million) et à la construction d'une nouvelle cuve au réservoir des Dailles (+CHF 0.7 million). A relever que cette augmentation de charges est compensée par une hausse de prélèvement d'un montant identique dans le Fonds de réserve du service (voir le chapitre des revenus 48) ;
- au Service d'organisation et d'informatique, aux amortissements des crédits relatif aux projets « Evolution RECOLTE 2019-2023 » et « Modernisation du système d'information » (+CHF 0.7 million) ;
- au Service des finances, au premier amortissement du crédit relatif à l'implémentation d'un nouveau système d'information financier au sein de la Ville (projet SIF) (+CHF 1.2 million).

S'agissant des amortissements du patrimoine financier, la baisse est due, au Service du logement et des gérances, à une surestimation au budget 2019 des dépenses d'investissements du crédit lié à l'assainissement énergétique et la rénovation des bâtiments de la Ville (-CHF 4.6 millions ; diminution de charges compensée par un prélèvement moindre d'un montant identique dans le Fonds de rénovation d'immeubles (voir également sous le poste 48)).

**35 Dédommagements à des collectivités publiques -CHF 23.5 millions ou -7.7%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	119'785'649.00	107'167'200	98'200'000	-8'967'200	-8.4
Facture sociale	112'457'453.00	116'400'000	115'000'000	-1'400'000	-1.2
Participation à des entreprises de transports	55'212'586.67	58'325'300	58'625'300	300'000	0.5
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	12'882'982.00	13'400'000	0	-13'400'000	-100.0
Réforme policière	7'725'379.00	7'700'000	7'600'000	-100'000	-1.3
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'456'752.40	2'400'000	2'400'000	0	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	907'556.00	910'000	910'000	0	0.0
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	698'120.00	707'600	707'600	0	0.0
Autres dédommagements	491'434.83	571'500	599'900	28'400	5.0
<b>Total</b>	<b>312'617'912.90</b>	<b>307'581'600</b>	<b>284'042'800</b>	<b>-23'538'800</b>	<b>-7.7</b>

Au chapitre de la péréquation, les réductions en lien avec la facture sociale et la contribution au Fonds de péréquation intercommunal sont compensées par une réduction des retours du Fonds de péréquation au poste 45 (-CHF 7.9 millions). En prenant en considération l'ensemble du périmètre, il en résulte dès lors une amélioration de CHF 2.5 millions net par rapport au budget.

La participation à l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) est reprise intégralement par le Canton dès 2020.

**36 Subventions accordées +CHF 16.0 million ou +17.1%**

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	51'689'527.70	46'695'200	56'731'900	10'036'700	21.5
Sécurité et économie	519'800.00	552'800	652'800	100'000	18.1
Sports et cohésion sociale	19'252'166.42	19'819'900	21'611'400	1'791'500	9.0
Logement, environnement et architecture	2'429'627.10	2'127'800	3'102'300	974'500	45.8
Enfance, jeunesse et quartiers	15'997'118.40	13'513'900	16'676'000	3'162'100	23.4
Finances et mobilité	10'438'887.27	10'869'900	10'795'800	-74'100	-0.7
<b>Total</b>	<b>100'327'126.89</b>	<b>93'579'500</b>	<b>109'570'200</b>	<b>15'990'700</b>	<b>17.1</b>

L'importante augmentation constatée sous ce poste (+CHF 16 millions) s'explique principalement par la budgétisation, en 2020, de la mise à disposition gratuite de locaux (anciennement rubrique 390) sous la rubrique 365 « Subventions à des institutions » (+CHF 9.7 millions), la contrepartie étant budgétée sous la rubrique 423 « Revenus des biens du patrimoine financier (PF) » ou 427 « Revenus des biens du patrimoine administratif (PA) » selon la nature du bien. Ce mode opératoire fait suite à une recommandation du Contrôle des finances de la Ville et a déjà été appliqué lors de la clôture des comptes 2018 ; celui-ci est neutre sur les comptes de la Commune.

Différentes gratuités de DDP ont nouvellement été intégrées au budget 2020 pour un montant de CHF 1.6 million. Cette opération est neutre sur le budget de la Ville, des revenus pour un montant équivalent ayant été budgétés sous le groupe 42 (voir ci-après).

L'augmentation réelle de ce poste ayant un impact sur le budget fonctionnement s'élève dès lors à CHF 4.7 millions. Les variations principales intervenues entre les budgets 2019 et 2020 sont les suivantes (en millions de CHF) :

⇒ Beaulieu (CD)	+2.150
⇒ Stade de la Tuilière - coûts d'exploitation (SCS)	+0.987
⇒ Centre Sportif de Malley SA – couverture de déficit (SCS)	+0.775
⇒ Label Suisse (CD)	+0.300

### 38 Attributions aux réserves

**+CHF 2.7 millions ou +15.8%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart (+/-) Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de régularisation des loyers	121'347.00	112'900	124'000	11'100	9.8
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	638'766.34	0	0	0	-
Fonds du Service de l'eau	25'688'169.67	8'950'000	9'413'300	463'300	5.2
Fonds de réserve Beaulieu	5'000'000.00	0	0	0	-
Fonds des SIL	9'001'184.88	8'371'000	10'645'400	2'274'400	27.2
<b>Total</b>	<b>40'449'467.89</b>	<b>17'433'900</b>	<b>20'182'700</b>	<b>2'748'800</b>	<b>15.8</b>

Au Service de l'eau, l'augmentation d'attribution aux divers fonds du Service s'explique par les mouvements suivants : A l'unité Eau potable (-CHF 2.1 millions), aucune attribution n'a été effectuée en 2020 dans le Fonds de réserve pour le renouvellement de la station de Saint-Sulpice (-CHF 7.2 millions) ; une attribution de 9.3 millions a été effectuée dans le Fonds de réserve et de renouvellement. A l'unité Evacuation eaux claires et usées, une attribution dans le Fonds de péréquation a été budgétée en baisse de CHF 1.6 million.

Aux Services industriels, l'augmentation résulte principalement des éléments suivants : une attribution de 3.6 millions au Fonds de différence de couverture pour la fourniture de gaz auprès des clients finaux, aucune attribution au budget 2020 au Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité (-CHF 2 millions) et augmentation de l'attribution au Fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable pour le chauffage à distance et pour la maintenance de l'installation des Saugalles (+CHF 0.9 million).

### 39 Imputations internes

**-CHF 11.2 millions ou -9.1%**

La diminution constatée sous ce poste s'explique principalement par le fait que des imputations internes de loyers sont dorénavant comptabilisées sous la rubrique 365 «Subventions à des institutions » (-CHF 9.9 millions). Ce nouveau mode opératoire fait suite à une recommandation du Service du contrôle des finances de la Ville et a déjà été appliqué lors de la clôture des comptes 2018.

## 4 REVENUS

### 40 Impôts -CHF 8.2 millions ou -1.6%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur le revenu et la fortune	371'318'285.86	389'200'000	378'000'000	-11'200'000	-2.9
Impôts sur le bénéfice et le capital	90'396'957.20	54'700'000	55'900'000	1'200'000	2.2
Impôts fonciers	42'945'092.55	40'000'000	42'500'000	2'500'000	6.3
Droits de mutations	10'237'652.10	9'000'000	9'000'000	0	0.0
Impôts sur les successions et les donations	20'038'418.15	14'500'000	14'500'000	0	0.0
Impôts sur la propriété et sur la dépense	6'541'112.90	7'100'000	6'400'000	-700'000	-9.9
<b>Total</b>	<b>541'477'518.76</b>	<b>514'500'000</b>	<b>506'300'000</b>	<b>-8'200'000</b>	<b>-1.6</b>

Les recettes fiscales diminuent de CHF 8.2 millions, soit une diminution de 1.6% par rapport au budget 2019. En 2020, deux éléments viennent impacter, tant les recettes fiscales des personnes physiques que celles des personnes morales : d'une part, la baisse de 0.5 point du coefficient d'impôt communal qui passe de 79 à 78.5 et, d'autre part, la mise en place de la stratégie fiscale du Canton impactant les communes pour l'équivalent d'un point d'impôt (hausse des déductions pour les primes d'assurance-maladie et des frais de garde).

#### Personnes physiques

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a été budgétisé en diminution de CHF 11.2 millions (-2.9%) par rapport au budget 2019. Une baisse de l'impôt à la source de CHF 5 millions basée sur les comptes 2018 est budgétée.

#### Personnes morales

L'impôt des personnes morales a été budgété en hausse de CHF 1.2 million. Une augmentation de CHF 5 millions est budgétée suite à l'augmentation d'imposition en lien avec les entreprises à statut particulier suite à la mise en œuvre de la RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS). Cette hausse est partiellement obérée par la mise en place de la stratégie fiscale du Canton ainsi que les anticipations 2019 sur ce chapitre.

#### Autres impôts

L'impôt foncier est adapté à la hausse compte tenu du résultat 2018 et l'adaptation progressive du périmètre d'exonération. La baisse de l'impôt sur les divertissements (-CHF 0.8 million) est liée à la baisse des revenus des cinémas, spectacles et manifestations.

### 41 Patentes, concessions -CHF 0.0 million ou +0.0%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Patentes, concessions	3'510'583.60	3'315'000	3'295'000	-20'000	-0.6

Ce chapitre n'amène pas de commentaire.

**42 Revenus des biens****+CHF 15.7 millions ou +17.5%**

	<b>Comptes</b>	<b>Budget</b>	<b>Budget</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Budget 2019 - 2020</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Intérêts, prêts et participations	10'958'215.04	8'994'800	11'500'800	2'506'000	27.9
Revenu des immeubles du patrimoine financier	34'469'719.33	33'092'000	38'576'900	5'484'900	16.6
Revenu des biens du patrimoine administratif	49'224'882.69	43'514'100	50'436'000	6'921'900	15.9
Autres revenus	13'971'160.42	3'784'500	4'555'900	771'400	20.4
<b>Total</b>	<b>108'623'977.48</b>	<b>89'385'400</b>	<b>105'069'600</b>	<b>15'684'200</b>	<b>17.5</b>

Sous le poste « Intérêts, prêts et participations » la hausse s'explique principalement par un dividende attendu de EOS holding de CHF 1 million, par un dividende supplémentaire de la Société Immobilière Lausannoise pour le logement S.A. (SILL) de CHF 0.9 million et par une augmentation des intérêts moratoires sur les taxations des personnes physiques et morales (chiffres communiqués par l'ACI).

Sous le poste « Revenu des immeubles du patrimoine financier (PF) » et « Revenus des biens du patrimoine administratif (PA) », des revenus supplémentaires de respectivement CHF 1.9 millions et CHF 7.8 millions ont été budgétés suite à une recommandation du Contrôle des finances de la Ville qui prévoit de comptabiliser la mise à disposition gratuite de locaux (anciennement rubrique 390) sous la rubrique 365 « Subventions à des institutions » (CHF +9.7 millions). Ce mode opératoire déjà appliqué lors de la clôture des comptes 2018 est neutre sur les comptes de la Commune (voir postes 36 et 39 ci-avant).

S'agissant des éléments du patrimoine financier, des revenus pour un montant de CHF 1.6 million liés à différentes gratuités de DDP ont nouvellement été intégrés au budget 2020. Cette opération est neutre sur le budget de la Ville, des subventions pour un montant équivalent ayant été budgétés sous le groupe 36 (voir ci-avant). A relever également une hausse des revenus locatifs suite de la mise en location de divers immeubles en 2020.

Sous le poste « Autres revenus » la hausse s'explique par un prélèvement de CHF 0.6 million dans la provision pour la Fondation de Beaulieu en application du rapport-préavis N° 2018/60 « Restructuration de la Fondation de Beaulieu ».

**43 Taxes, ventes et prestations facturées****-CHF 53.6 millions ou -7.3%**

	<b>Comptes</b>	<b>Budget</b>	<b>Budget</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Budget 2019 - 2020</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Taxes, redevances et prestations de services	294'183'097.04	301'986'300	294'057'900	-7'928'400	-2.6
Ventes diverses (hors SEL, GAZ & CAD)	62'482'313.27	59'953'900	59'772'700	-181'200	-0.3
Frais facturés à des tiers, remboursements	17'804'949.82	12'863'000	12'680'900	-182'100	-1.4
Amendes	27'449'865.80	28'100'000	28'685'000	585'000	2.1
Autres contributions	28'393'893.41	27'741'000	28'031'100	290'100	1.0
Sous-total	430'314'119.34	430'644'200	423'227'600	-7'416'600	-1.7
Ventes d'énergie des SIL (Electricité, gaz, C&D et contracting énergétique)	213'670'409.52	298'830'600	252'630'900	-46'199'700	-15.5
<b>Total</b>	<b>643'984'528.86</b>	<b>729'474'800</b>	<b>675'858'500</b>	<b>-53'616'300</b>	<b>-7.3</b>

Aux Services industriels, la diminution des ventes d'énergie (-CHF 46.2 millions) s'explique principalement par la suppression des ventes internes (-CHF 50.8 millions). S'il est fait abstraction de cette suppression, il en résulte une hausse des ventes d'électricité de CHF 11.1 millions, une hausse des ventes de gaz de CHF 1.5 million ainsi qu'une baisse des ventes de chauffage à distance et de contracting énergétique de CHF 7.8 millions (voir également le chapitre des charges 31).

La diminution observée sous le poste « Taxes, redevances et prestations de services » (-CHF 7.9 millions) résulte de multiples éléments (en millions de CHF) :

— Pompes funèbres officielles – abandon des prestations funéraires commerciales	-1.812
— Service du logement et des gérances – entretien énergétique des bâtiments	+2.750
— Service de protection et sauvetage – transports ambulances 2.539	-
— Service de l'économie – inhumations et incinérations – intégration de la gestion administrative des cimetières suite à l'abandon des prestations funéraires commerciales des PFO	+0.518
— Service des assurances sociales – diminution des tâches effectuées pour la caisse cantonale AVS 1.286	-
— Lieux d'accueil de jour municipaux – revenus liés à l'accroissement du nombre de places d'accueil	+0.980
— Service des écoles primaires et secondaires – gestion et développement de l'entretien des bâtiments scolaires	+4.243
— Service des finances – transfert de la facturation des prestations effectuées pour le Service de l'eau sous le groupe 49	-4.965
— Service patrimoine – baisse du timbre d'acheminement de l'électricité	-0.501
— Service patrimoine – suppression de la facturation interne	-2.476
— Service patrimoine – activités du chauffage à distance	+2.400
— Service commercial – diminution des prestations	-4.890

#### 44 Part à des recettes sans affectation

+CHF 0.5 million ou +9.1%

	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart (+/-) Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	8'627'031.65	5'500'000	6'000'000	500'000	9.1

L'impôt sur les gains immobiliers a été adapté à l'évolution des comptes de ces dernières années.



**45 Dédommagements de collectivités publiques****-CHF 5.5 millions ou -1.8%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	189'219'533.00	206'517'400	198'600'000	-7'917'400	-3.8
Facturation à l'Académie de police de Savatan	1'068'825.00	890'000	900'000	10'000	1.1
Participations diverses aux frais du Corps des sapeurs pompiers	9'611'994.80	9'220'800	9'211'500	-9'300	-0.1
Participation cantonale aux charges du dispositif sanitaire (ambulances)	2'016'618.60	2'530'700	2'740'400	209'700	8.3
Participation cantonale à l'aide au logement	504'099.50	506'500	509'600	3'100	0.6
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles, allocations familiales et remboursement des frais médicaux	4'005'286.56	3'469'000	4'658'300	1'189'300	34.3
Participations diverses aux charges du Service social	28'489'264.85	27'542'700	27'386'200	-156'500	-0.6
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP et de l'unité spécialisée ORP-CSR	13'504'187.13	14'069'500	13'551'700	-517'800	-3.7
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'969'820.00	7'333'700	7'496'000	162'300	2.2
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	11'777'521.00	13'216'900	13'991'000	774'100	5.9
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	17'017'972.46	17'741'000	17'864'400	123'400	0.7
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	6'157'618.00	7'961'200	7'924'600	-36'600	-0.5
Autres dédommagements	3'334'225.92	2'917'200	3'552'300	635'100	21.8
<b>Total</b>	<b>293'676'966.82</b>	<b>313'916'600</b>	<b>308'386'000</b>	<b>-5'530'600</b>	<b>-1.8</b>

La diminution du retour du Fonds de péréquation intercommunal est principalement due à deux éléments. Suite à l'entrée en vigueur de la RIE III vaudoise en 2019 et aux pertes fiscales des personnes morales, une compensation ponctuelle de CHF 16 millions a été budgétisée en 2019 (motion Mischler). Cette dernière est remplacée en 2020, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA), par un montant compensatoire de CHF 8.5 millions lié à l'IFD.

Au Service des assurances sociales, la hausse est liée à la l'augmentation des tâches déléguées par la Caisse cantonale AVS notamment la gérance des allocations familiales pour personnes sans activité lucrative et du régime PC familles.

Sous le poste « Autres dédommagements », l'augmentation s'explique principalement, au Corps de police, par l'augmentation de la participation du Canton aux frais de fonctionnement du quartier cellulaire (+CHF 0.3 million) et, à l'unité Gestion des déchets urbains, par une hausse de la participation des communes limitrophes (Renens, Prilly, Pully et Paudex) aux charges des déchèteries auxquelles leur population à accès (+CHF 0.2 million).

**46 Subventions acquises****+CHF 0.1 million ou +4.0%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts	358'228.70	283'000	283'000	0	0.0
Subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme	750'400.10	761'200	758'200	-3'000	-0.4
Subventions de l'ECA au Corps des sapeurs pompiers	368'309.50	319'800	489'300	169'500	53.0
Subventions de l'Etat pour les travaux sur les routes en traversée de localité	215'362.20	100'000	0	-100'000	-100.0
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	1'504'695.20	1'856'800	1'799'700	-57'100	-3.1
Subventions de la Confédération pour des projets aux SIL	403'322.19	50'000	240'000	190'000	380.0
Autres subventions	516'496.00	247'100	192'000	-55'100	-22.3
<b>Total</b>	<b>4'116'813.89</b>	<b>3'617'900</b>	<b>3'762'200</b>	<b>144'300</b>	<b>4.0</b>

A la Direction de la sécurité et de l'économie, au Service de protection et sauvetage, la hausse est due principalement à une adaptation de la subvention de l'ECA au nombre effectif d'aspirants passant leur brevet en 2020.

A la Direction des finances et de la mobilité, aucune subvention cantonale pour l'entretien des routes en traversée de localité n'est prévue, aucun projet n'étant planifié à ce jour.

A la Direction des services industriels, le programme équiwatt bénéficie du soutien du programme de l'Office fédéral de l'énergie ProKilowatt pour la rénovation du système d'éclairage des PME, ainsi que pour la rénovation des équipements de ventilation et de refroidissement des PME et grandes entreprises.

Sous le poste « Autres subventions », la baisse est liée à la fin de la prise en charge par le Fonds CO2 de l'excédent de charges de l'installation de production de biogaz de la ferme des Saugealles.

**48 Prélèvements sur les réserves****+CHF 8.5 millions ou +23.3%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds du Service de l'eau	3'701'988.71	2'550'000	9'405'100	6'855'100	268.8
Fonds de réserve générale du SSL	961'517.08	0	0	0	-
Fonds de rénovation d'immeubles	4'616'329.22	13'535'200	7'528'900	-6'006'300	-44.4
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	2'385'174.36	1'388'000	948'000	-440'000	-31.7
Fonds du stationnement	2'000'000.00	0	0	0	-
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	0.00	2'713'200	1'068'900	-1'644'300	-60.6
Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs	2'940'001.00	0	0	0	-
Fonds pour risques génériques financiers	2'500'000.00	0	0	0	-
Fonds des SIL	14'597'701.14	16'289'600	26'016'400	9'726'800	59.7
<b>Total</b>	<b>33'702'711.51</b>	<b>36'476'000</b>	<b>44'967'300</b>	<b>8'491'300</b>	<b>23.3</b>

Au Service de l'eau, à l'Unité « Eau potable », l'augmentation est liée à un nombre plus important de crédits d'investissement financés par prélèvement sur le Fonds de réserve et de renouvellement du service.

A la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, au Service du logement et des gérances, les prélèvements sur le Fonds de rénovation d'immeuble destinés à financer les dépenses d'investissements du crédit lié à l'assainissement énergétique et la rénovation des bâtiments de la Ville ont été surévalués au budget 2019 (voir également le chapitre des charges 33).

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, la diminution du prélèvement est liée au volume des travaux qui seront entrepris en 2020 dans le cadre de l'assainissement et de la création de classes dans les bâtiments ou sites scolaires (préavis N° 2015/45) (voir également le chapitre des charges 33).

A la Direction des finances et de la mobilité, au Service de la propreté urbaine, la diminution sur le Fonds de réserve pour la gestion des déchets est à mettre en relation avec l'excédent de charges projeté.

Aux Services industriels, au Service patrimoine, les mouvements sont les suivants (+9.3 millions) :

— Fonds de réserve et de renouvellement pour la production d'électricité de Lavey	+2.340
— Fonds de péréquation du chauffage à distance	+1.812
— Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité	+2.163
— Fonds de différence de couverture pour timbre d'acheminement des distributeurs aval de gaz	+1.969
— Fonds de réserve et de renouvellement du multimédia	+1.000

## 6. Plan des investissements pour les années 2020 à 2023

Ce plan se décline en deux volets :

- un plan des dépenses d'investissements de 2020 à 2023, portant sur les crédits déjà votés ;
- un plan des dépenses d'investissements pour 2020 à 2023, portant sur les crédits générant des dépenses d'ici fin 2023, classés par service puis par date de sortie du préavis.

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2020 (sans les autorisations d'achats) :

(en millions de CHF)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 31.08.2019	Sur crédits à voter	Total
Culture et développement urbain	19.2	4.5	23.7
Sécurité et économie	31.3	12.3	43.6
Sports et cohésion sociale	4.5	5.6	10.1
Logement, environnement et architecture	16.7	3.6	20.3
Enfance, jeunesse et quartiers	22.8	5.2	28.0
Finances et mobilité	25.1	4.3	29.4
Services industriels	29.8	9.0	38.8
Objets multidirections	0.0	21.2	21.2
Objets Métamorphose	16.8	10.6	27.4
<b>Total général</b>	<b>166.2</b>	<b>76.3</b>	<b>242.5</b>

Les principales dépenses prévues pour 2020 sont les suivantes :

	<i>(en millions de CHF)</i>
Ensemble des crédits-cadres (voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	32.4
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité	17.2
Restructuration de la Fondation de Beaulieu	18.0
Projet agglomération Lausanne-Morges (PALM)	12.1
Stade de football de la Tuilière – crédit d'ouvrage	11.0
Ecoquartier des Plaines-du-Loup	10.7
Réfection de l'usine de St-Sulpice	10.0
Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) et mesures d'accompagnement	9.5
Quartier des Fiches – création d'un centre scolaire et parascolaire	8.8
Entretien et rénovation de bâtiments des patrimoines administratif et financier	6.6
Etablissement de Béthusy – création de 16 classes	5.9
Smart Metering – équipements et installations	5.8
Extension lausannoise de l'Unité commune ORP-CSR – Service du travail	5.3
Rénovation du cinéma Capitole	4.5
Centre funéraire de Montoie	4.5
Stade olympique de la Pontaise – Travaux d'assainissement	4.0
Extension du collège de l'Eglantine	3.3
Plan lumière	3.0
Réservoir et station de pompage de Montalègre	3.0
Collège de Saint-Roch – rénovation du bâtiment	3.0

Les recettes d'investissements pour 2020 sont évaluées à CHF 56.5 millions et les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 194.6 millions, compte tenu des demandes d'autorisations d'achats qui s'élèvent à CHF 8.7 millions.

#### **7. Evolution présumée de la situation financière en 2020**

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, la mise en regard des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

<b>Détermination de l'autofinancement</b>		
	<b>Doit</b>	<b>Avoir</b>
	(En millions de CHF)	
Excédent des charges de fonctionnement	47.6	
Amortissements		129.9
Attributions aux réserves		20.2
Prélèvements sur les réserves	<u>45.0</u>	
	92.6	150.1
Autofinancement	<u>57.5</u>	
	<u>150.1</u>	<u>150.1</u>
<b>Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)</b>		
	<b>Doit</b>	<b>Avoir</b>
	(En millions de CHF)	
Dépenses brutes d'investissements	242.5	
Autorisations d'achats	8.6	
Subventions et recettes sur investissements		<u>56.5</u>
	<u>251.1</u>	56.5
Investissements nets		<u>194.6</u>
	<u>251.1</u>	<u>251.1</u>
<b>Financement</b>		
	<b>Mios de CHF</b>	<b>%</b>
Investissements nets	194.6	100.0
./. Autofinancement	<u>57.5</u>	<u>29.5</u>
Insuffisance d'autofinancement (emprunts nouveaux)	<u>137.1</u>	<u>70.5</u>

L'évolution de l'endettement net peut être estimée comme suit, avec la situation de la dette bancaire brute pour information :

	<b>Endettement net</b>	<b>Dette bancaire brute</b>
	(En millions de CHF)	
Situation au 31.12.2018	2'006	2'540
Insuffisance d'autofinancement		
- estimation 2019	34	34
- budget 2020	137	137
Situation théorique au 31.12.2020	<u>2'177</u>	<u>2'711</u>

## 8. Eléments complémentaires

### 8.1 Achat d'actions Romande Energie Holding

Le préavis N° 2015/62 « Vente des actions Romande Energie Commerce et achat d'actions conventionnées de Romande Energie Holding » a permis d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 16'927'400.- pour l'acquisition d'actions de Romande Energie Holding S.A. (REH), timbre fédéral compris (soit CHF 15 millions, plus le bénéfice extraordinaire liées à la vente des actions Romandes Energies commerce). Au moment de la rédaction de ce préavis, la Ville possédait 1.45% du capital de REH, elle en possède aujourd'hui environ 3% avec un solde disponible sur le préavis N° 2015/62 de CHF 1.389 millions. Les actions achetées par la Ville sont toutes « conventionnées », soit incluses dans les actions faisant l'objet du droit de préemption prévu dans la convention liant les actionnaires publics pour garantir un maintien en mains publiques de la société. Les actions conventionnées correspondent aujourd'hui à plus de 55% du capital de la société. La gestion de la Convention est assurée par Lausanne, via ses Services industriels.

Il est à relever en outre que le dividende par action est de CHF 36.- depuis 2016, permettant un retour attractif aux actionnaires (plus de CHF 1 million pour Lausanne). La société donne l'indication suivante sur sa politique de dividende : « Notre politique de dividende vise un taux annuel de distribution (« Payout Ratio ») stable, avec une orientation haussière à long terme »<sup>2</sup>.

Certaines communes vaudoises envisagent la vente de tout ou partie de leurs actions conventionnées ou non. Pour poursuivre donc sa politique de rachat d'actions de REH à conventionner, la Municipalité sollicite un crédit complémentaire de CHF 5 millions, portant le montant de CHF 16'927'400.- alloué par le préavis N° 2015/62 à CHF 21'927'400.-. Parmi les 122 communes ayant signé la convention, plus de deux-tiers d'entre elles possèdent chacune moins de 1'000 actions conventionnées. Au prix actuel de l'action (environ CHF 1'200.- en septembre 2019), le montant sollicité permettrait de racheter près de 4'200 actions, ce qui porterait la participation de Lausanne au capital de REH à 3.38%.

### 8.2 Cautionnement de la société CADOUEST S.A.

La société CADOUEST S.A. a été fondée en décembre 2011 suite à l'adoption par votre Conseil du préavis N° 2011/27<sup>3</sup>. Le capital de CHF 12 millions est partagé à part égale entre les communes de Prilly, Renens et Lausanne.

La société a pour but la construction, la réalisation, l'exploitation et l'entretien d'un réseau de chauffage à distance ainsi que la promotion, la distribution et la vente de chaleur principalement sur le territoire des communes de Prilly et de Renens. Les SIL approvisionnent CADOUEST S.A. en énergie et sont mandatés pour l'exploitation de son réseau. CADOUEST S.A. dispose de son propre bureau technique. La société a atteint les chiffres noirs en 2018 et est saine financièrement. Fin 2019, elle aura investi près de CHF 19 millions. Au 31 décembre 2018, elle disposait de 63 clients, son réseau de conduite avait une longueur de 12.3 km et la chaleur vendue se montait à 26.3 GWh. Ces chiffres peuvent être mis en perspective avec ceux du réseau des SIL d'une longueur de 113 km et disposant de 1'382 clients ayant consommé 418.9 GWh en 2018.

CADOUEST S.A. contribue à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de l'agglomération lausannoise et contribue à l'amélioration de la qualité de l'air par la suppression de l'utilisation des cheminées des bâtiments et la réduction des émissions d'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>) et de poussières fines.

A sa création, CADOUEST S.A. bénéficiait d'un cautionnement solidaire de chacun de ses actionnaires à hauteur de CHF 3.7 millions. La société demande une extension de ce plafond de cautionnement à CHF 6 millions, soit un montant supplémentaire de CHF 2.3 millions par actionnaires. Ce cautionnement sera rétribué sur le montant total cautionné par la Ville à un taux de 0.5%. CADOUEST S.A. a planifié de terminer la construction des conduites principales de transports en 2020 et de se concentrer ensuite sur la densification du réseau. Le niveau d'investissement sera donc moins important, ce qui

<sup>2</sup> [https://investor.romande-energie.ch/investor-relations/dividend.aspx?sc\\_lang=fr-FR](https://investor.romande-energie.ch/investor-relations/dividend.aspx?sc_lang=fr-FR).

<sup>3</sup> Préavis N° 2011/27 « Création de la société CADOUEST S.A. pour le développement du réseau du chauffage à distance sur le territoire des Communes de Prilly et de Renens. Octroi d'un cautionnement solidaire », adopté par votre Conseil dans sa séance du 20 juin 2011.

permet de diminuer en conséquence le niveau de la demande de cautionnement pour cette nouvelle phase.

### 8.3 Vente des actions Mediaprofil S.A.

Mediaprofil S.A. est une agence de communication dont le siège est à Vevey. Son capital de CHF 320'000.- est réparti entre un actionnaire majoritaire privé, Mediaprofil Holding S.A. (52%), et la Commune de Lausanne (37.9%), TVT Services S.A. (6.7%), la Commune de Prilly (2.6%) et la Commune de Belmont (0.5%).

La participation de Lausanne dans cette société provient de la fusion de celle-ci avec Citéprod S.A., dont Lausanne possédait 69.5%. Citéprod S.A. est elle-même issue de la transformation de Citéprod Sàrl, société de production pour la Télévision de la région lausannoise (TVRL), en société anonyme au moment de la disparition de cette chaîne de télévision locale et de la création de La télé (préavis N° 2007/49 « Participation de la Ville de Lausanne au capital de Vaud-Fribourg TV et au capital de Citéprod S.A. »).

La Municipalité propose de vendre cette participation qui ne présente pas d'intérêt stratégique et dont le rendement financier est nul. Le prix de vente des actions négocié avec l'actionnaire majoritaire et de 1 CHF symbolique et d'une contre-prestation en nature de CHF 60'700.-, égale à 50% de la valeur nominale des actions.

### 8.4 Aspects financiers

#### 8.4.1 Incidences sur le budget d'investissement

L'achat d'action de Romande Energie Holding S.A. impactera le patrimoine financier. Le crédit d'investissement de CHF 5 millions sollicité sera utilisé en fonction des opportunités d'achat.

(en milliers de CHF)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Dépenses d'investissement	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	-	5'000
Recettes d'investissements							-
<b>Total net</b>	<b>1'000</b>	<b>1'000</b>	<b>1'000</b>	<b>1'000</b>	<b>1'000</b>	<b>-</b>	<b>5'000</b>

#### 8.4.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Le crédit sollicité de CHF 5 millions permettra l'achat de 4'200 actions de Romande Energie Holding S.A.. A terme, basé sur un dividende de CHF 36.- par action, l'achat permettra de générer un dividende, à terme, de l'ordre de CHF 150'000.- par année.

Afin de prendre en compte la part de risque assumé par la Ville dans le cautionnement Cadouest S.A., il est prévu de facturer un taux de 0.5% du montant total cautionné. Cela représente un montant de CHF 30'000 par année de revenus supplémentaires dès 2020.

La cession des actions Mediaprofil S.A. contre une prestation en nature impactera le budget de fonctionnement à hauteur de CHF 60'700.- en 2020.

	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Personnel suppl. (en EPT)						
<b>(en milliers de CHF)</b>						
Charges de personnel						0
Charges d'exploitation						0
Charges d'intérêts						0
Amortissements						0
<b>Total charges suppl.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Diminution de charges						0
Dividendes REH	30.0	90.0	120.0	150.0	150.0	540.0
Rémunération cautionnement	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	150.0
Contreprestations Mediaprofil	60.7	0	0	0	0	60.7
<b>Total net</b>	<b>120.7</b>	<b>120.0</b>	<b>150.0</b>	<b>180.0</b>	<b>180.0</b>	<b>750.7</b>

## 9. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2019/45 de la Municipalité, du 24 octobre 2019 ;

où le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2020 comme suit :

Charges	CHF 1'812'633'200.-
Revenus	CHF 1'765'069'000.-
<b>Excédent de charges</b>	<b>CHF 47'564'200.-</b>

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2020 à 2023 ;
3. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire du patrimoine financier de CHF 5'000'000.-, portant le montant de CHF 16'927'400.- alloué par le préavis N° 2015/62 à CHF 21'927'400.-, pour l'acquisition d'actions de Romande Energie Holding S.A., timbre fédéral compris, somme à porter au débit de rubrique 120 « Titres » du bilan de la Direction des finances et de la mobilité ;
4. d'autoriser la Municipalité à augmenter le plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADOUEST S.A. de CHF 3'700'000.- à CHF 6'000'000.-, sous réserve que les communes de Prilly et de Renens en fassent de même ;



5. d'autoriser la Municipalité à vendre la participation dans le capital de Mediaprofil S.A. à Mediaprofil Holding S.A., actionnaire majoritaire, pour le montant de un franc symbolique, et d'une contre-prestation en nature de Mediaprofil S.A. de CHF 60'700.-.

Au nom de la Municipalité

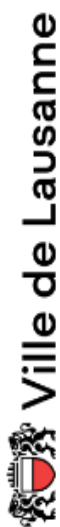
Le syndic  
Grégoire Junod

Le secrétaire  
Simon Affolter

direction des finances  
et de la mobilité

service des finances

---



# PLAN DES INVESTISSEMENTS

POUR LES ANNEES 2020 A 2023

Septembre 2019  
3400/SC

<b>CD</b>	<b>Culture et développement urbain</b>	<b>EJQ</b>	<b>Enfance, jeunesse et quartiers</b>
SMun	Secrétariat municipal	SGEIQ	Secrétariat général EJQ
SGCD	Secrétariat général CD	SAJE	Service d'accueil de jour de l'enfance
CULT	Service de la culture	SEPS	Service des écoles primaires et secondaires
BAVL	Bibliothèque et archives de la Ville	SSP	Service de santé et prévention
URB	Service de l'urbanisme	SPS	Service de psychologie scolaire
CFL	Contrôle des finances de la Ville de Lausanne		
<b>SE</b>	<b>Sécurité et économie</b>	<b>FIM</b>	<b>Finances et mobilité</b>
SGSE	Secrétariat général SE	SGFIM	Secrétariat général FIM
CP	Corps de police	SFIN	Service des finances
SPSL	Service de protection et de sauvetage	SPEL	Service du personnel
CH	Service du contrôle des habitants	SALV	Service achat et logistique Ville
ECO	Service de l'économie	RM	Routes et mobilité
EAU	Service de l'eau	PUR	Service de la propreté urbaine
<b>SCS</b>	<b>Sécurité sociale et sports</b>	<b>SiL</b>	<b>Services industriels</b>
SGSCS	Secrétariat général SCS	SPAR	Services partagés
Sports	Service des sports	RES	Réseaux
SSL	Service social Lausanne	PAT	Patrimoine
ST	Service du travail	PRO	Production
SAS	Service des assurances sociales	COM	Commercial
<b>LEA</b>	<b>Logement, environnement et architecture</b>		
SGLEA-C	Secrétariat général LEA et cadastre		
SLG	Service du logement et des gérances		
ARCH	Service d'architecture		
SPADOM	Service des parcs et domaines		
SOI	Service d'organisation et informatique		

**RECAPITULATION DES DEPENSES ET RECETTES PRESUMÉES SUR LES CREDITS VOTES ET A VOTER  
POUR LES ANNEES 2020 A 2023**

(En milliers de francs)	2020		2021		2022		2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Culture et développement urbain</b>	23'760	-2'000	1'824	-1'000	20'850	0	4'508	0
<b>Sécurité et économie</b>	43'631	-20'795	56'698	-37'454	56'821	-40'071	26'003	-12'907
<b>Sports et cohésion sociale</b>	10'016	-5'445	6'325	-5'570	9'099	-5'540	6'830	-5'411
<b>Logement, environnement et architecture</b>	20'295	-1'121	20'708	-2'377	20'160	-1'763	18'293	-1'455
<b>Enfance, jeunesse et quartiers</b>	28'011	-797	24'050	0	21'106	-350	24'699	-350
<b>Finances et mobilité</b>	29'407	-5'023	24'130	-5'057	30'095	-4'562	32'905	-5'478
<b>Services industriels</b>	38'730	-5'178	40'884	-6'367	46'790	-7'737	40'824	-9'792
<b>Objets multidirections</b>	21'176	-2'340	22'755	-1'467	34'283	-1'167	42'529	-2'916
<b>Objets métamorphose</b>	27'478	-13'846	35'548	-9'901	51'844	-3'018	56'451	-9'087
<b>Total du patrimoine administratif</b>	<b>242'504</b>	<b>-56'545</b>	<b>232'922</b>	<b>-69'193</b>	<b>291'048</b>	<b>-64'208</b>	<b>253'042</b>	<b>-47'396</b>
<b>Effet net</b>	185'959		163'729		226'840		205'646	
<b>Autorisations d'achats</b>	8'666		10'000		10'000		10'000	
<b>Total y compris autorisations d'achats</b>	<b>194'625</b>		<b>173'729</b>		<b>236'840</b>		<b>215'646</b>	

Service des finances

3/27



**DEPENSES ET RECETTES PRESUMEES SUR LES CREDITS VOTES POUR LES ANNEES 2020 A 2023**

(En milliers de francs)	2020		2021		2022		2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Culture et développement urbain</b>	19'260	0	424	0	20'150	0	44	0
<b>Sécurité et économie</b>	31'296	-16'510	36'838	-28'154	35'680	-32'071	10'103	-10'157
<b>Sports et cohésion sociale</b>	4'466	-145	780	-25	130	0	130	0
<b>Logement, environnement et architecture</b>	16'684	-928	8'073	-755	5'599	-160	6'617	-160
<b>Enfance, jeunesse et quartiers</b>	22'821	-797	9'949	0	6'096	0	4'700	0
<b>Finances et mobilité</b>	25'067	-1'633	20'570	-2'997	21'420	-2'612	21'750	-2'748
<b>Services industriels</b>	29'771	-5'078	24'996	-3'817	12'780	-3'837	4'636	-3'242
<b>Objets métamorphose</b>	16'829	-6'765	8'249	-2'670	1'601	0	0	0
<b>Total du patrimoine administratif</b>	<b>166'194</b>	<b>-31'856</b>	<b>109'879</b>	<b>-38'418</b>	<b>103'456</b>	<b>-38'680</b>	<b>47'980</b>	<b>-16'307</b>

Service des finances

5/27



## Objets votés - 2020-2023

N° préavis	Objets	2020			2021			2022			2023				
		Crédit voté	Solde disponible	D	R	N	D	R	N	D	R	N			
1 - Culture et développement urbain		60'724	59'086	19'260	0	19'260	424	0	424	20'150	0	20'150	44	0	44
URB		39'205	38'453	19'060	0	19'060	380	0	380	150	0	150	44	0	44
2017/31	Etudes régionales 2017 (4ème étape) crédit d'étude	700	601	150	0	150	150	0	150	150	0	150	44	0	44
2017/48	Concours d'urbanisme - secteur Riponne - Tunnel	800	487	200	0	200	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2018/15	Mandats d'accompagnement de la révision du PGA	650	635	300	0	300	150	0	150	0	0	0	0	0	0
2018/60	Restructuration de la fondation Beaulieu	36'000	35'900	18'000	0	18'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CA	Valorisation du secteur Vallon (2ème compte d'attente - Financement des études PPA et couverture du dépassement 1er compte d'attente)	200	48	18	0	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Projet de couverture de l'autoroute A9 dans le quartier des Boveresses	345	272	172	0	172	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Elaboration PA "Les Dailles-L'Arzillier"	230	230	100	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Elaboration du plan d'affectation "Beaulieu"	280	280	120	0	120	80	0	80	0	0	0	0	0	0
BAVL		975	106	51	0	51	44	0	44	0	0	0	0	0	0
2013/52	Remplacement du système de gestion de l'information des bibliothèques de la Ville	875	17	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CA	Déménagement de la bibliothèque municipale à la Vigie - Compte d'attente	100	89	45	0	45	44	0	44	0	0	0	0	0	0
Smun		544	527	149	0	149	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2019/11	Projet informatique des séances de Municipalité	544	527	149	0	149	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Culture		20'000	20'000	0	0	0	0	0	0	20'000	0	20'000	0	0	0
2017/39	MUDAC - déplacement du musée dans le cadre de Plateforme 10 - subvention d'investissement	20'000	20'000	0	0	0	0	0	0	20'000	0	20'000	0	0	0
2 - Sécurité et économie		192'150	139'390	31'296	-16'510	14'786	36'838	-28'154	8'684	35'680	-32'071	3'609	10'103	-10'157	-54
EAU		185'889	135'327	30'226	-16'510	13'716	35'761	-28'154	7'607	35'578	-32'071	3'507	10'103	-10'157	-54
2006/15	Rénovation du centre d'exploitation et de gestion d'eauservice à Lutry - Cegel	4'250	163	163	0	163	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2010/27	Remplacement des modules d'ultrafiltration, du matériel de supervision et des automates programmables de l'usine de production d'eau potable de Lutry	6'400	1'608	781	0	781	400	0	400	0	0	0	0	0	0
2010/6	P+R Vennes - AquaEcopôle - Pôle Vennes. Réalisation des routes périphériques du P+R AquaEcopôle	1'186	467	217	0	217	100	0	100	0	0	0	0	0	0
2011/02	Finalisation du chemin piétonnier de la Vuachère	330	290	20	0	20	100	0	100	125	0	125	0	0	0



## Objets votés - 2020-2023

N° préavis	Objets	Crédit voté	Solde disponible	2020			2021			2022			2023		
				D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N
2011/02	Réfection des réseaux de collecteurs communaux et intercommunaux de concentration des eaux usées (subventions et recettes)	6'163	5'484	2'000	-800	1'200	2'000	-800	1'200	984	-800	184	0	0	0
2012/04	Développement du quartier des Fiches-Nord. Transfert d'une partie du chemin de Bérée au domaine public et réaménagement partiel de la chaussée et des trottoirs. Extension des réseaux souterrains	250	111	65	-26	39	0	0	0	0	0	0	0	0	
2013/13	Remplacement des équipements d'ozonation de l'usine de Bret	3'000	1'022	250	0	250	400	0	400	0	0	0	0	0	
2013/27	Projet Métamorphose - Route de Romanel - Equipement du site de la Tuilière	350	159	60	0	60	59	0	59	0	0	0	0	0	
2013/44	Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau - Crédit-cadre annuel 2014	6'265	432	105	-35	70	0	-10	-10	0	0	0	0	0	
2014/55	Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau - crédit-cadre 2015	5'845	190	0	-19	-19	0	0	0	0	0	0	0	0	
2015/21	Accompagnement intro nouveau mode de taxation	400	218	30	0	30	0	0	0	0	0	0	0	0	
2015/74	Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau - crédit-cadre 2016	5'955	36	36	-35	1	0	-15	-15	0	0	0	0	0	
2016/11	Crédit complémentaire objet 4529 - Réservoir du Calvaire. Démolition de 5 cuves, d'une villa et du tennis house, reconstruction de 3 cuves, d'une station de pompage et raccordements des conduites	1'600	736	236	-236	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2016/16	AFTPU Tramway Renens-Lausanne eau potable	4'970	4'970	1'700	0	1'700	1'700	-170	1'530	1'570	-170	1'400	0	-157	
2016/17	AFTPU Tramway Renens-Lausanne évacuation	550	550	300	0	300	250	0	250	0	0	0	0	0	
	AFTPU PALM 2016 Etape A eau potable	1'490	1'490	1'000	0	1'000	490	-100	390	0	-49	-49	0	0	
	AFTPU PALM 2016 Etape A évacuation	1'510	1'510	500	0	500	500	0	500	510	0	510	0	0	
2016/23	Réfection des adductions des eaux du Pays-d'Enhaut et de la source des Avants, réfection du groupe de turbinage et construction d'une usine d'ultrafiltration - Crédit complémentaire	6'125	5'233	1'934	0	1'934	0	-306	-306	0	0	0	0	0	

Service des finances

8/27

## Objets votés - 2020-2023

N° préavis	Objets	2020			2021			2022			2023		
		Crédit voté	Solde disponible	D	R	N	D	R	N	D	R	N	
2016/32	Réfection des conduites PE et PP au boulevard de la forêt à Pully - Subventions et recettes par fonds de réserve	1'500	768	339	-339	0	0	0	0	0	0	0	0
2016/60	Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau - Crédit-cadre annuel 2017 (subventions et recettes)	6'515	911	400	-40	360	418	-40	378	0	-42	0	0
2017/40	Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau publics - Crédit-cadre annuel 2017 (subventions et recettes)	3'730	564	100	0	100	0	0	0	0	0	0	0
2017/40	Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau - crédit-cadre 2018	6'235	3'027	500	-200	300	200	-13	187	150	-10	140	103
2017/57	Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics - Crédit-cadre annuel 2018 (subventions et recettes)	4'160	2'177	1'000	0	1'000	284	0	284	0	0	0	0
2018/01	Requalification de la route de Berne (RC 60.1) - Croisettes - Chalet-à-Gobet (Eau potable)	1'410	1'392	685	0	685	260	0	260	0	0	0	0
2018/01	Plaines-du-Loup - Pistes de chantier et réseaux souterrains (Eau potable)	660	591	291	0	291	0	0	0	0	0	0	0
2018/01	Plaines-du-Loup - Pistes de chantier et réseaux souterrains (Evacuation)	851	564	264	0	264	0	0	0	0	0	0	0
2018/07	Réfection captage et adductions deux vallées du Pays d'Enhaut	5'000	4'856	1'500	-1'500	0	1'500	-1'500	0	1'000	-1'000	0	0
2018/10	Réfection des conduites du pont du Fenil	2'200	2'104	2'050	-2'050	0	0	0	0	0	0	0	0
2018/25	Rénovation du réservoir des Dailles 2ème cuve (subventions et recettes)	3'350	2'911	700	-700	0	0	0	0	0	0	0	0
2018/41	Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau - crédit-cadre 2019	6'638	6'084	1'600	-330	1'270	900	0	900	838	0	838	0
2018/41	Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics - Crédit-cadre annuel 2019 (subventions et recettes)	3'801	3'677	1'200	0	1'200	1'000	0	1'000	401	0	401	0
2018/48	Réfection de l'usine de Saint-Sulpice (recettes du fonds de réserve de l'usine)	82'000	80'048	10'000	-10'000	0	25'000	-25'000	0	30'000	-30'000	0	10'000

Service des finances

9/27

## Objets votés - 2020-2023

N° préavis		Objets	Solde disponible	2020			2021			2022			2023		
				D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N
2019/02		Remplacement de la conduite du Pays d'Enhaut à Blonay	984	-200	0	200	-200	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>CP</b>			<b>3'669</b>	<b>0</b>	<b>890</b>	<b>1'050</b>	<b>0</b>	<b>1'050</b>	<b>0</b>	<b>102</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
2011/17		Ethique au Corps de police, pérennisation de la démarche	475	0	150	150	0	150	0	102	0	102	0	0	
2013/29		Remplacement du système d'aide à l'engagement (SAE) de la centrale d'alarme et d'engagement du Corps de police	357	0	40	100	0	100	0	0	0	0	0	0	
2018/24		Remplacement des radios Polycom	2'837	0	700	800	0	800	0	0	0	0	0	0	
<b>Economie</b>			<b>258</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
2018		Rénovation du port d'Ouchy - Etudes d'avant-projet	258	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>SPSL</b>			<b>136</b>	<b>0</b>	<b>80</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
2017/49 2019/21		Rama II – construction d'un nouveau bâtiment financé conjointement avec l'Etablissement cantonal d'assurance contre les incendies et les éléments naturels du canton de Vaud (ECA)	136	0	80	27	0	27	0	0	0	0	0	0	
<b>3 - Sports et cohésion sociale</b>			<b>11'721</b>	<b>-145</b>	<b>4'321</b>	<b>780</b>	<b>-25</b>	<b>755</b>	<b>130</b>	<b>0</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	<b>0</b>	<b>130</b>	
<b>Sports</b>			<b>14'250</b>	<b>-145</b>	<b>4'085</b>	<b>780</b>	<b>-25</b>	<b>755</b>	<b>130</b>	<b>0</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	<b>0</b>	<b>130</b>	
2016/21		Jeux olympiques de la jeunesse	8'000	1'925	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2016/67		Lausanne, capitale Olympique - No. 3	732	0	130	130	0	130	0	130	0	130	0	130	
2018/44		Piscine de Mon-Repos - Assainissement, transformation et modernisation des installations de l'eau	1'494	-120	880	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2018/58		Assainissement et entretien des installations sportives - Crédit cadre (5ème étape) (subventions et recettes)	2'634	-25	650	650	-25	625	0	0	0	0	0	0	
2019/5		Bellerive-Plage - Rénovation du bassin "nageurs" et de la fosse de plongeon	1'000	0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Social</b>			<b>236</b>	<b>0</b>	<b>236</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
2017/55		Projet de construction d'un bâtiment sis rue Saint-Martin 10-12-14-16-18 - Financement des équipements d'exploitation et de mobilier	236	0	236	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>4 - Logement, environnement et architecture</b>			<b>44'547</b>	<b>-928</b>	<b>15'756</b>	<b>8'073</b>	<b>-755</b>	<b>7'318</b>	<b>5'599</b>	<b>-160</b>	<b>5'439</b>	<b>6'617</b>	<b>-160</b>	<b>6'457</b>	
<b>SLG</b>			<b>17'054</b>	<b>0</b>	<b>8'801</b>	<b>3'300</b>	<b>0</b>	<b>3'300</b>	<b>1'725</b>	<b>0</b>	<b>1'725</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

Service des finances

10/27

## Objets votés - 2020-2023

N° préavis	Objets	Solde disponible	2020			2021			2022			2023		
			D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N
2011/59	Chauderon 4/Ale 43 - Travaux de réfection toiture, façade, ascenseur, escaliers (subventions et recettes)	784	784	0	784	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2012/34	Programme d'entretien et importants travaux de rénovation de divers bâtiments du patrimoine financier (4e étape 2013-2017)	2'353	1'652	0	1'652	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2016/28	Théâtre de Vidy, Dalcroze 5 - Frais d'étude pour la rénovation et la transformation de la cage de scène de la salle Charles Apothéloz et la création d'une salle de répétition	2'045	1'465	0	1'465	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2018/29	Programme d'entretien et importants travaux de rénovation de divers bâtiments du patrimoine administratif (5e étape)	11'872	4'900	0	4'900	3'300	0	3'300	0	1'725	0	1'725	0	0
<b>SOI</b>		<b>14'613</b>	<b>3'040</b>	<b>0</b>	<b>3'040</b>	<b>1'819</b>	<b>0</b>	<b>1'819</b>	<b>0</b>	<b>3'000</b>	<b>0</b>	<b>3'000</b>	<b>5'887</b>	<b>0</b>
2015/73	Mise en place de mesures de diminution du risque et du pilotage de la sécurité des systèmes d'information	830	500	0	500	329	0	329	0	0	0	0	0	0
2016/06	Gouvernance documentaire	890	400	0	400	290	0	290	0	0	0	0	0	0
2016/69	Renouvellement du logiciel de gestion du parc de logements (SOI - LEA - EIQ)	732	405	0	405	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2017/10	Projet ORASI 2017-2021 - Optimisation et rationalisation des accès aux systèmes d'information	602	535	0	535	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2018/43	Modernisation du système d'information de la Ville	960	200	0	200	200	0	200	0	200	0	200	200	200
2018/56	Evolution et extension du réseau RECOLTE et des infrastructures informatiques 2019-2024	10'599	1'000	0	1'000	1'000	0	1'000	0	2'800	0	2'800	5'687	0
<b>SPADOM</b>		<b>11'592</b>	<b>4'395</b>	<b>-928</b>	<b>3'467</b>	<b>2'772</b>	<b>-755</b>	<b>2'017</b>	<b>874</b>	<b>-160</b>	<b>714</b>	<b>730</b>	<b>-160</b>	<b>570</b>
2013/62	Assainissement et réaménagement des abords du Lac de Sauvabelin (yc compte d'attente) (Recettes FDD)	207	44	0	44	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2015/32	Qualité de vie dans les parcs	1'852	405	0	405	666	0	666	0	0	0	0	0	0
2015/72	Crédit cadre 2016 (Recettes FDD)	576	452	-52	400	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Service des finances

11/27

## Objets votés - 2020-2023

N° préavis	Objets	Crédit voté	Solde disponible	2020			2021			2022			2023			
				D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N	
2016/17	AFTPU PALIM 2016 - Etape A (bus à hauts niveaux de service)	670	670	300	0	300	370	0	370	0	0	0	0	0	0	0
2016/27 2018/42	Action en faveur de la nature (Recettes FDD)	1'900	1'831	481	-481	0	480	-480	0	80	-80	0	80	-80	0	0
2016/58	Crédit cadre 2017 (Recettes FDD)	2'800	938	800	-67	733	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2017/46	SPADOM - Crédit Cadre 2018 (Recettes FDD)	1'900	926	600	-100	500	140	-47	93	144	0	144	0	0	0	0
2018/09	Politique agricole urbaine	1'543	1'484	663	-148	515	466	-148	318	0	0	0	0	0	0	0
2018/47	Crédit cadre 2019	3'250	3'108	650	-80	570	650	-80	570	650	-80	570	650	-80	570	570
<b>ARCH</b>		<b>950</b>	<b>584</b>	<b>288</b>	<b>0</b>	<b>288</b>	<b>102</b>	<b>0</b>	<b>102</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2011/15	Recensement, contrôle et assainissement en vue de sécuriser les bâtiments communaux pouvant contenir de l'amiante - Crédit-cadre 2ème étape	950	584	288	0	288	102	0	102	0	0	0	0	0	0	0
<b>SGLEA-C</b>		<b>2'000</b>	<b>704</b>	<b>160</b>	<b>0</b>	<b>160</b>	<b>80</b>	<b>0</b>	<b>80</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2015/18	Léman 2030 - Etudes (projet d'ouvrage et préparation exécution) - préavis 2 pour CA	1'500	453	60	0	60	59	0	59	0	0	0	0	0	0	0
2015/79	Léman 2030 - Démarche participative, consultative et études des espaces publics du quartier des Fleurettes, rue du Petit-Chêne (SCC)	500	251	100	0	100	21	0	21	0	0	0	0	0	0	0
<b>5 - Enfance, jeunesse et quartiers</b>		<b>89'652</b>	<b>54'425</b>	<b>22'821</b>	<b>-797</b>	<b>22'024</b>	<b>9'949</b>	<b>0</b>	<b>9'949</b>	<b>6'096</b>	<b>0</b>	<b>6'096</b>	<b>4'700</b>	<b>0</b>	<b>4'700</b>	<b>4'700</b>
<b>SEPS</b>		<b>73'996</b>	<b>50'917</b>	<b>20'734</b>	<b>-797</b>	<b>19'937</b>	<b>9'359</b>	<b>0</b>	<b>9'359</b>	<b>5'996</b>	<b>0</b>	<b>5'996</b>	<b>4'700</b>	<b>0</b>	<b>4'700</b>	<b>4'700</b>
2011/43	Vers-chez-les-Blanc - Agrandissement du collège	1'209	217	140	0	140	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2015/24	Collège de St-Roch - Assainissement des salles de gymnastique (yc cpte d'attente)	5'982	199	130	0	130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2015/45	Assainissement et création de classes dans les bâtiments ou sites scolaires	7'885	1'247	547	-547	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2016/25	Nouveau Eglantine - création de 5 classes en remplacement portakabin	5'616	4'997	3'322	0	3'322	500	0	500	668	0	668	0	0	0	0
2017/25	Quartier des Fiches - Création d'un centre scolaire et parascolaire - Bâtiment	22'750	14'261	8'000	-250	7'750	2'500	0	2'500	1'128	0	1'128	0	0	0	0
	Quartier des Fiches - Création d'un centre scolaire et parascolaire - Mobilier	1'054	1'054	800	0	800	104	0	104	0	0	0	0	0	0	0
2019/18	Assainissement des bâtiments scolaires y compris le mobilier - 5ème étape	18'000	18'000	1'850	0	1'850	3'500	0	3'500	4'200	0	4'200	4'700	0	4'700	4'700
2019/27	Nouveau Béthusy création de 16 classes (yc compte d'attente)	11'500	10'942	5'945	0	5'945	2'755	0	2'755	0	0	0	0	0	0	0
<b>SGEIQ</b>		<b>15'516</b>	<b>3'368</b>	<b>2'087</b>	<b>0</b>	<b>2'087</b>	<b>450</b>	<b>0</b>	<b>450</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Service des finances

12/27

## Objets votés - 2020-2023

N° préavis	Objets	Solde disponible	2020			2021			2022			2023			
			D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N	
2010/37	Paroisse catholique du Valentin pour la restauration de la basilique Notre-Dame du Valentin	499	332	0	332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2010/40	Réaffectation et agrandissement du Temple de St-Luc en Maison de quartier	869	552	0	552	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2017/01	Création d'un terrain d'aventure	249	31	0	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2017/30	Eglise du Valentin - 3ème étape - Réaménagements intérieurs (mise aux normes de sécurité et d'économies d'énergies)	1'500	1'100	0	1'100	400	0	400	0	0	0	0	0	0	0
2017/60	3ème campagne d'éducation	101	72	0	72	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CA	Changement de statut de la Maison de quartier Sous-Gare en établissement public et travaux (compte d'attente)	150	0	0	0	50	0	50	100	0	100	0	0	0	0
SAJE		140	0	0	0	140	0	140	0	0	0	0	0	0	0
2018/17	Bâtiment à l'avenue de Boveresses 31 a et b - équipement pour école enfantine, UAPE et ludothèque	140	0	0	0	140	0	140	0	0	0	0	0	0	0
6 - Finances et mobilité		144'081	25'067	-1'633	23'434	20'570	-2'997	17'573	21'420	-2'612	18'808	21'750	-2'748	19'002	19'002
RM		119'871	19'628	-1'298	18'330	16'571	-2'167	14'404	20'175	-2'167	18'008	21'305	-2'303	19'002	19'002
253	Réaménagement de la rue Centrale, de la rue Cheneau de Bourg, des ruelles du quartier du Rôtillon, de la place Pépinet, de la place Centrale et création d'un passage public à travers le bâtiment de la rue Cheneau-de-Bourg 4 - Sous-total	2'014	0	0	0	0	0	0	2'014	0	2'014	0	0	0	0
2011/07	PALM 2007 Mobilité douce - Octroi d'un crédit pour l'étude des projets d'exécution et la réalisation des mesures en priorité A (2011-2014) (Subventions et recettes) - Sous-total	3'531	260	0	260	350	0	350	2'430	-120	2'310	0	-458	-458	-458
2012/04	PALM 2012 - Développement du quartier des Fiches-Nord. Transfert d'une partie du chemin de Bérée au domaine public et réaménagement partiel de la chaussée et des trottoirs. Extension des réseaux souterrains - Sous-total	680	0	0	0	623	-130	493	0	0	0	0	0	0	0

Service des finances

13/27

## Objets votés - 2020-2023

N° préavis	Objets	Crédit voté	Solde disponible	2020			2021			2022			2023		
				D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N
2013/59	Réseau R14 - Aménagements de la voirie - PALM 2007 A - carrefour Bourdonnette (13a) (subventions et recettes) - Sous-total	748	406	0	406	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2015/74	Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations de régulation du trafic et réfection d'ouvrages - Crédit-cadre annuel 2016 (subventions et recettes) - Sous-total	5'755	621	0	611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2015/84	Mise en conformité des garde-corps sur le domaine public (y.c. CA 439 de KCHF 350)	4'500	3'466	0	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0	500
2016/16	PALM 2007 - TRAM - Galicien / Europe (PP2 + PP3) + Vigie-Gonin (Déjà voté : CE 437 KCHF 900) LEA + SIL + FIM	1'605	1'574	0	269	0	0	0	0	0	0	0	0	0	900
2016/17	PALM 2007 - BHNS Confrérie / Saint-François (subventions et recettes) (Déjà voté : CE 437 KCHF 3'480) LEA + SIL + FIM	47'055	46'181	0	6'150	0	9'595	-480	9'115	11'118	-1'351	9'767	17'280	-1'760	15'520
2016/18	Axes forts - mesures d'accompagnement	6'180	5'124	-80	1'400	2'432	2'432	-200	2'232	1'280	-80	1'200	0	0	0
2017/02	Sécurisation des itinéraires piétons et cyclistes (recettes FDD)	3'250	2'694	750	-458	292	650	-400	250	518	-328	190	0	0	0
2017/40	Rénovation et extension des réseaux (voirie et canalisations), échanges des compteurs, remise en état du marquage routier, signalisation lumineuse, édicules publics - Crédit cadre 2018 (subventions et recettes) FIM + SIL + EIQ + LEA	6'930	3'176	0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2017/54	PALM 2012 - Mobilité douce - Etudes et réalisations (subventions et recettes FDD) (Déjà voté : CA 457 KCHF 350)	6'000	5'855	-50	3'800	450	-637	-187	150	-90	60	1'250	-10	1'240	
2017/57	PALM 2012 - Berne, route RC 601 (Chalet-à-Gobet) - Réaménagement et redistribution de l'espace public, régulation du trafic et réfection des réseaux souterrains (Déjà voté : CA 453 KCHF 100) FIM + SIL	1'380	1'311	0	620	485	-140	345	162	-40	122	0	0	0	
2018/11	Rues vivantes (Subventionnement FDD)	4'400	3'939	-660	1'540	500	-150	350	343	-83	260	0	0	0	

Service des finances

14/27

## Objets votés - 2020-2023

N° préavis	Objets	Crédit voté	Solde disponible	2020			2021			2022			2023					
				D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N			
(en milliers de CHF - D = Dépenses, R = Recettes, N = Net)																		
2018/41	Rénovation et extension des réseaux (voirie et canalisations), échanges des compteurs, remise en état du marquage routier, signalisation lumineuse, édicules publics - Crédit cadre 2019	5'711	5'370	1'025	0	1'025	336	0	336	285	0	285	0	0	0	0	0	0
2019/33	Réalisation de mesures de protection bruit (revêtement phono-absorbant, parois antibruit) - hors Axes-forts (y.c. CA 462 - LEA 300k)	4'487	0	1'087	-50	1'037	650	-30	620	1'375	-75	1'300	1'375	-75	1'300			
<b>PUR</b>		<b>8'900</b>	<b>4'592</b>	<b>1'819</b>	<b>-134</b>	<b>1'685</b>	<b>700</b>	<b>-700</b>	<b>0</b>	<b>445</b>	<b>-445</b>	<b>0</b>	<b>445</b>	<b>-445</b>	<b>0</b>			
2012/24	Politique municipale en matière de gestion des déchets - Plan Directeur de Gestion des Déchets - Règlement communal sur la Gestion des Déchets - Réponse à deux postulats et une motion	2'800	1'030	566	0	566	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2014/78	WC publics, rénovation et modernisation (routes et mobilité, Parcs et domaines, sports) - étape 1 LEA + FIM + SE	4'000	1'462	1'119	0	1'119	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2018/54	Politique municipale en matière de gestion des déchets - Remplacement des infrastructures des écopoints existants par de nouveaux équipements de collecte sélective des déchets dans les quartiers lausannois et création d'installations de tri centralisé sur certaines places	2'100	2'100	134	-134	0	700	-700	0	445	-445	0	445	-445	0			
<b>SALV</b>		<b>1'000</b>	<b>631</b>	<b>151</b>	<b>-151</b>	<b>0</b>	<b>130</b>	<b>-130</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
2014/38	Politique communale pour l'achat de véhicules écologiques (Recettes FEE)	1'000	631	151	-151	0	130	-130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Places de jeux</b>		<b>3'450</b>	<b>2'071</b>	<b>1'125</b>	<b>-50</b>	<b>1'075</b>	<b>168</b>	<b>0</b>	<b>168</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
2017/26	Réaménagement de diverses places de jeux - 3ème étape	3'450	2'071	1'125	-50	1'075	168	0	168	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>SPel</b>		<b>4'860</b>	<b>1'859</b>	<b>844</b>	<b>0</b>	<b>844</b>	<b>301</b>	<b>0</b>	<b>301</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
2008/38	Equitas 1 (Nouvelle échelle des salaires)	1'700	242	142	0	142	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2014/56	Système d'information des Ressources Humaines - SIRH - inclus modifications système rémunération issues d'Equitas	2'160	1'338	500	0	500	301	0	301	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2015/02	Gestion des absences	1'000	279	202	0	202	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Finances</b>		<b>6'000</b>	<b>5'728</b>	<b>1'500</b>	<b>0</b>	<b>1'500</b>	<b>2'700</b>	<b>0</b>	<b>2'700</b>	<b>800</b>	<b>0</b>	<b>800</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			



## Objets votés - 2020-2023

N° préavis	Objets	2020			2021			2022			2023				
		Crédit voté	Solde disponible	D	R	N	D	R	N	D	R	N			
2019/22	Introduction d'un ERP (Enterprise Resources Planning) à la Ville incluant le remplacement du programme comptable actuel	6'000	5'728	1'500	0	1'500	2'700	0	2'700	800	0	800	0	0	0
<b>7 - SIL PRO</b>		<b>379'003</b>	<b>124'334</b>	<b>29'771</b>	<b>-5'078</b>	<b>24'693</b>	<b>24'996</b>	<b>-3'817</b>	<b>21'179</b>	<b>12'780</b>	<b>-3'837</b>	<b>8'943</b>	<b>4'636</b>	<b>-3'242</b>	<b>1'394</b>
		<b>29'665</b>	<b>19'766</b>	<b>3'933</b>	<b>-3'000</b>	<b>933</b>	<b>3'742</b>	<b>-3'000</b>	<b>742</b>	<b>3'805</b>	<b>-3'000</b>	<b>805</b>	<b>3'273</b>	<b>-2'970</b>	<b>303</b>
2007/07	Installation, réaménagement et mise en conformité de l'éclairage public sur les tracés des transports publics	3'470	1'572	551	0	551	350	0	350	216	0	216	161	0	161
2011/7	Projet d'agglomération Lsne-Morges PALM	1'070	513	103	-30	73	103	-30	73	218	-30	188	0	0	0
2013/60	Plan lumière	23'600	16'156	2'970	-2'970	0	2'970	-2'970	0	2'970	-2'970	0	2'970	-2'970	0
2016/16	Axes forts - Tramway	972	972	223	0	223	223	0	223	259	0	259	0	0	0
2016/17	Axes forts - Bus	553	553	86	0	86	96	0	96	142	0	142	142	0	142
<b>PAT</b>		<b>349'338</b>	<b>104'568</b>	<b>25'838</b>	<b>-2'078</b>	<b>23'760</b>	<b>21'254</b>	<b>-817</b>	<b>20'437</b>	<b>8'975</b>	<b>-837</b>	<b>8'138</b>	<b>1'363</b>	<b>-272</b>	<b>1'091</b>
2006/61	Plan de renouvellement du réseau de distribution électrique	128'600	2'705	152	0	152	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2011/36	Renouvellement réseau SEL (3ème phase)	45'800	3'161	2'308	-11	2'297	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2014/23	Rénovation PT 125 kV Romanel	20'570	3'847	406	0	406	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2014/55	Extensions ordinaires 2015	20'180	3'578	0	0	0	0	0	0	0	-20	-20	0	0	0
2015/74	Extensions ordinaires 2016	16'640	2'420	0	-50	-50	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2015/CA2	CA - Agrandissement chaufferie Malley	349	269	159	0	159	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2016/16	Axes forts - Tramway	12'539	12'539	3'611	-817	2'794	3'611	-817	2'794	3'611	-817	2'794	1'203	-272	931
2016/17	Axes forts - Bus	1'507	1'507	429	0	429	429	0	429	430	0	430	143	0	143
2016/56	Renouvellement du réseau du SEL (1970-1980) - Etape 1	68'143	51'346	14'716	-100	14'616	17'052	0	17'052	4'917	0	4'917	0	0	0
2017/40	Extensions ordinaires 2018	15'695	8'541	1'028	0	1'028	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2018/41	Extensions ordinaires 2019	14'555	14'555	850	-1'100	-250	145	0	145	0	0	0	0	0	0
2018/CA7	CA - Remplacement SISOL	100	100	16	0	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2019/14	2ème Chaudière STEP	2'600	0	1'525	0	1'525	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2019/16	Smart Metering (mesure intelligente) - plateforme	2'060	0	638	0	638	17	0	17	17	0	17	17	0	17
<b>9 - META</b>		<b>165'189</b>	<b>62'237</b>	<b>16'829</b>	<b>-6'765</b>	<b>10'064</b>	<b>8'249</b>	<b>-2'670</b>	<b>5'579</b>	<b>1'601</b>	<b>0</b>	<b>1'601</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Métamorphose</b>		<b>165'189</b>	<b>62'237</b>	<b>16'829</b>	<b>-6'765</b>	<b>10'064</b>	<b>8'249</b>	<b>-2'670</b>	<b>5'579</b>	<b>1'601</b>	<b>0</b>	<b>1'601</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2012/29	Fouilles archéologiques sur le site des Prés-de-Vidy - 1ère tranche de crédit (subventions et recettes FDD) - CD	5'000	4'801	30	-15	15	4'741	-2'418	2'323	0	0	0	0	0	0
2014/41	Transformation Stade de Coubertin (crédit concours et étude) - SCS	1'800	835	300	0	300	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Service des finances

16/27

## Objets votés - 2020-2023

N° préavis	Objets	Solde disponible	2020			2021			2022			2023			
			D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N	
2015/15	Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étape 2, 3 et 4 - Etudes et PPA - CD	831	150	0	150	150	0	150	0	0	0	0	0	0	0
2015/39	Centre de football de la Tuilière - Crédit d'ouvrage - SCS	7'950	1'465	0	1'465	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2016/66	Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étape 1 - Crédit d'études objets publics	7'401	2'700	0	2'700	296	-252	44	0	0	0	0	0	0	0
2016/68	Stade de football de la Tuilière - Crédit d'investissement - SCS	27'235	11'033	-6'750	4'283	2'800	0	2'800	0	0	0	0	0	0	0
2018/01	Ecoquartier des Plaines-du-Loup étape 1 éqpt des parcelles (phase 1) - Trx prépa PdL PPA 1+2 et PdV - Etudes générales Méta - CD	13'184	1'151	0	1'151	262	0	262	1'601	0	1'601	0	0	0	0
<b>Total général</b>		<b>1'122'573</b>	<b>166'194</b>	<b>-31'856</b>	<b>134'338</b>	<b>109'879</b>	<b>-38'418</b>	<b>71'461</b>	<b>103'456</b>	<b>-38'680</b>	<b>64'776</b>	<b>47'980</b>	<b>-16'307</b>	<b>31'673</b>	

(en milliers de CHF - D = Dépenses, R = Recettes, N = Net)

**DEPENSES ET RECETTES PRESUMÉES SUR LES CRÉDITS À VOTER POUR LES ANNÉES 2020 À 2023**

(En milliers de francs)	2020		2021		2022		2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Culture et développement urbain</b>	4'500	-2'000	1'400	-1'000	700	0	4'464	0
<b>Sécurité et économie</b>	12'335	-4'285	19'860	-9'300	21'141	-8'000	15'900	-2'750
<b>Sports et cohésion sociale</b>	5'550	-5'300	5'545	-5'545	8'969	-5'540	6'700	-5'411
<b>Logement, environnement et architecture</b>	3'611	-193	12'635	-1'622	14'561	-1'603	11'676	-1'295
<b>Enfance, jeunesse et quartiers</b>	5'190	0	14'101	0	15'010	-350	19'999	-350
<b>Finances et mobilité</b>	4'340	-3'390	3'560	-2'060	8'675	-1'950	11'155	-2'730
<b>Services industriels</b>	8'959	-100	15'888	-2'550	34'010	-3'900	36'188	-6'550
<b>Objets multidirections</b>	21'176	-2'340	22'755	-1'467	34'283	-1'167	42'529	-2'916
<b>Objets Métamorphose</b>	10'649	-7'081	27'299	-7'231	50'243	-3'018	56'451	-9'087
<b>Total du patrimoine administratif</b>	<b>76'310</b>	<b>-24'689</b>	<b>123'043</b>	<b>-30'775</b>	<b>187'592</b>	<b>-25'528</b>	<b>205'062</b>	<b>-31'089</b>

## Objets à voter - 2020-2023

Année de sortie		2020		2021		2022		2023						
		D	R	N	D	R	N	D	R	N				
1 - Culture et développement urbain		14'664	4'500	-2'000	2'500	1'400	-1'000	400	700	0	700	4'464	0	4'464
BAVL		3'764	0	0	0	50	0	50	700	0	700	3'014	0	3'014
2020		400	0	0	0	50	0	50	300	0	300	50	0	50
2022		3'364	0	0	0	0	0	0	400	0	400	2'964	0	2'964
Culture		10'900	4'500	-2'000	2'500	1'350	-1'000	350	0	0	0	1'450	0	1'450
2019		7'850	4'500	-2'000	2'500	1'000	-1'000	0	0	0	0	0	0	0
2022		2'700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'450	0	1'450
CA		350	0	0	0	350	0	350	0	0	0	0	0	0
2 - Sécurité et économie		108'205	12'335	-4'285	8'050	19'860	-9'300	10'560	21'141	-8'000	13'141	15'900	-2'750	13'150
EAU		88'750	6'710	-3'775	2'935	14'660	-9'300	5'360	18'100	-8'000	10'100	12'600	-2'750	9'850
2019		1'600	1'500	0	1'500	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vignes d'Argent		400	0	0	0	150	0	150	250	0	250	0	0	0
Pétause - Bassin de rétention pour la gestion des eaux du Taulard		9'000	3'000	-3'000	0	3'000	-3'000	0	2'700	-2'700	0	0	0	0
Réservoir et station de pompage de Montalègre		1'400	60	0	60	60	0	60	450	0	450	250	0	250
Dérivation du ruisseau de Broye et mise en séparatif du Galicien (subventions et recettes)		29'000	300	0	300	1'700	-300	1'400	3'200	-800	2'400	3'100	-800	2'300
Réfection de la conduite d'amenée du Pays d'Enhaut et du Pont-de-Pierre (subventions et recettes) Phase 1		1'000	400	0	400	600	0	600	0	0	0	0	0	0
Diagnostic des ouvrages d'eaux usées du réseau Lausannois		600	300	-300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rénovation et isolation du dépôt - atelier du réseau Jorat		450	250	0	250	200	0	200	0	0	0	0	0	0
Rénovation bâtiment Bret 5		800	400	0	400	400	0	400	0	0	0	0	0	0
Rénovation bâtiment Forel 6		500	500	-475	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Renaturation des sources de Mauvernay		14'000	0	0	0	300	0	300	1'500	0	1'500	1'500	-150	1'350
2020		6'000	0	0	0	2'000	0	2'000	2'000	-500	1'500	2'000	-500	1'500
Réfection des conduites à risque (subventions et recettes)														
Extension du réseau de Marjolatte, et suppression du réservoir de Benenté														

19/27

Service des finances

## Objets à voter - 2020-2023

Année de sortie		Objets	Crédit à voter	2020			2021			2022			2023		
				D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N
2020		Réfection des ouvrages d'évacuation des eaux (phase 1)	6'000	0	0	0	0	0	2'000	-2'000	0	2'000	-1'000	1'000	
		Rachat de réseau	6'000	0	0	6'000	-6'000	0	0	0	0	0	0	0	
2021		Réfection du réservoir de Crissier (2 cuves de 8'000 m3 + station de pompage)	8'000	0	0	0	0	0	3'000	0	3'000	3'000	-300	2'700	
2026		Revêtement du réservoir des Dailles (1ère cuve)	2'000	0	0	0	0	0	2'000	-2'000	0	0	0	0	
CP		Révision PGEE et mesures d'accompagnement	2'000	0	0	250	0	250	1'000	0	1'000	750	0	750	
2019		Amélioration du service à la population et Pôle Gare	2'500	150	0	150	0	2'200	150	0	150	0	0	0	
2021		Renouvellement des systèmes d'information police	2'000	0	0	2'000	0	2'000	0	0	0	0	0	0	
<b>Economie</b>			<b>15'030</b>	<b>4'800</b>	<b>-110</b>	<b>4'690</b>	<b>0</b>	<b>3'000</b>	<b>2'391</b>	<b>0</b>	<b>2'391</b>	<b>2'800</b>	<b>0</b>	<b>2'800</b>	
2019		Etudes et création de nouvelles zones de baignades 2ème volet (Vieux ports d'Ouchy)	300	300	0	300	0	0	0	0	0	0	0	0	
2020		Centre funéraire de Montoie - Etudes et réalisations	8'630	4'500	-110	4'390	0	3'000	891	0	891	0	0	0	
		Remplacement des installations techniques et rénovation des bâtiments													
2021		Rénovation du port d'Ouchy	6'100	0	0	0	0	0	1'500	0	1'500	2'800	0	2'800	
CH			<b>1'500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>500</b>	<b>0</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	<b>0</b>	<b>500</b>	
2021		Remplacement de l'application de gestion du contrôle des habitants	1'500	0	0	0	0	0	500	0	500	500	0	500	
SPSL			<b>425</b>	<b>675</b>	<b>-400</b>	<b>275</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
2019		Toit de la caserne - Végétalisation et pose de panneaux solaires - Compte d'attente en 2018 et crédit d'investissement en 2019	425	675	-400	275	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>3 - Sports et cohésion sociale</b>			<b>47'954</b>	<b>5'550</b>	<b>-5'300</b>	<b>250</b>	<b>5'545</b>	<b>-5'545</b>	<b>8'969</b>	<b>-5'540</b>	<b>3'429</b>	<b>6'700</b>	<b>-5'411</b>	<b>1'289</b>	
Sports			<b>6'864</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3'564</b>	<b>-135</b>	<b>3'429</b>	<b>1'400</b>	<b>-111</b>	<b>1'289</b>	
2021		Divers travaux d'assainissement de la piscine de Mon-Repos	2'500	0	0	0	0	0	2'264	-105	2'159	0	0	0	

Service des finances

20/27

## Objets à voter - 2020-2023

(en milliers de CHF - D = Dépenses, R = Recettes, N = Net)		2020			2021			2022			2023		
		D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N
Année de sortie	Objets	Crédit à voter											
2021	Assainissement et entretien des installations sportives - Crédit cadre (6ème étape) (subventions et recettes)	0	0	0	0	0	0	800	-30	770	800	-30	770
	Etape du Tour de France à Lausanne	0	0	0	0	0	0	500	0	500	0	0	0
2022	Remplacement d'un terrain synthétique à Chavannes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600	-81	519
CA	Divers travaux d'assainissement de la piscine de Mon- Repos - Compte d'attente	250	0	250	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Travail</b>		<b>41'090</b>	<b>-5'300</b>	<b>0</b>	<b>5'545</b>	<b>-5'545</b>	<b>0</b>	<b>5'405</b>	<b>-5'405</b>	<b>0</b>	<b>5'300</b>	<b>-5'300</b>	<b>0</b>
2019	Extension lausannoise de l'unité commune ORP-CSR	40'740	-5'300	0	5'300	-5'300	0	5'300	-5'300	0	5'300	-5'300	0
2021	Création d'un logiciel de gestion des participants à Emploi Lausanne	350	0	0	245	-245	0	105	-105	0	0	0	0
<b>4 - Logement, environnement et architecture</b>		<b>65'813</b>	<b>3'611</b>	<b>-193</b>	<b>12'635</b>	<b>-1'622</b>	<b>11'013</b>	<b>14'561</b>	<b>-1'603</b>	<b>12'958</b>	<b>11'676</b>	<b>-1'295</b>	<b>10'381</b>
<b>SLG</b>		<b>35'600</b>	<b>2'150</b>	<b>0</b>	<b>9'650</b>	<b>0</b>	<b>9'650</b>	<b>10'400</b>	<b>0</b>	<b>10'400</b>	<b>3'530</b>	<b>0</b>	<b>3'530</b>
2019	Théâtre de Vidy, Dalcroze 5 - Travaux de rénovation et de mise en conformité	24'000	2'050	0	2'050	0	8'200	8'200	0	8'200	2'050	0	2'050
2020	Espace des inventions, Maison de l'enfance, Centre aéré et Jardin de circulation, Vallée de la Jeunesse 1 - Assainissement de l'enveloppe (façades et toiture) et mise en sécurité	2'600	100	0	1'100	0	1'100	1'200	0	1'200	200	0	200
2021	Fondation de l'Hermitage - Travaux de rénovation	2'000	0	0	350	0	350	1'000	0	1'000	650	0	650
2022	Programme d'entretien et importants travaux de rénovation de divers bâtiments du patrimoine administratif (6ème étape)	7'000	0	0	0	0	0	0	0	0	630	0	630
<b>SOI</b>		<b>15'700</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>1'700</b>	<b>0</b>	<b>1'700</b>	<b>5'500</b>	<b>0</b>	<b>5'500</b>
2019	Socle de valorisation des données en vue d'opérer la transformation digitale de la Ville.	700	200	0	200	0	200	200	0	200	0	0	0
2021	Pilotage de la sécurité des systèmes d'information et de la protection des données	2'500	0	0	0	0	0	500	0	500	500	0	500
	Mise en oeuvre du socle de base de Lausanne Ville Digitale	2'000	0	0	0	0	0	500	0	500	500	0	500

## Objets à voter - 2020-2023

Année de sortie		Objets	Crédit à voter	2020			2021			2022			2023			
				D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N	
2022		Modernisation du système d'information de la Ville - Période 2022-2026		0	0	0	0	0	0	500	0	500	0	500	0	500
2023		SOI - Renouvellement du parc des micro-ordinateurs		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4'000	0	4'000
<b>SPADOM</b>			<b>14'213</b>	<b>1'161</b>	<b>-193</b>	<b>968</b>	<b>2'685</b>	<b>-1'622</b>	<b>1'063</b>	<b>2'361</b>	<b>-1'603</b>	<b>758</b>	<b>2'646</b>	<b>-1'295</b>	<b>1'351</b>	
2019		Réaménagement du parc de Montbenon	1'200	900	0	900	300	0	300	0	0	0	0	0	0	0
		SPADOM - Crédit cadre 2020 (Recettes FDD)	1'763	261	-193	68	375	-80	295	375	-80	295	375	-80	295	
2020		Mesures d'accompagnement AFTPU PALM 2016 (en lien avec postulat Evéquoz)	300	0	0	0	300	0	300	0	0	0	0	0	0	0
		SPADOM - Crédit cadre 2021 (Recettes FDD)	1'763	0	0	0	261	-193	68	375	-80	295	375	-80	295	
		Ferme de Rovéréaz - Travaux complémentaires (Recettes FDD)	1'349	0	0	0	1'349	-1'349	0	0	0	0	0	0	0	0
2021		Fermes urbaines et parcs agricoles	2'000	0	0	0	0	0	0	1'000	-1'000	0	500	-500	0	
		SPADOM - Crédit cadre 2022 (Recettes FDD)	1'763	0	0	0	0	0	0	261	-193	68	375	-80	295	
		Lausanne Jardins 2024 - Compte d'attente	200	0	0	0	100	0	100	100	0	100	0	0	0	
		Actions en faveur du patrimoine arboré	1'000	0	0	0	0	0	0	250	-250	0	250	-250	0	
2022		SPADOM - Crédit cadre 2023 (Recettes FDD)	1'875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	371	-305	66	
2023		Lausanne Jardins 2024	1'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400	0	400	
<b>SGLEA-C</b>			<b>300</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
2020		Evolution du socle technologique de Goéland	300	100	0	100	100	0	100	100	0	100	0	0	0	
<b>5 - Enfance, jeunesse et quartiers</b>			<b>137'000</b>	<b>5'190</b>	<b>0</b>	<b>5'190</b>	<b>14'101</b>	<b>0</b>	<b>14'101</b>	<b>15'010</b>	<b>-350</b>	<b>14'660</b>	<b>19'999</b>	<b>-350</b>	<b>19'649</b>	
<b>SEPS</b>			<b>129'100</b>	<b>4'300</b>	<b>0</b>	<b>4'300</b>	<b>12'601</b>	<b>0</b>	<b>12'601</b>	<b>13'600</b>	<b>0</b>	<b>13'600</b>	<b>18'149</b>	<b>0</b>	<b>18'149</b>	
2019		Crédit cadre pour le WIFI	1'350	300	0	300	300	0	300	300	0	300	300	0	300	
2020		Restructuration annexe du Belvédère 11 classes + 2 demi + une salle de gymnastique / rénovation intérieur existant	22'000	1'000	0	1'000	5'000	0	5'000	6'000	0	6'000	5'900	0	5'900	
		Collège de St-Roch - Rénovation du bâtiment - Crédit de construction (yc crédit d'étude)	17'500	3'000	0	3'000	5'800	0	5'800	5'800	0	5'800	1'500	0	1'500	
2021		Extension sous-gare - Collège de Floréal (yc compte d'attente)	10'000	0	0	0	11'151	0	11'151	1'500	0	1'500	3'500	0	3'500	
2022		Rénovation du collège de Montriond (yc cpte d'attente)	21'000	0	0	0	350	0	350	0	0	0	3'000	0	3'000	

## Objets à voter - 2020-2023

(en milliers de CHF - D = Dépenses, R = Recettes, N = Net)		2020			2021			2022			2023			
Année de sortie	Objets	Crédit à voter	D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N
2022	Assainissement des bâtiments scolaires y compris le mobilier - 6ème étape (y c. compte d'attente)	25'250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3'600	0	3'600
2025	Agrandissement du groupe scolaire de Grand-Vennes - 3ème étape (yc cpte d'attente)	32'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	349	0	349
<b>SGEIQ</b>		<b>4'790</b>	<b>140</b>	<b>0</b>	<b>140</b>	<b>300</b>	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>850</b>	<b>0</b>	<b>850</b>	<b>1'850</b>	<b>-350</b>	<b>1'500</b>
2020	Basilique de Notre-Dame - Relevage de l'orgue	140	140	0	140	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2021	Temple de Sévillan	650	0	0	0	300	0	300	350	0	350	0	0	0
2022	Réfection du Temple de Chailly	2'000	0	0	0	0	0	0	500	0	500	1'000	0	1'000
	Temple de Bellevaux - Relevage de l'orgue	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500	0	500
2023	Changeement d'affectation de la Maison de quartier Sous-Gare + CPO	1'500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	350	-350	0
<b>SAJE</b>		<b>3'110</b>	<b>750</b>	<b>0</b>	<b>750</b>	<b>1'200</b>	<b>0</b>	<b>1'200</b>	<b>560</b>	<b>-350</b>	<b>210</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2020	Mise en oeuvre d'une nouvelle politique tarifaire des services de la jeunesse et des loisirs et de l'accueil de jour de l'enfance	500	250	0	250	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Collège de Montblesson - Transformation du collège y compris le mobilier (subventions et recettes)	2'610	500	0	500	1'200	0	1'200	560	-350	210	0	0	0
<b>6 - Finances et mobilité</b>		<b>47'900</b>	<b>4'340</b>	<b>-3'390</b>	<b>950</b>	<b>3'560</b>	<b>-2'060</b>	<b>1'500</b>	<b>8'675</b>	<b>-1'950</b>	<b>6'725</b>	<b>11'155</b>	<b>-2'730</b>	<b>8'425</b>
<b>RM</b>		<b>32'600</b>	<b>500</b>	<b>0</b>	<b>500</b>	<b>1'500</b>	<b>0</b>	<b>1'500</b>	<b>5'700</b>	<b>0</b>	<b>5'700</b>	<b>8'380</b>	<b>-1'230</b>	<b>7'150</b>
2019	PALM 2012 - M3 stations	1'500	500	0	500	500	0	500	500	0	500	0	0	0
2020	PALM 2016 A - Mobilité douce (CA 684 - KCHF 349 déjà voté)	7'000	0	0	0	1'000	0	1'000	1'000	0	1'000	1'500	0	1'500
2021	PALM 2012 - Nouvelles lignes BHNS (23a EL01) - Saint-François / Pully	12'600	0	0	0	0	0	0	4'200	0	4'200	4'200	-800	3'400
2022	M3 - études - 2ème étape	2'500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'250	0	1'250
	Réseau TL - Tram (Accompagnement réseau AFTPU & adaptation des quais)	5'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600	0	600
	Rues vivantes II (recettes FDD)	4'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	830	-430	400
<b>PUR</b>		<b>10'300</b>	<b>3'840</b>	<b>-3'390</b>	<b>450</b>	<b>2'060</b>	<b>-2'060</b>	<b>0</b>	<b>1'950</b>	<b>-1'950</b>	<b>0</b>	<b>1'500</b>	<b>-1'500</b>	<b>0</b>
2019	Collecte centralisée des déchets dans l'hypercentre	2'400	1'150	-1'150	0	1'250	-1'250	0	0	0	0	0	0	0
	WC II publics, rénovation et modernisation	900	450	0	450	0	0	0	0	0	0	0	0	0

23/27

Service des finances



## Objets à voter - 2020-2023

Année de sortie		2020			2021			2022			2023			
		D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N	
		(en milliers de CHF - D = Dépenses, R = Recettes, N = Net)												
		Objets												
		Crédit à voter												
2019	Centre intercommunal de gestion des déchets de Malley - rénovation de la déchèterie industrielle, reconstruction de la station de lavage et gestion des eaux, stockage des matières et des équipements, gestion des accès en déchèterie	3'500	2'240	-2'240	0	810	-810	0	450	-450	0	0	0	0
2022	Centre intercommunal de gestion des déchets de Malley - Redistribution des surfaces dévolues à la déchèterie des ménages par la construction d'un étage supplémentaire	3'500	0	0	0	0	0	0	1'500	-1'500	0	1'500	-1'500	0
<b>Places de jeux</b>		<b>3'500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>875</b>	<b>0</b>	<b>875</b>	<b>875</b>	<b>0</b>	<b>875</b>
2022	Réaménagement de diverses places de jeux - 4ème étape	3'500	0	0	0	0	0	0	875	0	875	875	0	875
SPeL		1'500	0	0	0	0	0	0	150	0	150	400	0	400
2021	Optimisation SIRH	1'500	0	0	0	0	0	0	150	0	150	400	0	400
<b>7 - SIL</b>		<b>231'399</b>	<b>8'959</b>	<b>-100</b>	<b>8'859</b>	<b>15'888</b>	<b>-2'550</b>	<b>13'338</b>	<b>34'010</b>	<b>-3'900</b>	<b>30'110</b>	<b>36'188</b>	<b>-6'550</b>	<b>29'638</b>
SPAR		5'405	1'400	0	1'400	1'005	0	1'005	1'700	0	1'700	1'300	0	1'300
2020	Adaptation EDM et IDEX au marché du gaz	205	0	0	0	205	0	205	0	0	0	0	0	0
	Refecton façades du bâtiment de Chauderon 25	1'000	1'000	0	1'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	GestPat - Outil de gestion PAT (newgap)	1'500	400	0	400	500	0	500	400	0	400	200	0	200
2021	DataPat - gouvernance des données	1'200	0	0	0	300	0	300	400	0	400	500	0	500
	Migration plateforme ERP SAP vers S/4	1'500	0	0	0	0	0	0	900	0	900	600	0	600
<b>PAT</b>		<b>225'544</b>	<b>7'334</b>	<b>-100</b>	<b>7'234</b>	<b>14'658</b>	<b>-2'550</b>	<b>12'108</b>	<b>32'310</b>	<b>-3'900</b>	<b>28'410</b>	<b>34'888</b>	<b>-6'550</b>	<b>28'338</b>
2019	Remplacement SISOL	1'950	813	0	813	216	0	216	50	0	50	0	0	0
	Smart Metering (mesure intelligente) - équipements et installations	59'474	5'121	0	5'121	7'692	0	7'692	9'357	0	9'357	9'338	0	9'338
2020	Usine PdP - installation traitement eau	800	800	0	800	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Extension de la chaufferie de Malley (CAD)	8'200	500	0	500	3'500	0	3'500	4'000	0	4'000	200	0	200
	Mise aux normes chaudière 3 PDP	1'120	0	0	0	0	0	0	1'120	0	1'120	0	0	0
	Fuites Gaz (20ans) (financé par Fds ReR Gaz)	20'000	0	0	0	1'000	-1'000	0	1'000	-1'000	0	1'000	-1'000	0
	Production zone SUD (financé par Fds ReR CAD)	5'600	0	0	0	1'000	-1'000	0	1'200	-1'200	0	3'400	-3'400	0
	Projet de géothermie (financé par Fonds CO2)	20'000	100	-100	0	250	-250	0	500	-500	0	1'150	-1'150	0
	Renouvellement réseau CAD (suite thermographie)	20'000	0	0	0	1'000	-300	700	2'000	-600	1'400	2'000	-600	1'400

24/27

Service des finances

## Objets à voter - 2020-2023

Année de sortie		Objets	Crédit à voter	2020			2021			2022			2023		
				D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N
2021		Renouvellement du réseau du SEL (1970-1980) - Etape 2	87'000	0	0	0	0	0	0	12'483	0	12'483	17'400	0	17'400
		Belmont Bouclage HP (financé par Fds ReR Gaz)	1'400	0	0	0	0	0	0	600	-600	0	400	-400	0
<b>COM</b>			<b>450</b>	<b>225</b>	<b>0</b>	<b>225</b>	<b>0</b>	<b>225</b>	<b>0</b>	<b>225</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2020		Remplacement station GNC	450	225	0	225	0	225	0	0	0	0	0	0	0
<b>8 - Multi</b>			<b>174'675</b>	<b>21'176</b>	<b>-2'340</b>	<b>18'836</b>	<b>22'755</b>	<b>-1'467</b>	<b>21'288</b>	<b>34'283</b>	<b>-1'167</b>	<b>33'116</b>	<b>42'529</b>	<b>-2'916</b>	<b>39'613</b>
<b>RM</b>			<b>148'480</b>	<b>20'725</b>	<b>-2'115</b>	<b>18'610</b>	<b>21'107</b>	<b>-1'394</b>	<b>19'713</b>	<b>31'909</b>	<b>-1'094</b>	<b>30'815</b>	<b>39'202</b>	<b>-2'481</b>	<b>36'721</b>
2019		Rénovation et extension des réseaux (voirie et canalisations), échanges des compteurs, remise en état du marquage routier, signalisation lumineuse, édicules publics, réfection du Pont Chauderon - Crédit cadre 2020 (subventions et recettes, y.c. CA 0401 - 350k) FIM + SIL + EIQ + LEA	32'896	20'725	-2'115	18'610	7'325	-1'075	6'250	2'846	-375	2'471	1'652	-80	1'572
2020		Echallens (avenue) - Réaménagement du domaine public (tronçon sortie LEB sur l'avenue d'Echallens / limite communale Prilly) FIM + LEA	2'000	0	0	0	800	0	800	850	0	850	0	0	0
		Rénovation et extension des réseaux (voirie et canalisations), échanges des compteurs, remise en état du marquage routier, signalisation lumineuse, édicules publics - Crédit cadre 2021 (subventions et recettes) FIM + SIL + EIQ + LEA	21'188	0	0	0	9'582	-319	9'263	7'715	0	7'715	2'871	-191	2'680
		Tivoli, avenue + carrefour Tivoli / Sévelin FIM + SIL	7'000	0	0	0	3'300	0	3'300	3'700	-400	3'300	0	-260	-260
2021		Réaménagement du quartier du Vallon (réaménagement du domaine public, etc.) - 2ème étape FIM + LEA + SIL	2'500	0	0	0	100	0	100	1'100	0	1'100	1'300	0	1'300
		PALM 2007 - Maillefer, chemin - Prolongement de la ligne TL no 3 - Etudes et réalisation (Déjà voté : CA 431 KCHF 300) FIM + SIL + LEA	5'350	0	0	0	0	0	0	3'200	0	3'200	1'850	-500	1'350
		Rénovation et extension des réseaux (voirie et canalisations), échanges des compteurs, remise en état du marquage routier, signalisation lumineuse, édicules publics - Crédit cadre 2022 (subventions et recettes) FIM + SIL + EIQ + LEA	20'298	0	0	0	0	0	0	9'198	-319	8'879	7'209	0	7'209

## Objets à voter - 2020-2023

Année de sortie		2020			2021			2022			2023			
		D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N	
		(en milliers de CHF - D = Dépenses, R = Recettes, N = Net)												
		Objets												
		Crédit à voter												
2021	PALM 2012 - Chablais, avenue - Réaménagement de la voirie et de l'interface des transports en relation avec la halte Prilly-Malley FIM + SIL + LEA (y.c. CA 449 - 200k)	2'800	0	0	0	0	0	1'300	0	1'300	1'200	-350	850	
2022	Borde-Bellevaux (étape 1) PALM 2007 - BHNS Aloys-Fauquez PP6B & espaces publics	7'900	0	0	0	0	2'000	0	2'000	3'100	-600	2'500		
2022	Borde-Bellevaux (étape 2) PALM 2016B - BHNS Rte de la Borde PP11 & espaces publics	14'500	0	0	0	0	0	0	0	5'000	0	5'000		
	Rénovation et extension des réseaux (voirie et canalisations), échanges des compteurs, remise en état du marquage routier, signalisation lumineuse, édicules publics - Crédit cadre 2023 (subventions et recettes) FIM + SIL + EIQ + LEA	32'048	0	0	0	0	0	0	0	15'020	-500	14'520		
<b>SGLEA-C</b>		<b>26'195</b>	<b>451</b>	<b>-225</b>	<b>226</b>	<b>-73</b>	<b>1'648</b>	<b>-73</b>	<b>1'575</b>	<b>2'374</b>	<b>-73</b>	<b>2'301</b>	<b>-435</b>	<b>2'892</b>
2019	Léman 2030 - Crédit d'ouvrage du sous-sol de la place de la Gare, dont place de la Gare et vélostation (LEA)	21'900	451	-225	226	-73	451	1'459	378	1'386	2'592	-435	2'157	
2020	Léman 2030 - Crédit d'ouvrage plus-value espaces publics quartier des Fleurettes et communication sur le chantier Fleurettes (LEA)	4'295	0	0	0	0	1'197	915	1'197	0	915	0	735	
<b>9 - META</b>		<b>265'917</b>	<b>10'649</b>	<b>-7'081</b>	<b>3'568</b>	<b>-7'231</b>	<b>27'299</b>	<b>50'243</b>	<b>20'068</b>	<b>47'225</b>	<b>56'451</b>	<b>-9'087</b>	<b>47'364</b>	
<b>Métamorphose</b>		<b>265'917</b>	<b>10'649</b>	<b>-7'081</b>	<b>3'568</b>	<b>-7'231</b>	<b>27'299</b>	<b>50'243</b>	<b>20'068</b>	<b>47'225</b>	<b>56'451</b>	<b>-9'087</b>	<b>47'364</b>	
2019	Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étape 1 - Equipements scolaires et parascolaires - EIQ	31'451	2'629	0	2'629	-150	11'918	13'022	11'768	0	13'022	0	3'882	
	Stade olympique de la Pontaise – Travaux d'assainissement, de réfection, d'amélioration et de remplacement d'équipements - SCS	7'664	4'000	0	4'000	0	3'004	0	3'004	0	0	0	0	
	Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étape 1 - Réseaux, espace public et parc - CD	11'020	3'520	-7'081	-3'561	-7'081	4'350	1'629	-2'731	-3'018	1'000	-808	192	
2020	Parking manifestation Blécherette-Solitaire - FIM	2'000	0	0	0	0	1'655	0	1'655	0	0	0	0	
	Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étape 2 - Bureaux SPORTS, Inline, Patinoire, Centre tennis - SCS	33'120	0	0	0	0	3'482	13'078	3'482	0	13'078	0	13'078	

26/27

Service des finances

## Objets à voter - 2020-2023

(en milliers de CHF - D = Dépenses, R = Recettes, N = Net)		2020			2021			2022			2023		
		D	R	N	D	R	N	D	R	N	D	R	N
Année de sortie	Objets	Crédit à voter											
2020	Prés-de-Vidy - PPA et viabilisation du terrain - CD	500	0	500	500	0	500	7'633	0	7'633	7'633	0	7'633
	Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étapes 2 et 3 - Eqpts scolaires et parascolaires - EJJ	0	0	0	400	0	400	2'400	0	2'400	14'000	-110	13'890
	Ecoquartier des Prés-de-Vidy - EH - Travaux préparatoires et équipement de la parcelle - CD	0	0	0	450	0	450	5'340	0	5'340	6'510	0	6'510
2021	Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étape 2 - Locaux RM et SPADOM - FIM	0	0	0	118	0	118	518	0	518	1'500	0	1'500
	Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étape 2 - Réseaux et espace public - CD	0	0	0	1'422	0	1'422	1'482	0	1'482	7'670	-8'169	-499
	Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étapes 4 - Réseaux et espace public - CD	0	0	0	0	0	0	141	0	141	601	0	601
	Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étapes 2 et 3 - Fouilles archéologiques - CD	0	0	0	0	0	0	5'000	0	5'000	0	0	0
2022	Aménagements Tuilière-sud et interface transports publics - FIM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	456	0	456
	Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étape 2 - Parc du Bois-Mermet - LEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121	0	121
2024	Ecoquartier des Prés-de-Vidy - Voiries, arborisation et parcs publics - CD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total général</b>		<b>1'093'527</b>	<b>76'310</b>	<b>51'621</b>	<b>123'043</b>	<b>-30'775</b>	<b>92'268</b>	<b>187'592</b>	<b>-25'528</b>	<b>162'064</b>	<b>205'062</b>	<b>-31'089</b>	<b>173'973</b>



**CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE  
COMMISSION DES FINANCES**

**Rapport sur le Préavis 2019/45 du 24 octobre 2019 :**  
**« Budget de fonctionnement de l'exercice 2020 »**  
**« Plan des investissements pour les années 2019 à 2022 »**  
**« Achat d'actions de Romande Energie Holding S.A. – crédit  
complémentaire »**  
**« Augmentation du plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie  
des emprunts contractés par la société CADOUEST S.A. »**  
**« Vente de la participation dans le capital de Mediaprofil S.A. à Mediaprofil  
Holding S.A. »**

**Composition de la commission :**

Valentin Christe (Président)	Rapporteur	COFIN
Fabrice Moscheni	Rapporteur	Sous-commission CD
Matthieu Carrel		Sous-commission CD
Benjamin Rudaz	Rapporteur	Sous-commission SE
Joël Teuscher		Sous-commission SE
Alain Hubler	Rapporteur	Sous-commission SCS
Axel Marion		Sous-commission SCS
Jacques-Etienne Rastorfer	Rapporteur	Sous-commission LEA
Jean-François Cachin		Sous-commission LEA
Aude Billard	Rapporteuse	Sous-commission EJQ
Daniel Dubas (2 <sup>ème</sup> vice-président)		Sous-commission EJQ
Philippe Miauton	Rapporteur	Sous-commission FIM
Vincent Brayer		Sous-commission FIM
Romain Felli	Rapporteur	Sous-commission SIL
Johann Dupuis (1 <sup>er</sup> vice-président)		Sous-commission SIL

**Municipalité :** Florence Germond, Directrice des finances et de la mobilité

**Administration :** Emmanuel Bourquin, Chef du service des finances  
 Danièle Balet Nicolet, Adjointe au chef de service  
 François Vaney, Economiste

**Lieu et date des séances :** Hôtel de Ville, les 11, 13 et 20 novembre 2019

## Table des matières

1. Travail de la commission .....	<b>3</b>
2. Remerciements .....	<b>3</b>
3. Budget de fonctionnement.....	<b>3</b>
3.1 <i>Considérations générales</i> .....	3
3.2 <i>Charges</i> .....	4
3.3 <i>Revenus</i> .....	5
3.4 <i>Personnel</i> .....	5
4. Autofinancement .....	<b>5</b>
5. Mesures PSAF II .....	<b>6</b>
6. Budget d'investissement 2020.....	<b>6</b>
7. Endettement.....	<b>6</b>
8. Analyse des directions.....	<b>7</b>
8.1 <i>Culture et développement urbain (CD)</i> .....	7
8.2 <i>Sécurité et économie (SE)</i> .....	17
8.3 <i>Sports et cohésion sociale (SCS)</i> .....	23
8.4 <i>Logement, environnement et architecture (LEA)</i> .....	32
8.5 <i>Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)</i> .....	35
8.6 <i>Finances et mobilité (FIM)</i> .....	41
8.7 <i>Services industriels (SIL)</i> .....	51
9. Amendements .....	<b>57</b>
9.1 <i>Amendement 1</i> .....	57
9.2 <i>Amendement 2</i> .....	57
9.3 <i>Amendement 3</i> .....	58
9.4 <i>Amendement 4</i> .....	58
9.5 <i>Amendement 5</i> .....	59
9.6 <i>Amendement 6</i> .....	59
9.7 <i>Amendement 7</i> .....	60
9.8 <i>Amendement 8</i> .....	60
9.9 <i>Amendement 9</i> .....	61
9.10 <i>Amendement 10</i> .....	62
9.11 <i>Amendement 11</i> .....	62
9.12 <i>Amendement 12</i> .....	63
10. Conclusions.....	<b>63</b>

## **1. Travail de la commission**

Ce préavis a été traité par la Commission des finances durant les mois d'octobre et novembre, durant trois séances plénières, précédées de nombreuses visites.

Les Commissaires aux finances, organisés en sept sous-commissions, ont visité l'ensemble des directions de la Ville afin d'obtenir les informations utiles à l'analyse du budget et à l'établissement de leurs rapports. Ils ont pu étudier l'ensemble des données à leur disposition et poser les questions relatives à leurs interrogations.

La Commission des finances a pris connaissance de ces rapports lors de ses séances plénières et les a approuvés un par un. Les observations contenues dans certains des rapports ont été traitées sous la forme de vœux de la commission, non contraignants à l'égard de la Municipalité, et qui ne seront pas votés à nouveau au plénum.

La Commission des finances a travaillé dans un esprit de sérieux et avec une grande application. Dans le même esprit, ce rapport souhaite retransmettre au Conseil communal la minutie du travail des sous-commissaires dans chacune des directions de la Ville.

Les amendements soumis à notre commission ont été discutés et votés. Ils sont intégrés dans ce rapport.

## **2. Remerciements**

La Commission des finances tient à remercier tous les intervenants de l'administration qui ont été auditionnés et qui ont pu apporter l'ensemble des réponses demandées, mais tout particulièrement M. Emmanuel Bourquin, Chef du service des finances, ainsi que Mme Danièle Balet Nicolet et M. François Vaney. Elle adresse également ses vifs remerciements à Mme la Directrice Florence Germond.

## **3. Budget de fonctionnement 2020**

### **3.1. Considérations générales**

Le budget de fonctionnement 2020 prévoit un déficit de 47,6 millions. Suivant la tendance des années précédentes, les charges poursuivent leur croissance, modérée toutefois, à hauteur de 0.3% par rapport au budget 2019 (hors effet AVASAD), ce qui représente 5.3 millions. Relevons que la hausse des charges de personnel s'élève pour sa part à 0,9%.

L'accent continue d'être mis sur les structures d'accueil de la petite enfance, ainsi que sur la sécurité publique. La culture et la politique des quartiers ne sont pas en reste.



La Municipalité poursuit la mise en œuvre du Plan structurel d'amélioration financière (PSAF) II. Celui-ci permet de dégager des effets positifs à hauteur de 3,8 millions, dont 0,9 million de baisse des charges et 2,8 millions de hausse des produits. La Commission des finances l'encourage à poursuivre dans cette voie.

Les revenus des Services industriels (SiL) continuent de baisser (-4,8 millions), ce qui suscite l'inquiétude de la Commission des finances. Il faut malheureusement s'attendre à ce que cette tendance se poursuive compte tenu des réformes du marché de l'électricité et de celui du gaz en cours sur le plan fédéral. Le secteur multimédia des SiL est lui aussi toujours déficitaire, même si une amélioration est espérée dans un proche avenir.

L'exercice 2020 est également impacté par la bascule AVASAD et la modification de la fiscalité lausannoise. L'ensemble de cette opération représente pour la Ville une baisse de charges de 13,4 millions, et une baisse de revenus de l'ordre de 8 millions.

### 3.2. Charges

#### Charges apurées

(en millions de CHF)	B2019	B2020	Variation	Diff. %
<b>Charges de fonctionnement publiées</b>	<b>1'861.2</b>	<b>1'812.6</b>	<b>-48.5</b>	<b>-2.6%</b>
- Diminution des imputations internes		53.8		
Variation des achats d'énergies pour la revente (SIL)		-13.4		
<b>Total des charges apurées</b>	<b>1'861.2</b>	<b>1'853.0</b>	<b>-8.1</b>	<b>-0.4%</b>

La différence par rapport à 2019 s'explique principalement par la rubrique « dédommagements à des collectivités publiques » (diminution de 23.5 millions), la politique salariale (augmentation de 5,4 millions) ainsi que les axes prioritaires de la Municipalité, que sont la petite enfance et la sécurité. Il faut également soustraire les mesures PSAF II pour un montant de CHF 0.9 millions.

Les risques estimés par la Municipalité sont l'augmentation des taux d'intérêt potentielle, la hausse des amortissements et les aspects conjoncturels.

### 3.3. Revenus

#### Revenus apurés

(en mios de CHF)	B2019	B2020	Variation	Diff. %
<b>Revenus de fonctionnement publiés</b>	<b>1'818.8</b>	<b>1'765.1</b>	<b>-53.7</b>	<b>-3.0%</b>
- Diminution des imputations internes		53.8		
+ Augmentation des ventes d'énergies		-13.4		
<b>Total des revenus apurés</b>	<b>1'818.8</b>	<b>1'805.5</b>	<b>-13.3</b>	<b>-0.7%</b>

Les variations sont principalement dues à la diminution des recettes fiscales (CHF -8,0 mios), aux dédommagements de collectivités publiques (CHF -5,5 mios), aux prélèvements sur les réserves (CHF +8,5 mios), ainsi qu'aux taxes, ventes et prestations facturées (CHF -53,6 mios). Bien que ce dernier poste puisse paraître considérable, il correspond en grande partie à la suppression, aux Services Industriels, de la comptabilisation des ventes effectuées à l'interne de l'administration communale (à hauteur de CHF -50,8 mios).

### 3.4. Personnel

Par rapport au budget 2019, les effectifs sont en évolution de +48,7 EPT dont 23.7 EPT à mettre en lien avec les thématiques prioritaires.

#### Comparaison des charges de personnel

	Budget 2019	Budget 2020	Ecart B19-B20	Diff. %
Charges (en mios de CHF)	600.0	605.4	+5.4	+0.9%

## 4. Autofinancement

	B2019	B2020	Diff	Diff %
Investissements nets	207.2	194.6	-12.6	-6.5%
./. Autofinancement du compte de fonct.	59.0	57.5	-1.5	-2.5%
<b>Insuffisance d'autofinancement</b>	<b>148.2</b>	<b>137.1</b>	<b>-11.1</b>	<b>-7.5%</b>

Nous constatons que l'autofinancement du compte de fonctionnement est faible, en diminution de 2.5% par rapport au budget 2019.

## 5. Mesures PSAF II

Résumé des effets des mesures pour le budget 2020

Optimisation de charges	-0,9
Financements complémentaires	-1.4
Adaptations de revenus	-1.5
<b>Total</b>	<b>-3.8</b>

(en mios de CHF)

En prenant en considération les effets des mesures déjà introduites au budget 2019, les impacts liés au PSAF II s'élèvent de manière cumulée à CHF 32,8 millions.

## 6. Budget d'investissement 2020

Les dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2020, sans les autorisations d'achats, s'élèvent à CHF 242,5 millions. Une grande partie de ces dépenses pour 2020 est liée à la rénovation des réseaux, à la restructuration de la Fondation de Beaulieu ainsi qu'au projet Métamorphose.

### Les principales dépenses d'investissements prévues pour 2020

- Réseaux (voirie, parcs, eau, gaz, électricité) - CHF 49.1 mios
- Métamorphose (Stade de football de la Tuilière, Ecoquartier des Plaines-du-Loup) - CHF 27.5 mios
- Etablissements scolaires (Complexe scolaire des Fiches, création de classes à Béthusy et à Eglantines, rénovation du collège de St-Roch) - CHF 21 mios
- Restructuration de la Fondation de Beaulieu - CHF 18 mios
- PALM - CHF 12,1 mios
- Axes forts (tram et mesures d'accompagnement) - CHF 9.5 mios

## 7. Endettement

L'endettement net théorique prévu au 31.12.2020 est estimé à 2.177 milliards et sera donc en dessous du plafond fixé par le Conseil communal à 2.4 milliards pour la présente législature.

Par définition, ce montant ne comprend pas les engagements pris au travers des cautionnements ou de la Caisse de pensions du personnel de la commune de Lausanne (CPCL). Ces derniers n'en demeurent pas moins considérables, et devraient être gardés à l'esprit dans la discussion sur la situation financière de la Commune.

## 8. Analyse des Directions

### 8.1. Culture et développement urbain (CD)

#### 1 Introduction

La sous-commission, représentée par MM. Matthieu Carrel et Fabrice Moscheni a effectué ses visites le 28 octobre 2019 et 5 novembre 2019. Nos sincères remerciements vont à M. Joël Tammaro, chef comptable, qui nous a assistés de manière très professionnelle, ainsi qu'à Mme. Morella Frutiger, qui a organisé les séances.

Nos remerciements s'adressent également à Mme Roch, cheffe du Service des Bibliothèques et des Archives de la Ville, Mme Bauer, Cheffe du Service du contrôle des Finances de la Ville, M. Kinzer, Chef du Service de la Culture, M. Guérin, Chef (ai) du Service de l'Urbanisme, M. Affolter, Secrétaire Municipal, et finalement M. le Syndic Grégoire Junod.

#### 2 Recommandations

- L'introduction d'un code pour les impressions devrait être généralisée comme pratique à travers tous les dicastères. Il permet, au-delà d'une économie intéressante, plus de confidentialité sur les documents imprimés.

**Cette recommandation, traitée sous forme de vœu de la Commission des finances, a été acceptée par 5 OUI, 4 NON, 3 Abstentions.**

- Mettre le capital de la nouvelle société de Beaulieu dans le patrimoine financier.

**Cette recommandation, traitée sous forme de vœu de la Commission des finances, a été refusée par 0 OUI, 8 NON, 3 Abstentions.**

#### 3 Analyse du budget de la direction

##### 3.1 Généralités

Les tableaux de charges et revenus par services sont présentés dans les sections 4.1 et 4.2. Les charges et revenus par nature sont présentés dans les sections 5.1 et 5.2.

Au niveau macroscopique, le budget 2020 de CD se caractérise par une diminution de 17 millions des charges et une diminution de 9 millions des revenus. L'excédent de charge est de 215 millions, contre 224 millions en 2019.

La baisse des charges s'explique principalement par la reprise par le Canton de l'AVASAD, pour un total de 13.4 millions (voir section 3.2.6) et une diminution des versements au fonds de péréquation (~9 millions). La baisse des revenus provient de la baisse des produits provenant du fonds de péréquation (~9 millions).

En analysant de façon plus détaillées les chiffres, on se rend compte que la baisse des charges aurait pu être plus notable si elle n'avait pas été contrebalancée par les éléments suivants :

- Augmentation des charges liées à Beaulieu (voir section 3.2.5)
- Augmentation des subventions (service de la Culture) (voir section 3.2.4)

- Augmentation des montants de DDP non-facturés (voir section 3.2.3)
- Augmentation des charges liées aux amortissements, entre autres liés à Métamorphose (voir section 3.2.8)

L'augmentation des charges est en partie compensée par les points suivants :

- Mesure PSAF II (voir section 3.2.1)
- Variation positives faveur du CD de 5 millions sur les imputations internes (voir section 3.2.7)
- Maitrise de la croissance des EPT (voir section 3.2.2)

Reprenant les remarques ci-dessus et afin de mieux appréhender la situation opérationnelle de la direction, les charges et produits totaux opérationnels sont calculés dans la section 3.2.10. On constate que, à l'inverse des charges totales qui décroissent de 4.2%, les charges totales opérationnelles augmentent de 10 millions (i.e. 10.35%) par rapport à 2019. Concernant les produits, on constate que les revenus totaux opérationnels diminuent d'un demi-million (i.e. 7.20%) par rapport à 2019. Tenant compte de ces informations, on constate que, en termes opérationnels, le résultat du CD s'aggrave donc de près de 10.5 millions en 2020 par rapport à 2019.

Notons également le déménagement du MUDAC vers la Plateforme 10 comme événement marquant en 2020.

## 3.2 Analyse détaillée

### 3.2.1 Mesures PSAF2

Les mesures PSAF II influençant le budget 2020. Entre baisses de charges et augmentation des revenus, un total de 213'500 CHF d'amélioration est attendu en 2020.

### 3.2.2 Le personnel (EPT)

Les EPT de la direction est de 269.655, en augmentation de 3.26 EPT, dont deux EPT venant d'autres directions. Tenant compte de cela, la croissance est de 1.26 EPT (i.e. 0.5%).

### 3.2.3 DDP gratuits

Dans le poste 1103.365, les DDP non facturés sont reportés. Cette gratuité est en particulier accordée au TAS et au CIO. Si on tient compte du transfert venant du poste 1103.365, l'augmentation des subsides est donc 1'772'100 CHF.

### 3.2.4 Subvention à la culture

Les subventions sont reportées au poste 1401.365. Le montant total est de 5'076'5800 CHF. En y intégrant le 1401.390.3, qui sont les imputations internes liés aux subsides (pour un montant de 819'000 CHF), le montant total des subventions est de 51'577'200 CHF, contre 48'698'400 CHF dans le budget 2019, soit une augmentation de 2'878'800 CHF par rapport à 2019.

L'augmentation consiste en 2'150'000 CHF de subsides à Beaulieu (voir section 3.2.5 pour plus de détails) et 728'800 CHF d'augmentation pour les autres institutions. Sans tenir compte de la subvention pour Beaulieu, l'augmentation est de 1.5% par rapport à 2019.

Mentionnons la baisse de 50'000 CHF de la subvention à la Sinfonietta de Lausanne, alors que la baisse prévue était de 100'000 CHF.

Notons que 27'047'800, c'est-à-dire plus de la moitié des subventions, sont obtenus par le Théâtre de Vidy, l'OCL, l'Opéra et le BBL.

En termes de parts de leurs revenus, on peut constater les points suivants :

Institutions	Subvention de la Ville	Ratio envers le budget total	Autres produits que subventions, dons, sponsoring (*)	Recettes soumises à l'impôt sur le divertissement	Ratio «produit »/ recettes soumises à l'impôt sur le divertissement
Théâtre de Vidy	7'924'700	44%	6'454'998	929'464	14%
OCL	5'010'200	47%	1'758'038	561'179	32%
Opéra	8'840'400	57%	2'982'113	2'528'621	85%
BBL	5'272'500	46%	3'813'401	1'198'507	31%

(\*) ces produits sont typiquement les ventes de billets, ventes de tournées, ...

### 3.2.5 Beaulieu

La nouvelle stratégie « Beaulieu » engendrera pour la Ville en 2020 des charges de 3,322 millions (2.122 millions de francs en cash et 1.2 millions en amortissements), qui sont compensé partiellement par l'économie de 1.5 millions sur la dotation initial qui n'a plus lieu d'être et 600K de prélèvement sur la provision de 5 millions créé dans les comptes 2017 (solde au 1.1.2019 de 3.091 millions). Le coût total net pour la Ville est donc en 2020 de 1.222 million. Les impacts financiers de la nouvelle stratégie de Baulieu sont décrits dans le rapport-préavis 2018/60. A noter que l'amortissement sur la dotation initiale devait s'éteindre en 2023. Il en résulte que le coût net pour Lausanne passera à 2.722 millions dès 2024.

A noter que la Municipalité prévoit de mettre le capital de la nouvelle société de Beaulieu dans le patrimoine administratif.

### 3.2.6 Péréquation intercommunale et charges cantonales

Au niveau de la péréquation intercommunale (poste 1103.351 et 1103.451), on constate une diminution presque symétrique des charges et des revenus avec néanmoins un solde positif en augmentation de 614'200 CHF en faveur de Lausanne. En soustrayant les charges de 98'200'000 CHF et les recettes 180'143'900, on arrive donc à un excédent de recettes en faveur de Lausanne de 81'943'900 CHF.

Concernant les charges cantonales, elles diminuent de 14.6 millions à 181'225'300.00 à cause, principalement, de de la reprise par le Canton des charges liées à l'AVASAD (13.4 millions)

En combinant les différents flux, on arrive à une diminution des charges de 15'214'200CHF entre le budget 2020 et le budget 2019.

### 3.2.7 Imputations internes

On constate une diminution de 37.19% des charges liées aux imputations internes pour un total de 8.8 millions alors que les recettes liées aux imputations internes ne baissent que de 14.63% à 1.2 millions. Le différentiel par rapport à 2019 est donc positif pour le CD pour un total de 5'039'200 CHF.

Cette différence provient essentiellement du reclassement des charges de subventions de loyers (390.3) dans les subventions de financement (365) pour les institutions culturels pour CHF - 5'307'700.

### 3.2.8 Amortissements et mouvements sur les réserves.

Les amortissements sont en croissance de 1'142'100 CH à 8'207'300 CHF. Cette augmentation est due aux amortissements liés aux projets de Métamorphose. Ces amortissements vont continuer à croître dans les années à venir au fur et à mesure que Métamorphose se développe.

A notre connaissance, il n'y a pas de mouvement sur les réserves mais c'est une information à valider avec FIM.

### 3.2.9 Investissement et autorisation d'achat

Les investissements sont en augmentation

- Investissements déjà votés : le montant en 2020 sera de 19'260 millions. Aucune recette n'est prévue. La plus grosse partie de ces investissements est liée à la restructuration de Beaulieu avec un montant de 18 millions.
- Investissement à voter : le montant en 2020 est de 4.5 millions et 2 millions de revenus sont prévus. Les 4.5 millions sont prévus pour la rénovation du Capitole, pas si loin de la BCV.

Aucune autorisation d'achat n'est prévue.

### 3.2.10 Calculs de charges et produits opérationnels

Les charges et produits opérationnels sont obtenus en partant de charges et produits totaux par nature (voir sections 5.1et 5.2) et en y déduisant les éléments qui ne sont pas liés directement à l'activité opérationnelle des services.

Selon le tableau ci-dessous, on constate que, à l'inverse des charges totales qui décroissent de 4.2%, les charges totales opérationnelles augmentent de 2.8 millions (2.88%) par rapport à 2019. A noter qu'en 2020, les loyers gratuits et les DDP gratuits ont été re-classifiées en subvention (i.e. poste 365) en lieu et place d'imputations internes (i.e. 390). Pour tenir compte de ce fait, une ligne « retraitement 390.3 » a été ajouté dans le tableau. Notons néanmoins que sur les 7.2 millions de loyers et DDP gratuits, 1.6 millions sont des nouveaux DDP gratuits (et donc de revenus non-réalisés) qui commencent en 2020. Il s'agit des DDP gratuits pour TAS, CIO, MCBA et Beaulieu.

	Année 2020	Année 2019	Ratio
<b>Charges totales</b>	<b>403'171'100</b>	<b>420'852'300</b>	<b>-4.20%</b>
-Amortissements	-8'428'500	-7'286'400	15.67%
-Imputations internes	-8'850'200	-14'091'000	-37.19%
-Retraitement 390.3 vers 365)	-7'203'200		
-Dédommagement à collect. publiques	-279'427'300	-302'994'500	-7.78%
<b>Charges totales opérationnelles</b>	<b>99'261'900</b>	<b>96'480'400</b>	<b>2.88%</b>

Selon le tableau ci-dessous, on constate que les produits totaux décroissent de 4.54%, les revenus totaux opérationnels diminuent de près de 700K CHF (i.e. -10.20%) par rapport à 2019. A noter qu'en 2020, les recettes liées à des loyers gratuits ont été re-classifiées sur le poste 42 en lieu et place d'imputations internes (i.e. 490.3). Pour tenir compte de ce fait, une ligne « retraitement 490.3 » a été ajouté dans le tableau. La baisse de revenus s'explique par une baisse des revenus facturés par BDM (CHF 660'000). La facturation des prestations du Bureau de développement et projet Métamorphose et de la Commission immobilière se fait selon l'avancement des projets et n'est pas régulière

	Année 2020	Année 2019	Ratio
<b>Produits totaux</b>	<b>187'716'300</b>	<b>196'647'700</b>	<b>-4.54%</b>
-Imputations internes	-1'176'400	-1'378'000	-14.63%
- Retraitement 490.3 vers 365)	-201'600		
-Dédommagement à collect. publiques	-180'395'100	-188'648'100	-4.37%
<b>Produits totaux opérationnels</b>	<b>5'943'200</b>	<b>6'621'600</b>	<b>-10.20%</b>

En termes opérationnels, le résultat s'aggrave donc de près de 3.5 millions en 2020 par rapport à 2019.

## 4 Charges et revenus par services

### 4.1 Les charges par service

		CHARGES	part des	Budget 2020	Budget 2019	éc./bu d %	Comptes 2018	éc/bud get/
10								
0	1000	Conseil communal	0.34	1'356'600	1'405'400	-3.47	1'459'783.74	-7.07
	1001	Municipalité	1.04	4'208'300	4'203'800	0.11	3'962'618.00	6.20
11								
0	1103	Secrétariat municipal	28.63	115'431'300	122'791'900	-5.99	135'007'098.73	-14.50
	1104	Particip. à charges cantonales	44.95	181'225'300	195'825'300	-7.46	188'278'400.67	-3.75
11								
1	1110	Secrétariat général	4.28	17'251'300	15'653'100	10.21	14'977'595.68	15.18
14								
0	1401	Culture	16.25	65'510'400	62'432'400	4.93	61'796'088.43	6.01
18								
0	1800	Contrôle des finances de la VDL	0.42	1'704'900	1'765'500	-3.43	1'696'056.72	0.52
19								
2	1920	Bibliothèques et archives de la ville	2.44	9'842'700	10'059'000	-2.15	9'922'138.74	-0.80
19								
3	1930	Service d'urbanisme	1.65	6'640'300	6'715'900	-1.13	6'722'014.03	-1.22
		<b>DIRECTION</b>	<b>100.00</b>	<b>403'171'100</b>	<b>420'852'300</b>	<b>-4.20</b>	<b>423'821'794.74</b>	<b>-4.87</b>

### 4.2 Les revenus par service

		REVENUS	part des	Budget 2020	Budget 2019	éc./bu d %	Comptes 2018	éc/bu dget/
10								
0	1000	Conseil communal	0.00	300	300	0.00	3'430.05	-91.25
	1001	Municipalité	0.13	244'200	244'200	0.00	270'040.27	-9.57
11								
0	1103	Secrétariat municipal	97.19	182'448'100	190'766'800	-4.36	173'508'392.88	5.15



	1104	Particip. à charges cantonales	0.00	-	-	-	-	-
11	1110	Secrétariat général	0.59	1'116'000	1'776'600	-37.18	894'473.44	24.77
14	1401	Culture	0.42	789'000	809'000	-2.47	1'328'777.55	-40.62
18	1800	Contrôle des finances de la VDL	0.54	1'006'900	1'082'000	-6.94	1'073'374.87	-6.19
19	1920	Bibliothèques et archives de la ville	0.18	346'600	246'600	40.55	317'506.54	9.16
19	1930	Service d'urbanisme	0.94	1'765'200	1'722'200	2.50	1'909'894.99	-7.58
		<b>DIRECTION</b>	<b>100.00</b>	<b>187'716'300</b>	<b>196'647'700</b>	<b>-4.54</b>	<b>179'305'890.59</b>	<b>4.69</b>

## 5 Charges et revenus par nature

### 5.1 Les charges par nature

	CHARGES	part des charges	Budget 2020	Budget 2019	éc./bu d. %	Comptes 2018	écart %
30	Personnel	10.07	40'586'500	40'543'100	0.11	39'717'854.73	2.19
31	Biens, services, marchandises	2.27	9'146'700	9'242'100	-1.03	8'909'178.23	2.67
33	Amortissements	2.09	8'428'500	7'286'400	15.67	6'968'372.93	20.95
35	Dédom. à collect. publiques	69.31	279'427'300	302'994'500	-7.78	308'064'049.67	-9.30
36	Subventions accordées	14.07	56'731'900	46'695'200	21.49	51'689'527.70	9.76
38	Attributions aux réserves	0.00	-	-	-	-	-
39	Imputations internes	2.20	8'850'200	14'091'000	-37.19	8'472'811.48	4.45
	<b>DIRECTION</b>	<b>100.00</b>	<b>403'171'100</b>	<b>420'852'300</b>	<b>-4.20</b>	<b>423'821'794.74</b>	<b>-4.87</b>

### 5.2 Les revenus par nature

	REVENUS	part des	Budget 2020	Budget 2019	éc./bu d. %	Comptes 2018	écart %
41	Patentes, concessions	0.70	1'305'000	1'305'000	0.00	1'497'616.15	-12.86
42	Revenus des biens	0.26	483'700	262'100	84.55	528'977.94	-8.56
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	2.32	4'356'100	5'054'500	-13.82	4'936'570.50	-11.76
45	Dédom. de collect. publiques	96.10	180'395'100	188'648'100	-4.37	171'152'085.80	5.40
46	Subventions diverses	0.00	-	-	-	-	-
48	Prélèvements sur les réserves	0.00	-	-	-	-	-
49	Imputations internes	0.63	1'176'400	1'378'000	-14.63	1'190'640.20	-1.20
	<b>DIRECTION</b>	<b>100.00</b>	<b>187'716'300</b>	<b>196'647'700</b>	<b>-4.54</b>	<b>179'305'890.59</b>	<b>4.69</b>

## 6 Budget et commentaires par service

### 1000 Conseil communal

Personnel : 4.55 EPT, sans changement

1000.310 : Diminution des frais d'impression du Bulletin du Conseil communal (BCC)

1000.316 : Nouveau contrat de maintenance d'un logiciel (logiciel AGIR) de gestion des séances du Conseil communal et de la Municipalité

1000.317 : Diminution des dépenses liées aux réceptions du Conseil communal

### 1001 Municipalité

Personnel : 7 EPT, sans changement

1001.304 : Part « employeur » de la « LPP ». C'est en fait la somme des « comptes témoins LPP » de chaque Municipal. Cet argent est versé à la CPCL.

Explication donnée FIM : « *Chaque année, la CPCL facture le coût de la dotation des comptes LPP (minimum selon la loi) à la Ville de Lausanne. Ce coût comprend les bonifications annuelles individuelles ainsi que le coût de l'intérêt minimum LPP sur les comptes individuels LPP des Municipaux en exercice. Il s'agit donc d'un mélange entre prévoyance obligatoire et sur-obligatoire.* »

1001.307 : Retraites « LPP » pour 20 retraité(e)s de la Municipalité et 8 survivants

1001.436 : Retenues LPP mensuelles sur les salaires des conseillers Municipaux en exercice

1001.439 : Jetons de présence provenant des conseils d'administration

### 1103 Secrétariat municipal

Personnel : 64.3 EPT, en augmentation de 0.46 EPT lié à une réorganisation. En particulier, transfert de 2 huissiers depuis SE et LEA.

1103.300 : Moins d'élection prévue qu'en 2019. Diminution de la rémunération des scrutateurs dans le cadre de l'élection complémentaire cantonale.

1103.301 : Remplacement de personnes partant à la retraite par des personnes plus jeunes et dont le salaire est plus bas.

1103.310 : La création d'e-invitations pour toutes les invitations officielles de la Ville débouche sur une diminution des impressions de cartons d'invitation traditionnels.

1103.311 : Remplacement de la table de mixage du Casino de Montbenon (25 K)

1103.316 : Projet AGIR - Nouveau contrat de maintenance pour ce logiciel de gestion des séances du Conseil communal et de la Municipalité. AGIR remplacera GOELAND. 544'000 CHF ont été investi pour développer AGIR.

1103.317 : Dépenses pour les réceptions et le vin y relatif

1103.318 : Ce poste inclus les frais de La Poste (100K), les frais de paiement par CCP (100K) ainsi que des frais d'informatique externe et des honoraires d'avocats externes.

1103.319 : Diminution due à de frais divers d'élections et de votations moindre. Les cotisations à « Lausanne Région » et l'UCV » sont payées par ce compte. La cotisation à l'UCV est de 132'000 CHF (i.e. 1 CHF par habitant)

1003.330 : Pertes sur amendes non payées

1103.331 : Augmentation due au premier amortissement du crédit relatif au logiciel AGIR

1103.351 : Malgré son nom, ce poste ne porte que sur les attributions au Fonds de péréquation intercommunale (et non les charges cantonales – voir 1104.351). L'attribution de Lausanne au Fonds de de péréquation intercommunale diminue.

1103.365 : Gratuité accordées sur les nouveaux droits distincts et permanents (i.e. DDP) de superficie. Cette gratuité est en particulier accordée au TAS et au CIO. Si on tient compte du transfert venant du poste 1103.390.3, l'augmentation des subsides est donc 1'772'100 CHF.

Le DDP gratuit pour le CIO est défini dans le préavis 2015/53. Pour le TAS, il s'agit d'une décision de la Municipalité selon l'information du SMun « *Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) va devenir propriétaire d'une partie d'une PPE en projet de construction dans l'aile sud du Palais de Beaulieu. Comme les travaux du théâtre de Beaulieu ont pris du retard, les travaux du TAS ne vont pas démarrer à temps et le TAS doit trouver des locaux temporaires pour la future chambre anti-dopage. Pour limiter les conséquences financières du TAS, la Municipalité a décidé de surseoir l'encaissement des loyers des locaux actuels du TAS à Béthusy jusqu'au second semestre 2021. Après cette date, le TAS déménagera dans ses nouveaux locaux de Beaulieu* »

1103.366 : Cadeaux aux nonagénaires habitant Lausanne (~300 personnes)

1103.390 : Les loyers facturés par LEA. Reclassement de l'utilisation des salles du Casino de Montbenon par les services communaux du 1103.390 vers le 1103.365.

1103.427 : Le Casino de Montbenon a des affaires florissantes. Augmentation des revenus de location des salles du Casino de Montbenon et reclassement de l'utilisation des salles du Casino de Montbenon par les services communaux du 1103.490 vers le 1103.427.

1103.431 : Emolument de la commission de police ainsi que émoluments liés à la naturalisation. Forte augmentation des naturalisations jusqu'en 2020, puis le nombre semble baisser.

1103.436 : Transfert du Service de l'urbanisme des revenus résultant des dépens judiciaires du Tribunal cantonal (cf. 1930.436)

1103.437 : Amendes de stationnement sur fonds privés.

1103.451 : Malgré son nom, ce poste ne porte que sur les recettes provenant du Fonds de péréquation intercommunale. Les versements à la Ville de Lausanne au Fonds de de péréquation intercommunale diminuent, dans la même proportion que les versements de la Ville (i.e. 1103.351).

1103.490 : Reclassement de l'utilisation des salles du Casino de Montbenon par les services communaux du 1103.490 vers le 1103.427

#### **1104 Participation à des charges cantonales**

1104.351 : La diminution constatée sous ce poste résulte essentiellement de la reprise de l'AVSAVD par le Canton (CHF -13.4 millions)

#### **1110 Secrétariat général**

Personnel : 38.8 EPT, en augmentation de 2 EPT. En particulier, internalisation des développements web et création d'un poste pour projet METAMORPHOSE car le responsable de ce projet est malade depuis une année.

1110.301 : Augmentation salariale due « annuité-échelon »

1110.310 : Adaptation aux besoins réels des imprimés et fournitures de bureau – sensibilisation à l'impression.

1110.318 : Prestataires divers : Achat cartes journalières communes aux CFF (335'600.- CHF), développement web, projet METAMORPHOSE, frais de notaire, et journal communal (170'000 CHF)

1110.319 : Cotisation à des intuitions

1110.331 : Augmentation des amortissements en lien avec le projet Métamorphose

1110.390 : Augmentation liée à la participation aux frais de restructuration de la Fondation de Beaulieu

1110.434 : La facturation des prestations du Bureau de développement et projet Métamorphose et de la Commission immobilière se fait selon l'avancement des projets et n'est pas régulière.

#### **1401 Service de la Culture**

Personnel : 54.75 EPT, en augmentation de 0.8 EPT.

1401.300 : Commissions consultative pour les arts de scène.

1401.310/311/313/318 : Ajustement lié au déménagement du mudac vers Plateforme 10. Depuis mi-juin, le MUDAC sera fermé. En 2021, le MUDAC deviendra une fondation de droit public, subventionnée par la Ville de Lausanne.

1401.316 : Implémentation de la billetterie en ligne pour les musées lausannois fait par SECUTIX : vente billet pour les musées. Premier projet de la stratégie de Kiosk culturel. Cet investissement devrait être compensé par des revenus supplémentaires (voir 1401.434)

1401.319 : Charges des expositions des musées.

1401.331 : Provision pour payer l'impôt sur le divertissement pour des spectacles. La provision initiale était de 1 million.

1401.365 : Reclassement des loyers subventionnés du 1401.390 vers le 1401.365 et octroi d'une subvention complémentaire (2.15 millions) pour Beaulieu selon le préavis N° 2018/60.

1401.390 : Reclassement des loyers subventionnés du 1401.390 vers le 1401.365.

1401.427 : Reclassement d'un revenu de loyer du 1401.490 vers le 1401.427.

1401.434 : Ajustement de la politique tarifaire des musées lausannois. En sus, on escompte 70K venant de la billetterie électronique et une perte de 25K en raison de la fermeture du MUDAC en été 2020.

1401.435 : Nouveaux revenus liés à l'exploitation d'une buvette au Musée Historique de Lausanne

1401.436 : Diminution du soutien du Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) pour financer un chef de projet pour les Jeux Olympique de la Jeunesse 2020. Soutien pour JOJ fini car JOJ

#### **1800 Contrôle des finances de la Ville de Lausanne**

Personnel : 9.5 EPT, sans changement

1800.301 : Un départ a été remplacé par une personne plus jeune.

1800.310 : Diminution des achats de papiers, de journaux sur base des dépenses des trois dernières années

1800.318 : Renoncement à l'acquisition d'un logiciel métier. Ce logiciel coute 30 K et permettrai de faire de substantielle économie de temps.

1800.434 Diminution des revenus de révision externe. Hors Ville de Lausanne, il reste encore 2 audits externes qui sont le JOJ et la FASL

1800.490 : Coût de l'audit externe des comptes de la Ville (~5'000 heures de travail pour un total de 992'000 CHF)

#### **1920 Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne**

Personnel : 52.865 EPT, sans changement

1920.310 : coût pour de la signalétique dans les bibliothèques

1920.313 : Budget achat marchandises, dont 630K pour acheter des livres, en version papier, sur la base de la politique documentaire.

1920.316 : Logiciel de gestion (29K pour archive et 84K pour bibliothèque)

1920.318 : Reprise par la Ville de l'organisation du Prix du polar romand, suite à la décision de la Fondation pour l'Écrit, liée à Palexpo, de se retirer de l'organisation de ce dernier.

1920.331 : Fin des amortissements pour le mobilier de la bibliothèque de la Sallaz et pour le remplacement du système de gestion des bibliothèques de la Ville

1920.365 : Parmi ces subventions, 170K de subventions casuelles qui sont décidées par Mme Falconnier.  
1920.390 : En majorité, ce sont des loyers.  
1920.439 : Amendes pour retard dans la restitution des livres.  
1920.451 Projet d'augmentation du mandat de prestation de la DGEO pour les bibliothèques scolaires et collaboration avec les bibliothèques de la Ville. Projet en partenariat avec le Canton

### **1930 Service de l'urbanisme**

Personnel : 37.9 EPT, sans changement

1930.310 : Frais liés aux annonces de mises à l'enquête. Ceci est refacturé aux postes 1930.434, 1930.438 et 1930.490  
1930.318 Création d'une Commission consultative d'urbanisme et d'architecture (CCUA) dont le coût est de 60K. Les affaires juridiques sont transférées au secrétariat municipal (diminution des coûts de 105K)  
1930.390 : Réduction de l'imputation interne de loyer pour l'Atelier des maquettes (réduction des surfaces utilisées)  
1930.410 : Baisse des mises à l'enquête en 2020. La baisse est liée à la valeur des chantiers (selon la norme CF2). Les chantiers en cours étant plus petits qu'avant. Le nombre de permis est de 400 par année.  
1930.434 Augmentation de la facturation des prestations du Service dans le cadre de l'établissement de plans de quartiers. Cette mesure a été mise en place il y a 3 ans. L'augmentation des recettes est de 150 K en 3 ans.  
1930.436 Transfert vers le Secrétariat municipal des revenus résultant des dépens judiciaires du Tribunal cantonal (cf. 1103.436)

\*\*\*

Au vu des explications apportées ci-dessus, la sous-commission CD vous invite à accepter le budget 2020.

Les commissaires :

Fabrice Moscheni (rapporteur)

Mathieu Carrel

### **Vote de la COFIN**

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction CD par :

Oui : 5

Non : 1

Abstention : 5

Elle vous recommande d'en faire de même.

## 8.2. Sécurité et économie (SE)

### Introduction

Le budget de la Direction Sécurité et Economie se présente globalement dans la continuité des années précédentes, lorsque pris dans son ensemble, avec une légère croissance du budget total de 1.6%. Toutefois, de profonds changements affectent la présentation du budget, comme le transfert des Pompes Funèbres Officielles (PFO) qui se termine au budget 2020, ou le regroupement budgétaire des secours et incendie, sécurité civile et du groupe sanitaire sous l'égide du service de protection et sauvetage. Le budget de ce dernier gonfle ainsi de +94% par rapport à 2019, sans toutefois qu'il ne se produise de massifs engagements ou de nouvelles charges.

Le fait que les imputations internes soient désormais systématiquement regroupées au bon endroit à travers les divers centres budgétaires de la Direction est appréciable pour la lisibilité.

### Budget de la Direction

#### Les charges par service

		CHARGES	part des charges %	Budget 2020	Budget 2019	éc./bud. %	Comptes 2018	écart budget-cptes. %
200	2000	Secrétariat général	1.30	3 848 200	3 861 800	-0.35	3 473 884.52	10.78
200	2001	Taxis	0.30	878 000	873 900	0.47	872 958.52	0.58
220	2200	Commerces, manifestation, séjour	2.21	6 549 600	6 647 500	-1.47	6 251 668.78	4.77
220	2201	Inhumations et incinérations	1.90	5 623 900	3 260 100	72.51	3 252 913.69	72.89
230	2300	Contrôle des habitants	1.70	5 038 100	4 933 700	2.12	4 834 388.30	4.21
241	2410	Corps de police	36.52	108 041 200	106 145 000	1.79	103 433 954.14	4.45
250	2500	Secours et incendie	-	-	26 774 500		25 290 454.32	
250	2501	Office de la sécurité civile	-	-	6 377 100		5 956 089.77	
250	2502	Groupe sanitaire	-	-	10 421 400		9 796 321.53	
250	2503	Pompes funèbres officielles	-	-	2 676 000		2 380 503.12	
250	2504	Service de protection et sauvetage	13.86	41 013 600	-	94.13	-	99.93
291	2910	Eau potable	24.41	72 213 900	65 004 700	11.09	72 133 626.25	0.11
291	2911	Evacuation eaux claires et usées	8.49	25 120 000	26 825 100	-6.36	14 196 982.69	76.94
291	2912	Traitement des eaux usées	9.29	27 487 000	27 362 800	0.45	25 039 858.52	9.77
		<b>TOTAL</b>	<b>100.00</b>	<b>295 813 500</b>	<b>291 163 600</b>	<b>1.60</b>	<b>276 913 604.15</b>	<b>6.83</b>

## Les revenus par service

		REVENUS	part des produits %	Budget 2020	Budget 2019	éc./bud. %	Comptes 2018	écart budget-cptes. %
200	2000	Secrétariat général	0.23	484 800	578 500	-16.20	561 949.30	-13.73
200	2001	Taxis	0.31	660 800	660 800	-	666 150.00	-0.80
220	2200	Commerces, manifestation, séjour	5.78	12 209 800	13 092 800	-6.74	12 536 091.89	-2.60
220	2201	Inhumations et incinérations	2.14	4 523 900	3 110 800	45.43	2 433 521.85	85.90
230	2300	Contrôle des habitants	0.87	1 832 500	1 912 500	-4.18	1 894 182.25	-3.26
241	2410	Corps de police	21.02	44 406 300	43 054 800	3.14	41 827 884.31	6.16
250	2500	Secours et incendie			12 350 000		12 374 461.65	
250	2501	Office de la sécurité civile			1 675 800		1 757 164.07	
250	2502	Groupe sanitaire			9 799 400		9 381 365.38	
250	2503	Pompes funèbres officielles			2 721 500		1 679 963.04	
250	2504	Service de protection et sauvetage	10.50	22 176 100		93.08		94.31
291	2910	Eau potable	34.26	72 393 900	65 184 700	11.06	72 313 626.25	0.11
291	2911	Evacuation eaux claires et usées	11.89	25 120 000	26 825 100	-6.36	14 196 982.69	76.94
291	2912	Traitement des eaux usées	13.01	27 487 000	27 362 800	0.45	25 039 858.52	9.77
		<b>TOTAL</b>	<b>100.00</b>	<b>211 295 100</b>	<b>208 329 500</b>	<b>1.42</b>	<b>196 663 201.20</b>	<b>7.44</b>

		EXCÉDENT DE CHARGES		84 518 400	82 834 100		80 250 402.95	
--	--	---------------------	--	------------	------------	--	---------------	--

Il est à relever que les centres de budgétaires 2500, 2501 et 2502 ont été regroupés sous le nouveau centre 2504, alors que le centre 2503 a été intégré au centre 2201.

## Les charges par nature

		CHARGES	part des charges %	Budget 2020	Budget 2019	éc./bud. %	Comptes 2018	écart budget-cptes. %
30		Personnel	57.34	169 613 300	168 393 100	0.72	159 924 440.28	6.06
31		Biens, services, marchandises	19.50	57 689 700	65 461 700	-11.87	54 771 979.54	5.33
33		Amortissements	8.47	25 040 700	18 497 000	35.38	18 886 843.47	32.58
35		Dédom. à collect. publiques	0.33	969 000	970 500	-0.15	956 036.10	1.36
36		Subventions accordées	0.22	652 800	552 800	18.09	519 800.00	25.59
38		Attributions aux réserves	3.18	9 413 300	8 950 000	5.18	25 688 169.67	-63.36
39		Imputations internes	10.96	32 434 700	28 338 500	14.45	16 166 335.09	100.63
		<b>TOTAL</b>	<b>100.00</b>	<b>295 813 500</b>	<b>291 163 600</b>	<b>1.60</b>	<b>276 913 604.15</b>	<b>6.83</b>

## Les revenus par nature

		REVENUS	part des charges %	Budget 2020	Budget 2019	éc./bud. %	Comptes 2018	écart budget-cptes. %
40		Impôts	2.84	6 000 000	6 800 000	-11.76	6 164 662.90	-2.67
41		Patentes, concessions	0.94	1 980 000	2 000 000	-1.00	2 006 267.45	-1.31
42		Revenus des biens	2.42	5 121 800	4 640 800	10.36	4 959 756.24	3.27
43		Taxes, ventes et prest. facturées	67.75	143 156 000	146 531 700	-2.30	148 254 320.55	-3.44
45		Dédommag. de collect. publiques	10.44	22 067 500	21 475 400	2.76	19 706 102.85	11.98
46		Subventions acquises	0.25	529 300	359 800	47.11	557 726.15	-5.10
48		Prélèvements sur les réserves	4.45	9 405 100	2 550 000	268.83	3 701 988.71	154.06
49		Imputations internes	10.90	23 035 400	23 971 800	-3.91	11 312 376.35	103.63
		<b>TOTAL</b>	<b>100.00</b>	<b>211 295 100</b>	<b>208 329 500</b>	<b>1.42</b>	<b>196 663 201.20</b>	<b>7.44</b>

## Le personnel

Les charges de personnel augmentent essentiellement dans le Corps de Police, en conformité avec le plan de législature visant 500 EPT en 2021, en sus de 3 EPT de postes de patrouilleurs scolaires combinés à des fonctions d'agents de sécurité publique, ainsi qu'au service du contrôle des habitant, par l'engagement d'un agent recenseur. Des frais destinés à la formation du personnel et au transfert de compétences sont également prévus dans ce service.

### Budget et commentaires par service

<b>200</b>	<b>Secrétariat général (SG)</b>
	De légères hausses sont dues aux engagements de personnel pour la mise sur pied de la politique de lutte contre le harcèlement de rue, en partage de poste avec le service de Police.
	Les sous-commissaires relèvent que l'Observatoire de la sécurité ne bénéficie pas de la meilleure des visibilité dans les comptes, via son rattachement au SG. Cet observatoire, amené à grandir, devrait figurer de manière plus lisible dans le budget et les comptes.
2000.390	Augmentation des charges due au déménagement de l'Observatoire de la sécurité aux Côtes de Montbenon
2000.439	Augmentations des revenus en lien avec les jetons de présence du Directeur
2000.451	Diminution de revenus due au financement partiel de la gestion de la sécurité de l'ECS
<b>2001</b>	<b>Taxis</b>
	Une légère hausse de la facture lausannoise à l'association intercommunale des taxis est expliquée par la hausse de la population communale (taxe de 1.90 CHF par habitant, inchangée). L'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur les taxis induit une incertitude sur ce poste budgétaire, car les effets de la loi sur le marché sont encore peu estimables.
<b>220</b>	<b>Service de l'économie</b>
<b>2200</b>	<b>Commerce, manifestation, séjour</b>
	Les variations de rentrées via la taxe sur les manifestations est notable, à la baisse, par rapport à un certain optimisme lors de l'examen des comptes 2019.
2200.313	Augmentation liée à l'achat de matériel pour le remplacement de certains amarrages
2200.314	Economie de charges due à une replanification du dragage des ports
2200.315	Augmentation due aux nouveaux contrôles annuels des pompes et des bornes électriques pour les navigateurs
2200.318	Diminution en lien avec la fin des prestations de Statistique Vaud et le financement Bô Noël imputé sur le compte des subventions 2200.365
2200.365	Augmentation liée à la nouvelle subvention pour les marchés lausannois
2200.390	Augmentation due aux travaux plus conséquents pour l'entretien des ports (main d'œuvre et bateau faucardeur)
2200.406	Diminution due à la baisse des revenus pour les cinémas et les spectacles
<b>2201</b>	<b>Inhumations et incinérations</b>
	L'entretien des fours crématoire (chiffre 315) et des travaux sur les bâtiments du centre mortuaire, notamment pour un futur assainissement énergétique, pèsera sur les frais à engager pour maintenir l'infrastructure des PFO, dans un marché incertain.
2201.301	Transfert de cinq collaborateurs SPSL/PFO et d'un collaborateur SPADOM (selon décision municipale du 17 janvier 2019, nouvelle organisation pour les prestations funéraires)
2201.311	Diminution liée au fait que le budget 2019 prévoyait le remplacement ponctuel d'une machine (auto-laveuse)
2201.313	Augmentation liée à l'intégration des Pompes Funèbres Officielles (PFO), notamment l'achat de matériel (cercueils, croix, etc.)
2201.315	Augmentation principalement liée au fait que deux fours crématoires doivent impérativement faire l'objet d'une grande révision en 2020 (notamment remplacement du réfractaire)
2201.316	Augmentation liée à l'intégration de la gestion administrative des cimetières (SPADOM), notamment la redevance du logiciel de gestion et à l'intégration des PFO pour le maintien de cinq places de parc
2201.318	Diminution liée à la mise à jour ponctuelle en 2019 de l'application de gestion des décès



- 2201.319 Augmentation liée à l'intégration des PFO, notamment l'avance des frais liés à l'exécution des conventions signées avant le 31 juillet 2018 (annonces, faire-part, acte de décès, fleurs, couronnes, gerbes, etc.)
- 2201.330 Augmentation liée à l'intégration des PFO, notamment la revalorisation des conventions ultérieures à 2008 et aux factures débiteurs défalquées par le contentieux
- 2201.331 Augmentation liée à l'intégration des PFO, notamment l'amortissement des deux corbillards
- 2201.390 Augmentation liée à l'intégration de la gestion administrative des cimetières (SPADOM), notamment les prestations d'entretien des tombes réalisées par les collaborateurs du SPADOM
- 2201.424 Augmentation liée à l'intégration des PFO, notamment la dissolution de la provision pour les conventions d'obsèques antérieures à 2008, exécutées dans l'année et à la récupération par le contentieux des factures débiteurs défalquées
- 2201.427 Diminution des ventes et renouvellement des concessions, des columbariums et des inhumations
- 2201.431 Augmentation du tarif municipal relatif aux inhumations et incinérations (mise en œuvre dès 2019)
- 2201.434 Augmentation liée à l'intégration de la gestion administrative des cimetières (SPADOM), notamment les recettes relatives à l'entretien des tombes et à l'intégration des PFO et l'exécution des conventions d'obsèques signées avant le 31 juillet 2018 (date de la renonciation aux prestations commerciales des PFO)
- 2201.435 Augmentation liée à l'intégration des PFO, notamment l'exécution des conventions d'obsèques signées avant le 31 juillet 2018
- 2300 Service du contrôle des habitants**  
 Les variations d'émoluments perçus s'explique par des cycles sur 5 ans, lié à des changements de régimes légaux quant aux permis de séjour. La variation pour 2020 est donc totalement attendue et non l'effet d'un autre changement.  
 Le budget de formation du personnel, anticipé pour 2019 mais non dépensé, est reporté pour 2020, et redescendra par la suite à un montant toutefois supérieur à celui existant précédemment au budget.
- 2410 Corps de police**  
 De légères variations sont observées notamment pour le budget de rentrées des amendes, via l'effet probable des nouveaux postes d'assistants de sécurité publiques présentés plus haut.  
 Au niveau du plan des investissements, la participation lausannoise au projet cantonal Odyssee (refonte de l'outil administratif des polices cantonales et communales) coûtera un montant bien supérieur à celui figurant au plan des investissements.
- 2410.310 Diminution de charges due à la baisse du coût de l'impression des bulletins d'amendes d'ordre
- 2410.311 Augmentation de charges due à l'équipement de personnel supplémentaire par rapport à 2019, à l'acquisition de quatre vélos électriques supplémentaires et au renouvellement d'une partie des smartphones
- 2410.314 Augmentation de charges due à la modification des portes du quartier cellulaire pour des raisons de sécurité
- 2410.315 Diminution de charges liée à l'entretien des objets mobiliers
- 2410.316 Augmentation de charges due à la facture cantonale pour des outils informatiques métier
- 2410.318 Augmentation de charges due aux frais d'identification des propriétaires de véhicules, ainsi qu'aux frais de téléphonie induits par le Système d'aide à l'engagement plus importants qu'initialement envisagés
- 2410.319 Augmentation de charges due aux nouvelles taxes et augmentations de tarifs de la Confédération pour la localisation d'appareils de télécommunication ainsi que la fourniture de renseignements pour les enquêtes
- 2410.330 Augmentation de charges due à l'ajustement à la réalité des montants nécessaires pour l'amortissement de créances non payées
- 2410.331 Augmentation de charges découlant du début de l'amortissement du renouvellement des appareils de radiocommunication
- 2410.427 Diminution de revenus due à l'abandon de la facturation d'un terrain au Vallon servant au parcage de véhicules privés d'ayants droit au PML
- 2410.439 Augmentation de revenus due à l'ajustement à la réalité du produit de la taxe CO2
- 2410.451 Augmentation de revenus lié à la participation du Canton aux frais de fonctionnement du quartier cellulaire
- 2410.452 Augmentation de revenus due au remboursement des autres polices communales pour l'engagement d'une collaboratrice administrative du Système d'aide à l'engagement

**2504****Service de protection et sauvetage**

Des augmentations d'EPT ont lieu dans le secteur ambulance, mais sont entièrement financés au travers d'une convention avec le canton, ce qui rend l'opération neutre.

A la suite de l'abandon des prestations commerciales des Pompes funèbres officielles et de leur fusion dans le nouvel Office des prestations funéraires du Service de l'économie, les trois centres budgétaires restants au SPSL sont fusionnés en un seul à des fins de cohésion.

La fin du transfert des PFO est visible dans le budget. Des besoins en investissement seront probables dans les années à venir concernant la caserne des pompiers, dont l'emplacement actuel a été confirmé comme étant pertinent. L'ancienneté du bâti et diverses rénovations et mises aux normes devront avoir lieu.

**291****Service de l'eau**

Budget sans grand changement par rapport à 2019 qui voyait beaucoup de mutations entre les trois centres budgétaires. Les coûts de fonctionnement de la STEP (regroupés dans le 2912) seront encore stables en 2020, car les nouveaux équipements au fonctionnement plus onéreux n'entreront en service qu'après. Cette augmentation de coûts sera répercutée sur la taxe d'épuration, ce qui touchera le centre 2911 à terme.

Les imputations internes qui figuraient dans d'autres sections sont désormais également regroupées au chiffre 390.

Les commissaires relèvent que le plan des investissements pour ce service fonctionne selon une logique différente, vu que ces investissements sont auto-financés par les diverses taxes. Or, suivant l'arbitrage des décisions d'investissement, le fait de repousser ceux liés au service de l'eau ne fait qu'augmenter les réserves, sans réelles économies pour le budget communal. Il en va de même pour les autorisations d'achat.

**2910****Eau potable**

- 2910.305 Diminution de charges due à une baisse du taux de cotisation à l'assurance accident
- 2910.309 Augmentation de charges liée aux formations CEP
- 2910.314 Augmentation de charges relative l'entretien des immeubles d'exploitations
- 2910.316 Diminution de charges découlant du transfert de la location des terrains et des sources de la nature 316 vers la 390
- 2910.318 Diminution de charges due aux prestations transversales transférées à la nature 390
- 2910.330 Augmentation de charges due à l'amortissement extraordinaire de matériel obsolète stocké par le SALV
- 2910.331 Augmentation de charges ayant trait à l'ajout de l'amortissement du crédit-cadre annuel et du préavis sur les axes forts
- 2910.380 Augmentation de charges due à l'équilibrage des charges et produits de l'exercice
- 2910.390 Augmentation de charges due au transfert de la location des terrains et des sources de la nature 316 vers la 390
- 2910.480 Augmentation de revenus découlant d'un nombre plus important de préavis à financer par fonds de réserve

**2911****Evacuation des eaux claires et usées (uniquement à charge de Lausanne)**

- 2911.301 Augmentation de charges due au recours à des auxiliaires plus important
- 2911.311 Diminution de charges liée à la fin de l'implémentation de QGEP, logiciel informatique de plan de conduite et de la gestion des eaux usées
- 2911.319 Augmentation de charges due aux taxes d'utilisation du domaine public à Lausanne
- 2911.330 Augmentation de charges due à la création d'un budget pour les pertes sur débiteurs
- 2911.331 Augmentation découlant de l'amortissement de nouveaux préavis (Plaines du loup, crédit-cadre)
- 2911.366 Augmentation de charges due à l'introduction de la subvention pour la récupération d'eau de pluie
- 2911.380 Diminution de l'attribution aux réserves due à la réduction de taxes RETE (surfaces étanches)
- 2911.435 Augmentation découlant des revenus supplémentaires de ventes d'électricité
- 2911.438 Diminution de revenus due à la baisse des prestations facturées aux crédits d'investissements d'autres services de la Ville (par ex. taxes de raccordement)
- 2911.439 Augmentation de revenus due au financement par le FDD des subventions pour la récupération d'eau de pluie
- 2911.490 Diminution de revenus liée à un rabais accordé sur les taxes surface étanche applicables au domaine public

<b>2912</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>
2912.305	Diminution de charges due à une baisse du taux de cotisations à l'assurance accident
2912.390	Augmentation de charges due à la facturation des prestations transversales de la Ville

### **Conclusion**

La sous-commission invite la COFIN à accepter le budget 2020 de la Direction SE.

Benjamin Rudaz (rapporteur)

Joël Teuscher

### **Vote de la COFIN**

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction SE par :

Oui : 8

Non : 0

Abstention : 2

Elle vous recommande d'en faire de même.

### **8.3. Sports et cohésion sociale (SCS)**

#### **Introduction**

La sous-commission a posé de nombreuses questions ; toutes ont obtenu des réponses précises et détaillées. La sous-commission a ainsi pu s'assurer que le budget de la direction a été établi sur la base des comptes 2018, en tenant compte de l'évolution des comptes 2019 et des directives municipales. Ces directives visent un budget dont les augmentations de charges doivent être compensées. Les effectifs globaux de la direction passent de 603.3125 EPT au budget 2019 à 598.5125 EPT pour le budget 2020, soit une diminution de 4.80 EPT.

Nous tenons à remercier ici Monsieur Oscar Tosato, Directeur des Sports et de la cohésion sociale, Madame Judith Bovay, cheffe de service, Messieurs Antoine Hartmann, Patrice Iseli, Olivier Rémy et Michel Cambrosio Redmer, chefs de service pour la qualité des renseignements fournis à la sous-commission.

#### **Budget de la Direction**

Comme le montre le tableau ci-dessous, en comparaison du budget 2019 sans les crédits supplémentaires, les charges sont en augmentation puisqu'elles se montent à CHF 141'392'900.00 (2019 : CHF 140'477'300.00) soit + 0.65 %.

Le budget 2020 prévoit une diminution de revenus de -1.03 % par rapport au budget 2019 et se monte à CHF 72'512'200.00 (2019 : CHF 73'263'400.00). Ils sont également en diminution (- 3.24 %) par rapport aux comptes 2018.

L'excédent de charge de la direction des Sports et de la cohésion sociale s'élève à CHF 68'880'700.00.

#### **Les charges par service**

Les charges sont en augmentation au Secrétariat général (+ CHF 562'600.00), au Service des sports (+ CHF 1'478'400.00), au Service des assurances sociales (+ CHF 124'300.00) et en diminution au Service social (- CHF 496'800.00) ainsi qu'au Service du travail (- CHF 752'900.00). L'augmentation des charges au Secrétariat général s'explique principalement par le transfert interne du Service social du budget ainsi que des subventions en lien avec le projet « Ville amie des aînés » et par la facturation interne de la part du Secrétariat général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers du financement du projet « Caravane des quartiers » ; au Service des sports par l'augmentation des subventions annuelles pour les prestations lausannoises d'animations en ville de Lausanne lors des JOJ 2020, pour le mandat de gestion et pour le contrat relatif au financement d'aménagements de locaux de restauration et d'accueil du Stade de football de la Tuilière et pour le nouveau Centre sportif de Malley (couverture du déficit) ; au Service des assurances sociales par l'augmentation des effectifs de 1.90 EPT pour la gestion du régime des PC familles, ces postes étant entièrement financés par le Canton (nature 451) et par l'augmentation du nombre d'ayants droit à l'allocation communale de naissance basée sur la réalité des comptes.

La fin de contrats à durée déterminée (0.80 EPT) à l'unité juridique, le transfert au Secrétariat général de budget et de subventions en lien avec le projet « Ville amie des aînés » expliquent principalement la diminution prévue des charges au Service social ; la baisse des charges au Service du travail est due à la variation des effectifs en fonction du taux de chômage, du turnover naturel du personnel et par la budgétisation, en 2019, d'un développement informatique interne réalisé sur un seul exercice.

		CHARGES	part des charges %	Budget 2020	Budget 2019	éc./bud d %	Comptes 2018	éc/bud get/ cptes%
300	3000	Secrétariat général	2.83	3'999'500	3'436'900	16.37	3'037'218.61	31.68
381	3810	Service des sports	29.66	41'936'800	40'458'400	3.65	40'502'572.99	3.54
391	3910	Service des assurances sociales	7.62	10'770'000	10'645'700	1.17	9'641'344.70	11.71
392	3920	Service social (adm. service)	0.89	1'256'200	1'363'200	-7.85	1'307'029.78	-3.89
	3921	Unités support	1.18	1'675'500	1'750'100	-4.26	1'522'375.23	10.06
	3922	Unités prestations	30.44	43'036'400	43'018'500	0.04	40'778'093.41	5.54
	3923	Subventions et aides individuelles	8.93	12'626'000	12'959'100	-2.57	12'116'541.92	4.20
393	3930	Service du travail (adm. service)	1.71	2'417'700	2'394'400	0.97	2'293'429.35	5.42
	3931	Inspection du travail Lsne	0.74	1'047'300	1'080'600	-3.08	1'027'769.34	1.90
	3932	Office régional de placement	6.78	9'588'000	9'950'200	-3.64	11'308'312.51	-15.21
	3933	Unité spécialisée ORP-CSR	2.93	4'138'500	4'394'400	-5.82	4'660'560.73	-11.20
	3934	Emploi Lausanne	6.30	8'901'000	9'025'800	-1.38	7'900'293.47	12.67
		DIRECTION	100.00	141'392'900	140'477'300	0.65	136'095'542.04	3.89

### Les revenus par service

Les revenus sont en augmentation au Service des sports (+ CHF 161'300.00), et en diminution au Secrétariat général (- CHF 53'600.00), au Service des assurances sociales (- CHF 32'800.00), au Service social (- CHF 333'900.00) ainsi qu'au Service du travail (- CHF 492'200.00).

L'augmentation de la redevance sur le droit de superficie du nouveau Centre sportif de Malley SA explique la hausse prévue des recettes du Service des sports.

La baisse des recettes s'explique principalement au Secrétariat général par l'adaptation à la réalité des coûts de la facturation interne au Service social des prestations de comptabilité ; au Service des assurances sociales par la diminution des tâches effectuées pour la Caisse cantonale AVS ; au Service social par la diminution de la subvention suite à la baisse du nombre de dossiers RI financés par le Canton et par l'adaptation à la réalité des comptes des remboursements de traitements pour les pertes de gain et au Service du travail par la diminution de la couverture intégrale des coûts de l'Office régional de placement et de l'unité commune ORP/CSR.

		REVENUS	part des charges %	Budget 2020	Budget 2019	éc./bud d. %	Comptes 2018	écart budget-cptes. %
300	3000	Secrétariat général	1.41	1'019'500	1'073'100	-4.99	950'820.73	7.22
381	3810	Service des sports	6.86	4'972'400	4'811'100	3.35	4'764'356.32	4.37
391	3910	Service des assurances sociales	8.43	6'110'900	6'143'700	-0.53	5'390'542.10	13.36
392	3920	Service social (adm. service)	0.38	275'200	301'600	-8.75	517'972.45	-46.87
	3921	Unités support	1.19	860'100	980'800	-12.31	1'009'711.93	-14.82
	3922	Unités prestations	47.86	34'707'800	34'809'500	-0.29	36'668'091.90	-5.35
	3923	Subventions et aides	2.64	1'917'100	2'002'200	-4.25	1'623'594.07	18.08

		individuelles						
393	3930	Service du travail (adm. service)	0.62	450'200	481'000	-6.40	441'771.60	1.91
	3931	Inspection du travail Lsne	0.30	217'500	202'000	7.67	292'342.67	-25.60
	3932	Office régional de placement	13.14	9'526'500	9'887'100	-3.65	11'249'101.93	-15.31
	3933	Unité spécialisée ORP-CSR	5.71	4'138'500	4'394'400	-5.82	4'660'560.73	-11.20
	3934	Emploi Lausanne	11.47	8'316'500	8'176'900	1.71	7'374'207.18	12.78
		<b>DIRECTION</b>	<b>100.00</b>	<b>72'512'200</b>	<b>73'263'400</b>	<b>-1.03</b>	<b>74'943'073.61</b>	<b>-3.24</b>

### Les charges par nature

Les charges de personnel (52.86 % du total) sont en diminution de CHF 328'800.00 (-0.44 %) par rapport au budget 2019 suite à la diminution des effectifs de 4.80 EPT. La rubrique « biens, services et marchandises » (14.28 % du total) n'évolue pas de manière significative (+ CHF 18'300.00). L'amortissement du crédit d'études relatif au stade Pierre-de-Coubertin et le nouvel amortissement de l'objet relatif aux aménagements des locaux sis Sévelin 8-14 expliquent l'augmentation de CHF 275'000.00 de la rubrique 33 (7.73 % du total). Les subventions accordées (15.28 % du total) sont en augmentation de CHF 1'791'500.00 principalement suite à l'augmentation des subventions annuelles pour les prestations d'animations en ville de Lausanne lors des JOJ 2020, pour le mandant de gestion et pour le contrat relatif au financement d'aménagements de locaux de restauration et d'accueil du Stade de football de la Tuilière et pour le nouveau Centre sportif de Malley (couverture de déficit). La baisse de la facturation interne des intérêts en lien avec les amortissements des crédits d'investissements du Service des sports, le transfert comptable de diverses subventions sur la nature 365 et la budgétisation sur l'exercice 2019, d'un développement informatique en interne pour l'agenda ORP/CSR expliquent principalement la diminution de CHF 840'400.00 des imputations internes (9.84 % du total).

	CHARGES	part des charges %	Budget 2020	Budget 2019	éc./bud %	Comptes 2018	écart budget- cptes. %
30	Charges de personnel	52.86	74'743'100	75'071'900	-0.44	69'668'746.24	7.28
31	Biens, services et marchandises	14.28	20'193'900	20'175'600	0.09	20'797'523.50	-2.90
33	Amortissements	7.73	10'936'600	10'661'600	2.58	11'289'445.36	-3.13
35	Dédommagements à des collectivités publiques	0	0	0	0	0	0
36	Subventions accordées	15.28	21'611'400	19'819'900	9.04	19'252'166.42	12.25
38	Attributions aux réserves	0	0	0	0	0	0
39	Imputations internes	9.84	13'907'900	14'748'300	-5.70	15'087'660.52	-7.82
	<b>DIRECTION</b>	<b>100.00</b>	<b>141'392'900</b>	<b>140'477'300</b>	<b>0.65</b>	<b>136'095'542.04</b>	<b>3.89</b>

### Les revenus par nature

Les revenus des biens (2.83 % du total) sont en légère augmentation de CHF 199'400.00 suite à la redevance sur le droit de superficie du nouveau Centre sportif de Malley SA (année complète dès 2020). Les taxes, ventes et prestations facturées (18.03 % du total) diminuent de CHF 1'447'900.00 suite à la baisse des tâches effectuées par le Service des assurances sociales pour la Caisse cantonale AVS. Les dédommagements de collectivités publiques (74.26 % du total) sont en augmentation de CHF 563'900.00 par rapport au budget 2019 (+ 1.06 %). Les subventions

acquises (3.64 % du total) sont en très légère diminution de CHF 53'100.00. L'estimation à la baisse des commandes effectuées par les différents services de l'administration à Emploi Lausanne explique la légère diminution de CHF 13'500.00 du poste imputations internes (1.23 % du total).

	REVENUS	part des charges %	Budget 2020	Budget 2019	éc./bud %	Comptes 2018	écart budget-cptes. %
42	Revenus des biens	2.83	2'054'300	1'854'900	10.75	1'721'383.77	19.34
43	Taxes, ventes et prestations facturées	18.03	13'077'000	14'524'900	-9.97	12'703'044.16	2.94
45	Dédommagements de collectivités publiques	74.26	53'848'000	53'284'100	1.06	54'322'453.17	-0.87
46	Subventions acquises	3.64	2'639'900	2'693'000	-1.97	2'348'041.60	12.43
48	Prélèvements sur les réserves	0	0	0	0	961'517.08	0
49	Imputations internes	1.23	893'000	906'500	-1.49	2'886'633.83	-69.06
	DIRECTION	100.00	72'512'200	73'263'400	-1.03	74'943'073.61	-3.24

## Le personnel

Evolution des effectifs budget 2019 - budget 2020

NB: Les transferts à l'intérieur de mêmes unités budgétaires (UB) ne sont pas pris en considération

UB	Effectif budgétisé pour 2019	Effectif budgétisé pour 2020	Ecart	Détail des mutations
<b>3 SPORTS ET COHESION SOCIALE</b>				
3000	16.4000	16.9000	0.50	0.50 Transfert du Service social (3920) pour la création du poste de délégué aux seniors
3810	89.1625	88.1625	-1.00	-1.00 Transfert au Service des Parcs et domaines (4510)
3910	70.0000	71.9000	1.90	0.90 Création du poste d'assistant du chef du Centre régional de décision PC familles subventionné par le canton VD 1.00 Création du poste de gestionnaire de PC familles subventionné par le canton VD
3920	7.3000	6.8000	-0.50	-0.50 Transfert au Secrétariat général pour la création du poste de délégué aux seniors
3921	9.8000	9.0000	-0.80	-0.80 Fin d'un CDD (spécialiste II) à l'Unité juridique
3922	246.9500	247.0500	0.10	-0.20 Fin d'un CDD (généraliste I) à l'Unité soutien (RI) 0.20 Augmentation pour le dispositif Addictions 0.10 Augmentation pour le dispositif Aide sociale d'urgence

3930	14.1000	14.3000	0.20	0.20	Transfert du Service du travail (spécialiste II), unité Emploi Lausanne (3934)
3931	7.3000	7.3000	0.00		
3932	65.9000	64.3000	-1.60	-1.60	Effectif variant en fonction du taux de chômage et du turnover
3933	27.6000	25.9000	-1.70	-1.70	Effectif variant en fonction du taux de chômage et du turnover
3934	48.8000	46.9000	-1.90	-0.20	Transfert au Service du travail (spécialiste II), unité administrative
				-0.90	Non renouvellement (généraliste I)
				-0.80	Variation en fonction du taux effectif d'occupation des postes
	603.3125	598.5125	-4.80		

### Budget et commentaires par service

Des explications complémentaires ne sont données que si celles-ci ne sont pas fournies par la brochure du budget ou que ces dernières ne sont pas suffisamment claires.

- 300            Secrétariat général  
2020 : 16.90 EPT – 2019 : 16.40 EPT – 2018 : 14.20
- 381            Service des sports  
2020 : 88.1625 EPT – 2019 : 89.1625 EPT – 2018 : 89.8625 EPT
- 3810           Service des sports
- 3810.301      Le Service des sports employait deux menuisiers chargés de la création et de l'entretien des installations en bois. Ces dernières étant de moins en moins nombreuses, un menuisier a été transféré au Service des parcs et domaines à l'occasion du départ à la retraite du second.
- 3810.312      Ces frais d'énergie concerne le Centre sportif de la Tuilière et pas le stade.
- 3810.331      Le crédit d'étude relatif au Stade Pierre-de-Coubertin a permis de financer (300'000 CHF) un concours qui a abouti à la désignation d'un lauréat.
- 3910.439      Les cartes cartonnées ont été remplacées par de simples tickets de caisse n'offrant pas la possibilité d'y mettre de la publicité.
- 391            Service des assurances sociales  
2020 : 71.90 EPT – 2019 : 70.00 EPT – 2018 : 71.00 EPT
- 3910           Service des assurances sociales
- 3910.310      Diminution des frais postaux en raison de la diminution drastique des décisions AVS dorénavant prise à la caisse AVS de Clarens.
- 392            Service social Lausanne  
2020 : 262.85 EPT – 2019 : 264.05 EPT – 2018 : 262.65 EPT
- 3920           Administration du service  
2020 : 6.80 EPT – 2019 : 7.30 EPT – 2018 : 7.30 EPT



3921	Unités de support 2020 : 9.00 EPT – 2019 : 9.80 EPT – 2018 : 9.30 EPT
3922	Unités de prestations 2020 : 247.05 EPT – 2019 : 246.95 EPT – 2018 : 246.05 EPT
3923	Subventions et aides individuelles
3923.365	Les subventions nouvelles (Association du foyer unioniste – Le Cazard, EMS Petit-Flon, Fondation du Levant) correspondent à la comptabilisation de la mise à disposition à titre gracieux de terrain communaux (mise à disposition d'un DDP).  L'accueil de nuit de la Fondation Mère Sofia fait l'objet d'une nouvelle subvention qui remplace la subvention casuelle du précédent exercice.
3923.366	L'augmentation des aides individuelles pour les courses de loisirs des personnes à mobilité réduite est liée à une augmentation du nombre de bénéficiaires.
393	Service du travail 2020 : 158.70 EPT – 2019 : 163.70 EPT – 2018 : 160.40 EPT
3930	Administration du service 2020 : 14.30 EPT – 2019 : 14.10 EPT – 2018 : 14.10 EPT
3931	Inspection du travail Lausanne 2020 : 7.30 EPT – 2019 : 7.30 EPT – 2018 : 7.30 EPT
3932	Office régional de placement 2020 : 64.30 EPT – 2019 : 65.90 EPT – 2018 : 84.60 EPT
3933	Unité spécialisée ORP-CSR 2020 : 25.90 EPT – 2019 : 27.60 EPT – 2018 : 8.00 EPT
3934	Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL) 2020 : 46.90 EPT – 2019 : 48.80 EPT – 2018 : 46.40 EPT
3934.301	Le « non renouvellement » de 0,90 EPT correspond en réalité à un licenciement d'une employée au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée. Notons que les employés des ORP sont tous engagés en CDI.

## Autorisations d'achats

Rubriques véhicules, machines et matériels	38'000
Service des sports	<hr/> 38'000
Un fourgon électrique moyen pour le transport de matériel sur les manifestations sportives de la Ville de Lausanne tout au long de l'année, en remplacement du véhicule VD 94644, no SPORTS1015. Date de première mise en circulation : 06.12.2006. Totalisant 90'000 km au compteur	38'000

## Rubrique matériel et logiciels informatiques

DIRECTION / SERVICE	SOUS-SERVICE / SECTION	DOMAINE – TYPE DE DEMANDE - DESCRIPTION			Quantité	MONTANT UNITAIRE	MONTANT TOTAL
<b>Sports et cohésion sociale</b>							
Secrétariat général	BLI	Poste de travail	Nouveau	Pack PC Fixe standard (inclus souris, clavier et 1 écran 23') + licences bureautiques incluses	2	1'958	1'392.00
Sports	Piscines et patinoires	Poste de travail	Nouveau	Pack PC Fixe standard (inclus souris, clavier et 1 écran 23') + licences bureautiques incluses	1	1'958.00	696.00
	Manifestations	Gestion images	Nouveau	ACDSee	5	80.00	400.00
	Informatique	Poste de travail	Remplacement	Pack PC DAO (inclus souris, clavier et 1 écran 24') + licences bureautiques incluses	1	3'297.00	600.00
	Manifestations	Poste de travail	Remplacement	Pack portable 14' (inclus docking, souris, clavier et sacoche) + licences bureautiques incluses	1	2'242.00	980.00
	Manifestations	Poste de travail	Nouveau	Pack portable 14' avec 1 écran 23' (inclus docking, souris, écran, clavier et sacoche) + licences bureautiques incluses	1	2'388.00	1'126.00
	Piscines et patinoires	Solutions centralisées	Nouveau	Solution de réservation par Internet (Gelore) – ouvert à l'interne ou à l'externe (salles, refuges, véhicules, etc.)	1	7'800.00	7'800.00
Social	Domaines 1, 2 et 3	Téléphonie	Nouveau	Pure Connect Center Level 1 (ex CIC Client)	2	830.00	1'660.00
	Domaines 1, 2 et 3	Poste de travail	Nouveau	Pack portable 14' avec 1 écran 23' (inclus docking, souris, écran, clavier et sacoche) + licences bureautiques	2	2'388.00	2'252.00

				incluses			
	Domaine 1	Poste de travail	Nouveau	Pack portable 14' (inclus docking, souris, clavier et sacoche) + licences bureautiques incluses	1	2'242.00	980.00
	Domaine 2	Poste de travail	Remplacement	Pack PC Fixe standard (inclus souris, clavier et 1 écran 23') + licences bureautiques incluses	1	1'958.00	696.00
	Service social	Solution centralisée	Nouveau	Licences pour solution moderne de planification de ressources pour les réceptions, veilleurs, etc.	4	2'423.00	9'692.00
	Domaines 1, 2 et 3	Imprimante	Remplacement	Imprimante HP LaserJet pro M452dn	80	320.00	20'800.00
Travail	Emploi Lausanne	Poste de travail	Remplacement	Pack portable 14' (inclus docking, souris, clavier et sacoche) + licences bureautiques incluses	17	2'242.00	16'660.00
	Emploi Lausanne	Gestion de documents	Nouveau	Kofax Express	5	630.00	3'150.00
	Emploi Lausanne	Mind Mapping	Nouveau	MindManager Pro	6	360.00	2'160.00
Assurances sociales	PC familles	Poste de travail	Nouveau	Pack PC Fixe standard (inclus souris, clavier et 1 écran 23') + licences bureautiques incluses	4	1'958.00	2'784.00
	Direction	Réception public	Nouveau	Licences e-sirius	2	2'500.00	5'000.00
<b>Total</b>							<b>78'828.00</b>

\*\*\*

Au vu des explications apportées ci-dessus, la sous-commission SCS vous invite à accepter le budget 2020 de la direction des Sports et de la cohésion sociale.

Les commissaires :

Alain Hubler (rapporteur)

Axel Marion

### Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction SCS par :

Oui : 8

Non : 0

Abstention : 2

Elle vous recommande d'en faire de même.

## 8.4. Logement, environnement et architecture (LEA)

### Introduction

Le projet de budget 2020 de la direction du logement, de l'environnement et de l'architecture s'inscrit dans la continuité, avec des charges globalement en diminution par rapport au budget 2019 (-3.27%) et des revenus en baisse très légère (-0.26 %).

Si le personnel augmente de 2.2 EPT, il est à relever qu'il s'agit de 4.6 nouveaux EPT, dont 2 postes prévus dans un préavis (au SOI, 2019/22), de la résultante de nombreux transferts (entrants : 3 EPT ; sortants : 3.6 EPT), de la suppression de 1.8 EPT.

### Budget de la Direction

#### Les charges par service

		CHARGES	part des charges %	Budget 2020	Budget 2019	éc./bud %	Comptes 2018	éc/budget / cptes.%
410	4100	Secrétariat général et cadastre	5.40	9'190'600	9'055'700	1.49	8'612'840	6.71
440	4400	Architecture	3.34	5'681'000	5'340'500	6.38	5'162'056	10.05
451	4510	Parcs et domaines	28.94	49'235'000	50'023'000	-1.58	48'719'424	1.06
490	4900	Logement et gérances	45.28	77'046'200	85'137'100	-9.50	76'037'454	1.33
491	4910	Organisation et informatique	17.04	29'001'800	26'348'600	10.07	24'896'017	16.49
		<b>DIRECTION</b>	100.00	<b>170'154'600</b>	<b>175'904'900</b>	<b>-3.27</b>	<b>163'427'791</b>	<b>4.12</b>

#### Les revenus par service

		REVENUS	part des revenus %	Budget 2020	Budget 2019	éc./bud .%	Comptes 2018	écart budget-cptes.%
410	4100	Secrétariat général et cadastre	6.98	9'078'800	9'895'100	-8.25	10'524'447	-13.74
440	4400	Architecture	0.07	86'100	126'100	-31.72	132'896	-35.21
451	4510	Parcs et domaines	8.54	11'105'800	11'325'900	-1.94	11'035'679	0.64
490	4900	Logement et gérances	77.72	101'053'300	101'059'700	-0.01	91'104'166	10.92
491	4910	Organisation et informatique	6.69	8'696'900	7'949'400	9.40	6'988'282	24.45
		<b>DIRECTION</b>	100.000	<b>130'020'900</b>	<b>130'356'200</b>	<b>-0.26</b>	<b>119'785'469</b>	<b>8.54</b>

#### Les charges par nature

	CHARGES	part des charges %	Budget 2020	Budget 2019	éc./bud .%	Comptes 2018	écart %
30	Personnel	42.56	72'419'200	71'929'300	0.68	70'016'282	3.43
31	Biens, services, marchandises	25.72	43'763'000	43'087'900	1.57	41'437'373	5.61
33	Amortissements	15.47	26'315'000	29'858'600	-11.87	23'376'708	12.57
35	Dédom. à collect. publiques	0.01	23'000	38'000	-39.47	9'269	148.15
36	Subventions accordées	1.82	3'102'300	2'127'800	45.80	2'429'627	27.69
38	Attributions aux réserves	0.07	124'000	112'900	9.83	121'347	2.19
39	Imputations internes	14.34	24'408'100	28'750'400	-15.10	26'037'186	-6.26
	<b>DIRECTION</b>	100.00	<b>170'154'600</b>	<b>175'904'900</b>	<b>-3.27</b>	<b>163'427'791</b>	<b>4.12</b>

#### Les revenus par nature

	REVENUS	part des revenus %	Budget 2020	Budget 2019	éc./bud %	Comptes 2018	écart %
41	Patentes, concessions	0.00	4'000	4'000	0.00	2'100	90.48
42	Revenus des biens	41.60	54'089'000	42'041'100	28.66	51'081'253	5.89
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	17.02	22'129'000	18'587'200	19.06	19'198'532	15.26
45	Dédom. de collect. publiques	0.10	134'000	134'300	-0.22	144'595	-7.33
46	Subventions diverses	0.22	283'000	345'100	-17.99	482'382	-41.33
48	Prélèvements sur les réserves	5.79	7'528'900	13'535'200	-44.38	4'616'329	63.09
49	Imputations internes	35.27	45'853'000	55'709'300	-17.69	44'260'278	3.60
	<b>DIRECTION</b>	100.00	<b>130'020'900</b>	130'356'200	-0.26	119'785'469	8.54

## Personnel

La direction passe de 567.3 EPT à 569.5 EPT. Cette augmentation de 2.2 EPT est la résultante de :

- Les créations : de 0.5 EPT de responsable de communication pour LEA, au secrétariat général et cadastre ; de 1.0 EPT de chargé de sécurité au service d'architecture (sécurité des chantiers) ; de 2.0 EPT au SOI en CDD pour la mise en œuvre du Système d'information financier (2019/22) ; l'augmentation de 0.8 EPT au SOI ; une suroccupation de 0.3 EPT au service d'architecture.
- Le rassemblement de 0.4 EPT pour un poste de responsable RH au secrétariat général et cadastre, par des transferts de 0.1 EPT provenant de chacun des 4 autres services de la direction.
- Le transfert de 1.0 EPT du service des sports au SPADOM (menuisier rejoignant les 2 du SPADOM) ; les transferts de 2 EPT des SIL (SPAR) au SOI .
- Le transfert de 1.0 EPT d'huissier du secrétariat général et cadastre au secrétariat municipal ; le transfert de 1.0 EPT et la réduction définitive de 0.6 EPT du SPADOM au bénéfice du service de l'économie, dans le cadre de la nouvelle organisation des prestations funéraires ; le transfert de 1.0 EPT du SPADOM à RM.
- Le non renouvellement de 1.7 EPT au SPADOM (1 EPT à Cimetière ; 0.7 à Parcs), ainsi que le non renouvellement de 0.1 EPT au SGC (fin de suroccupation temporaire relative au pôle gare).

## Commentaires par service complétant les renseignements complémentaires

- 4100 *Secrétariat général et cadastre*
- 490 Importante baisse des revenus provenant d'une correction demandée par le Service financier : les taxes d'utilisation du domaine public (pour les SI) jusqu'alors attribuées à ce service, qui n'a pas de charges correspondantes, ne lui sont plus attribuées. Correspondant à des imputations internes, elles ne sont plus comptabilisées.
- 4400 *Architecture*
- 301 La création de 1 EPT de chargé de sécurité permettra de doubler la dotation relative à l'inspection et à la sécurité des chantiers (grue, circulation des camions, protection pour le public, notamment).
- 4510 *Parcs et domaines*
- Les charges sont contenues, avec des réductions touchant presque tous les postes. Deux éléments structurels justifient de nombreux changements :
- La reprise complète par le service d'économie des Cimetières, les prestations des jardiniers du SPADOM lui étant facturées en imputations internes
  - L'arrêt de l'installation de bio-méthanisation aux Saugealles
- 312 Un dégoudronnage de 6'000m<sup>2</sup> par année est prévu ces prochaines années, notamment sur des routes forestières. La taxe sur l'évacuation et le traitement des eaux a passé d'environ 560'000.- à environ 200'000.-
- 423 Des difficultés persistent avec les produits des vignobles, qui peinent à écouler tous les vins. Pour rappel, ils sont désormais budgétés sur la base de moyennes pluriannuelles.

Des travaux sont réalisés dans Lavaux pour remplacer progressivement la taille « en gobelet » par une taille « en guyot », permettant une mécanisation et un travail plus rationnel.

4900	<i>Logement et gérances</i>
314	Pour limiter les charges, une réduction a été faite sur l'entretien des bâtiments (210'000.- pour le patrimoine financier et 60'000.- sur le patrimoine administratif).
365	Les transferts comptables mentionnés sont une demande du Service financier, suite à une recommandation du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (aussi 390, 423, 427 et 490).
436	Suite à la résiliation du contrat avec la Caisse de pensions par le Service financier.
439	Des recettes nouvelles pour un total de 2'750'000.- sont intégrées, justifiées comme une conséquence du rapport-préavis 2019/30.
4910	<i>Organisation et informatique</i>
301	La création du poste à 100% de responsable du centre des services a été possible par une rationalisation et l'utilisation d'un des 2 EPT transférés des SI.
316	L'augmentation des coûts se justifie par une performance accrue des logiciels.
490	Le commentaire doit être compris ainsi : les travaux mentionnés étant achevés en 2019, il n'y aura plus de revenus les concernant en 2020 !

### **Autorisations d'achats**

Les listes n'appellent pas de remarque particulière.

#### *Informatique*

Pour la direction LEA, elle correspond à un montant total de 78'165. (57'098 pour 2019).

#### *Autres*

A part un véhicule pour le cadastre (25'000.-), les autorisations d'achats concernent SPADOM.

Le montant total de 1'129'000.- est demandé, pour 17 objets (pour 1'460'000.- pour 2019).

### **Conclusion**

Nos plus vifs remerciements vont à Mme Bovey, comptable de direction, pour l'organisation des visites, l'établissement des documents comparatifs, les explications données en séance et les renseignements additionnels fournis par la suite. Nous remercions également l'ensemble des chef-fe-s de service rencontrés et les cadres qui les accompagnaient ou les suppléaient.

Les soussignés, membres de la sous-commission chargée de l'examen du budget 2020 de la direction du logement, de l'environnement et de l'architecture recommandent son approbation.

Jacques-Etienne Rastorfer (rapporteur)

Jean-François Cachin

### **Vote de la COFIN**

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction LEA par :

Oui : 10

Non : 0

Abstention : 1

Elle vous recommande d'en faire de même.

## 8.5. Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)

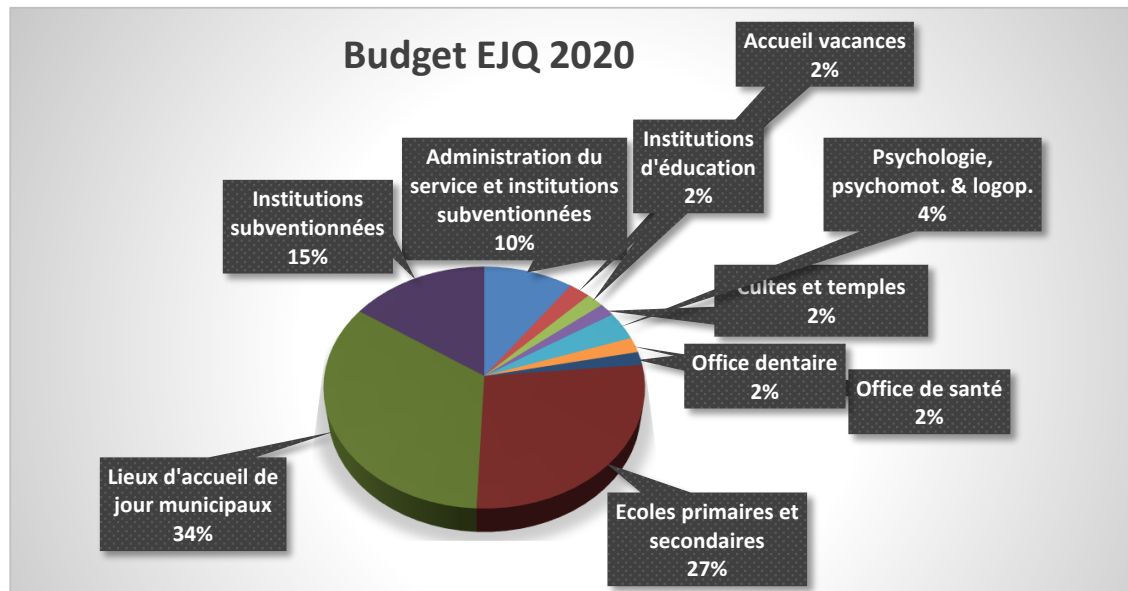
### Structure de la direction

La direction *Enfants, Jeunesse et Quartiers (EJQ)* compte 5 services et 8 sous-services :

- Secrétariat général (501<sup>1</sup>, « SGEJQ ») :
  - Administration du service et fondations privées subventionnées (5010)
  - Accueil vacances (5011)
  - Institutions d'éducation (5012)
  - Cultes et temples (5013)
- Accueil de jour de l'enfance (590, « SAJE »),
  - Centres de vie enfantine communaux (5900)
  - Institutions subventionnées (5901)
- Ecoles primaires et secondaires (580, « SEP+S »)
- Santé et prévention (542, « SSPR »)
  - Office de santé (5420)
  - Office dentaire (5421)
- Psychologie scolaire (541, « SPS »).

### 2 Budget 2020 - Charges

La répartition du budget, soit des charges estimées pour 2020, par sous-service, est illustrée ci-dessous:



<sup>1</sup> Les chiffres correspondent à la numérotation comptable pour ce service.

De façon similaire à celui de l'année précédente, plus de **76% des finances vont au service d'accueil de jour et au service des écoles**, de manière cumulée. Les **institutions subventionnées** se montent à **15%** du budget.

### Comparaison 2019-2020 :

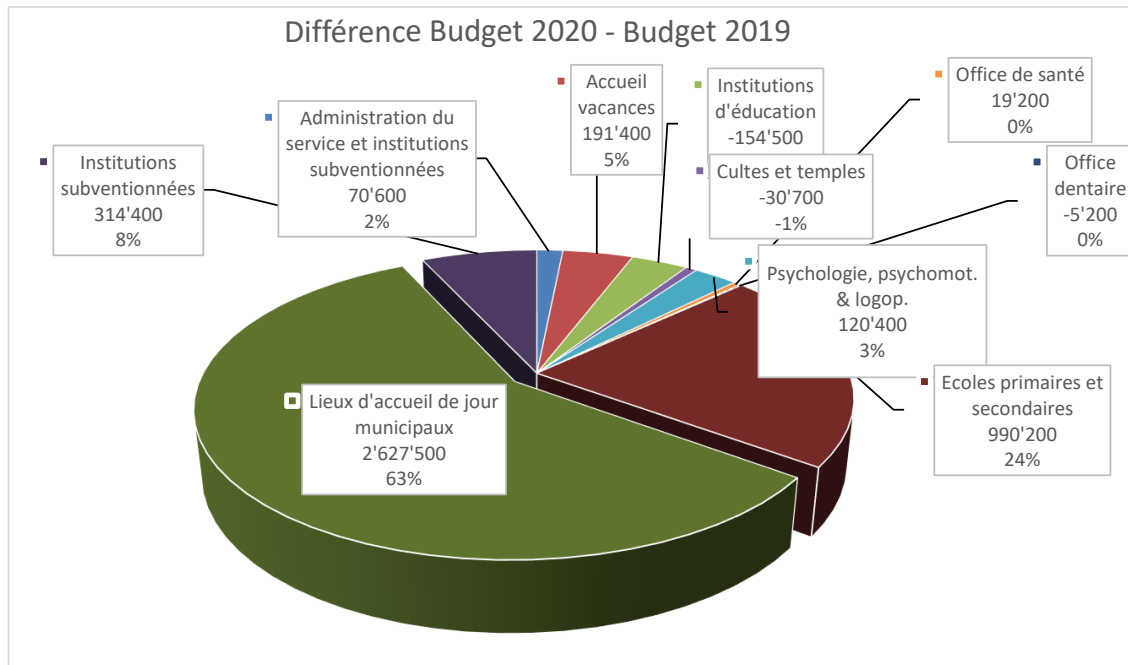
Le graphique ci-dessous compare le budget 2019 au budget 2020.

- Le **service d'accueil de jour**, faisant partie des axes prioritaires de la législature, bénéficie d'une enveloppe supplémentaire de **CHF 2.6m**. Le SAJE prévoit une augmentation de 17 places en préscolaire (0-4 ans) et de 144 places en parascolaire (4-12 ans). L'augmentation de ses charges est liée à la municipalisation du CVE Minibulles qui deviendra le CVE Grancy, et à la pérennisation des nouveaux APEMS Falaises, Cèdre et Riant-Pré, et finalement à la centralisation d'une partie du secrétariat. En outre, une hausse du rabais fratrie et une unification de la détermination du revenu sont prévues (y.c. prise en compte du 13<sup>e</sup> salaire). Une hausse de la participation de la FAJE de 1% est aussi attendue.
- Le **service des écoles (SEP+S)** obtient une augmentation de **CHF 1 mio** pour poursuivre l'entretien et l'assainissement des infrastructures en cours, ainsi que pour soutenir les projets futurs en lien avec la réponse au postulat Eggenberger sur la rénovation des bâtiments scolaires.

Les autres services, de façon similaire au budget de l'année précédente, a été élaboré avec les instructions de « **charges constantes** », en cohérence avec les autres directions. Nous n'observons que des variations mineures :

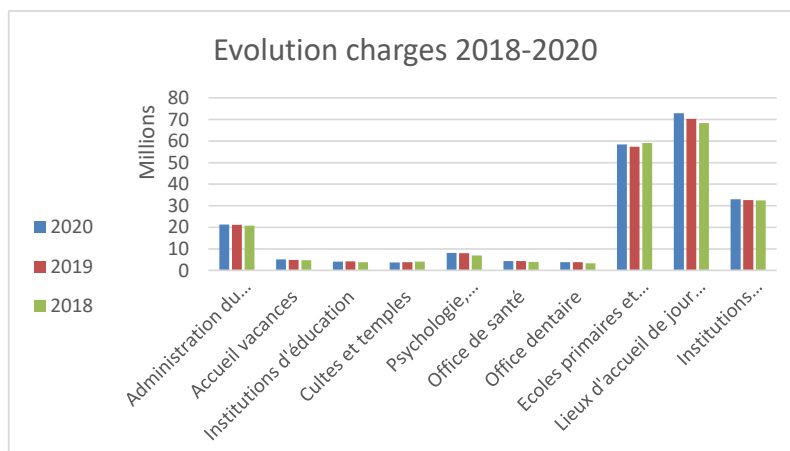
- L'office dentaire reste à charge constante. Idem pour l'office de santé compte tenu que les postes pour cet office sont fixés par le Canton et remboursés par celui-ci.
- La **diminution** de **CHF 150K** pour les **institutions d'éducation** et en lien avec l'augmentation de **CHF 190K** de l'accueil de vacances, avec un transfert de 1.5 EPT de l'un des services vers l'autre.
- L'augmentation du service de psychologie, psychomotricité et logopédie est due à l'octroi de 0.4 EPT pour un poste de chef-fe de projet informatique, entièrement financé par le canton.
- L'augmentation de **CHF 300K** pour les **institutions subventionnées** est due à l'introduction d'une comptabilisation de loyers.





### Comparaison 2018-2019-2020

L'évolution au cours des trois dernières années des budgets pour ces services est illustrée ci-contre, et confirme l'évolution quasi constante de la plupart des services, sauf les deux sus-mentionnés.



### Revenus

De nombreux services génèrent des **revenus** importants, **pour un total de CHF 66.7 Mio.**, soit 32% de ses charges, couvrant, pour certains services, quasi l'entier de leurs charges. Les revenus proviennent des contributions des parents pour les lieux d'accueil de jour et pour l'office dentaire, du canton pour le service des écoles et le service de psychologie scolaire, l'office de santé du service de santé et prévention et pour les institutions d'éducation du secrétariat général EJQ. La direction **EJQ** génère un **coût total** à la charge de la commune de  $(214.7 - 66.7 =)$  **CHF 148 Mio.** L'évolution des revenus suit celles des charges, comme indiqué dans le graphique ci-dessous :




mais aussi à l'accroissement du nombre de places d'accueil et à la municipalisation de l'IPE Minibulles qui devient le CVE de Grancy.


B2020


Evolution des effectifs B2019-B2020

Annexe 1

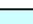



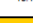

LEGENDE

 Transfert d'EPT d'une unité budgétaire à une autre, opération globalement neutre

 Postes déjà accordés (intégrés au Plan des postes) :  
- autorisation municipale déjà obtenus (indiquer la date de la décision)

 Mouvement d'EPT intervenant dans la procédure d'élaboration budgétaire

Les transferts à l'intérieur de mêmes unités budgétaires (UB) ne sont pas pris en considération

UB nom	Services	Effectif budgétisé pour 2019	Effectif budgétisé pour 2020	Ecart				Détail des mutations	DECISIONS
<b>5 ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS</b>									
5010	SG- admin. du service et inst. subv.	35.80000	37.60000	1.80000	0.10000 0.20000	0.70000	0.10000 0.20000 0.20000 0.20000	Transfert de 0.1 ept du SGEJQ - Institution d'éducation (5012) Transfert de 0.2 ept de Généraliste du SAJE (5000) Création de 0.7 ept d'éducateur B Création de 0.2 ept de coordinatrice de la Caravane des quartiers Création de 0.6 ept de chargé de projet dans le cadre du Budget participatif	note du 21.09.2019 note du 30.11.2018
5011	SG - accueil vacances	25.48000	26.98	1.50000			0.30000 0.60000 0.60000	Création de 0.3 ept d'éducateur aux écoles à la montagne Création de 0.6 ept d'éducateur aux écoles à la montagne Création de 0.6 ept d'éducateur aux écoles à la montagne	NM du 08.09.2019 NM du 08.09.2019 NM du 08.09.2019
5012	SG - inst. d'éducation	24.80000	23.2	-1.60000	-0.10000		-0.10000 -1.00000 -0.50000	Transfert de 0.1 ept au SGEJQ - Admin. du service et inst. subv. (5010) Non renouvellement de 1 ept d'éducateur Non renouvellement de 1 ept d'éducateur	NM du 08.09.2019 NM du 08.09.2019
5013	SG - cultes et temples	9.39771	9.39771	0.00000					
5410	PPLS	47.80000	48.20000	0.40000		0.40000	0.40000	Création de 0.4 ept de chef de projet informatique	note du 09.04.2019
5420	Office de santé	23.17548	23.17548	0.00000					
5421	Office dentaire	22.05000	22.05000	0.00000					
5600	SEPS	190.02575	198.77576	8.75000	0.15000		0.15000 2.50000 1.00000 1.50000 0.60000 1.00000	Transfert de 0.15 ept du SAJE (5000) Création de 2.5 ept dans le cadre du rapport-Préavis N° 2019/19 - Réponse au postulat de M. Eggenberger et Consorts Création de 1 ept de concierge au Complexe scolaire des Fiches - école de Riant-Pré - Préavis N° 2017/25 Création de 1.5 ept de nettoyeuse au Complexe scolaire des Fiches - école de Riant-Pré - Préavis N° 2017/25 Création de 0.6 EPT d'aide-concierge - N02+13 Béthusy - Entretien des locaux supplémentaires - Préavis N° 2019/01 Création de 1 ept de bibliothécaire dans le secteur Bergières et Plaine du Loup	note du 25.03.2019
5000	SAJE - lieux d'accueil de jour municipaux	494.95150	517.25150	22.30000	-0.20000 -0.15000	0.10000 10.45000	-0.20000 -0.15000 0.10000 10.45000	Transfert de 0.2 ept de Généraliste au Secrétariat général (5010) Transfert de 0.15 ept au SEPS (5600) Augmentation de 0.1 ept pour l'encadrement d'apprentis Création de 10.45 ept au sein du CVE de Grancy (municipalisation)	note du 21.09.2019 note du 25.03.2019 note 20.10.2017 note du 28.01.2019
UB nom	Services	Effectif budgétisé pour 2019	Effectif budgétisé pour 2020	Ecart				Détail des mutations	DECISIONS
							2.50000 7.70000 1.90000	Augmentation de places dans le secteur parascolaire (en moyenne 24 places par année dès rentrée 2020) Création de 7.7 ept (5.6 ept d'éducateurs / 1 ept de responsable / 1.1 ept de personnel logistique) dans le cadre de la construction de l'APMS du collège de Riant-Pré Création de 1.9 ept dans le cadre de la centralisation du calcul des revenus parents	NM complémentaire en cours de validation
		873.54053	904.69054	31.15001	0.00000	11.65000	19.50000	31.15000	

**501 Secrétariat Général (SG-EJQ)**

**5010 Administration du service et institutions subventionnées**

Ce service a pu se doter de 1,8 EPT pour la création d'un poste (0,7 EPT) d'éducateur pour la permanence des jeunes à la Borde, 0,6 EPT pour un chef de projet, 0,2 pour un coordinateur (caravane de quartier), 0,2 en personnel administratif et 0,1 pour la logistique.

**5011 Accueil vacances**

5011.301 Augmentation d'1.5 EPT en relation avec les besoins des écoles à la montagne.

**5012 Institutions d'éducation**

5011. Diminution d'1.5 EPT par un non-renouvellement du poste. Le crédit restant est alloué au

**5013 Cultes et temples**

5013.314 Diminution des coûts d'entretien des lieux de cultes, grâce à leurs bonnes conditions.

**541 Service de psychologie scolaire (SPS)**

**5410 Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire**

Il est important de noter que **l'entier des salaires de ce service est pris en charge par le canton** (CHF 6.5m) à l'exception des assistant-e-s sociaux-ales scolaires, en transfert du Services des écoles primaires et secondaires. Environ 8% du budget de ce service est à charge de la ville. Il s'agit essentiellement des charges liées aux loyers des locaux mis à disposition des praticiens.

Les variations dans ce service sont relatives au transfert au SPS+S à la création de 0,4 EPT de chef-fe de projet informatique financé par le canton.

- 542 Service de santé et prévention (SSPR)**
- 318** Virage tout numérique à amener à des installations pour images digitales en 2019, moins de coûts sont prévus en 2020.
- 390** Augmentation du loyer à imputation interne pour comptabiliser les coûts des locaux des infirmeries.
- 5800 Service des écoles primaires et secondaires (SEP+S)**
- 301** Création de plusieurs postes en raison de l'augmentation du nombre de collèves et des besoins en classes supplémentaires. 2.5 EPT dans le cadre du rapport-Préavis N° 2019/18 - Réponse au postulat de M. Eggenberger et consorts. Création de 1 EPT de concierge au complexe scolaire des Fiches - école de Riant-Pré - Préavis N° 2017/25. Création de 1.5 ept de nettoyeur/euse au Complexe scolaire des Fiches - école de Riant-Pré - Préavis N° 2017/25. Création de 0.6 EPT d'aide-concierge - Béthusy - Entretien des locaux supplémentaires - Préavis N° 2019/01, ainsi que des incréments de 0.1EPT de bibliothécaire et 0.15 EPT de logistique
- 366-434** Diminution facturation aux parents, suite à l'arrêté du Tribunal fédéral de 2017
- 439** Entretien des bâtiments scolaires - plan climat
- 590 Service d'accueil de jour et de l'enfance (SAJE)**
- 301** Augmentation de 22.3 EPT pour restructuration du secrétariat (centralisation et allègement des charges dans les secrétariats attachant à chaque structure) ; municipalisation de Minibulles (46 places d'accueil) ; pérennisation de 17 auxiliaires mensualisés.
- 312** Augmentation des charges locatives pour Minibulles, Falaises et Cèdre.
- 5901 Institutions subventionnées**
- 312** Augmentation lié à la prise en charge du CVE Bérée.

Globalement, le budget de l'EJQ se fait dans la continuité du programme de législature avec une augmentation et pérennisation des places en accueil de jour, et de l'infrastructure parascolaire.

Les besoins en entretien des bâtiments scolaires se regroupent avec les besoins en augmentation des nombres de classes et amènent à des augmentations tangibles en personnel pour le suivi des travaux.

Nos remerciements vont à M. Claude Demierre pour sa présence à toutes les séances et son aide si précieuse. Merci à Mme Maria Donoso pour l'organisation de ces visites.

Nous remercions vivement les cheffes et chefs de service ainsi que les responsables que nous avons rencontrés. Merci pour leur patience et leur disponibilité. Merci donc à Mme Béatrice Delanoy Ortega (SSPR), Mme Barbara de Kerchove et M. Rocco Giugno (SEP+S), M. Jean-Claude Seiler et Mme Isabelle Lachavanne (SAJE), M. Julien Wisard (SPS), Mme Estelle Papaux (SG-EJQ) et M. David Payot pour avoir remplacé M. Gerber, qui quitte le service.

Finalement, merci au Municipal M. David Payot pour sa disponibilité et son amabilité à répondre à nos multiples questions.

**Ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions et n'ayant pas d'autres commentaires, les sous-commissaires EJQ vous invitent à accepter le budget 2020 sans réserves.**

Les commissaires :

Aude Billard (rapporteuse)

Daniel Dubas

### **Vote de la COFIN**

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction EJQ par :

Oui : 11

Non : 0

Abstention : 0

Elle vous recommande d'en faire de même.

## 8.6 Finances et mobilité (FIM)

### Préambule

La sous-commission a posé de nombreuses questions, qui ont obtenu des réponses précises et détaillées.

Nous tenons à remercier ici Madame Florence Germond, Directrice des Finances et de la Mobilité ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personnes	Fonction
<b>Finances</b>	M. Emmanuel Bourquin	Chef de service
<b>Routes et mobilité</b>	M. Patrick Eturnaud	Chef de service
	Mme Christelle Benaglia	Adjointe au chef de service
<b>Propreté urbaine</b>	M. Stéphane Beaudinot	Chef de service
	M. Patrick Jacomino	Chef de service adjoint
	Mme Maya Mueller	Adjointe Administrative
<b>Secrétariat général</b>	M. Thibault Castioni	Chef de service
<b>Achat et logistique Ville</b>	M. Luc Perraux	Chef de service
	M. Jacques Vuillomenet	Chef de division
<b>SPEL</b>	Mme Vesna Stanimirovic	Cheffe de service
	Mme Catherine Crevoisier	Adjointe de la cheffe de service

Enfin, nous remercions tout particulièrement Madame Anja Borgeaud, Cheffe de la comptabilité de direction FIM.

### Budget de la Direction

Comme le montre le tableau ci-dessous, en comparaison du budget 2019, les charges sont en diminution puisqu'elles se montent à CHF 192'676'100.- (2019: CHF 194'600'300.-) soit - 0,9 %.

Comme pour le budget 2019, l'effort déployé dans les charges mérite d'être souligné.

En revanche, le budget 2020 prévoit une diminution importante de revenus de 1.3 % par rapport au budget 2019, pour atteindre CHF 662'804'200.- (2018 : CHF. 671'529'200.-).

### Les charges par service

Les charges sont en augmentation au Secrétariat général (CHF 414'700.-), au Service de la propreté urbaine (CHF 634'700.-) ainsi qu'au Service du personnel (CHF 976'100.-), Les trois autres services prévoient, quant à eux, des charges en baisse, dans des grosses proportions pour le Services des Finances et pour Routes et mobilité.

CHARGES	Budget				Ecart budget 2020/2019		Comptes 2018
	2020	%	2019	%	Montant	%	Montant
601 Secrétariat général (SGFIM)	14'352'800	7.45	13'938'100	7.16	414'700	2.98	13'478'969
670 Achat et logistique (SALV)	10'363'900	5.38	10'591'500	5.44	-227'600	-2.20	9'836'504
690 Finances (SFIN)	53'191'500	27.61	54'281'800	27.89	-1'090'300	-2.05	60'838'641
691 Personnel (SPEL)	-496'700	-0.26	-1'472'800	-0.76	976'100	-196.52	15'582'691
692 Routes et mobilité (RM)	56'915'000	29.54	59'546'800	30.60	-2'631'800	-4.62	58'484'050
693 Propreté urbaine (PUR)	58'349'600	30.28	57'714'900	29.66	634'700	1.09	56'006'783
<b>DIRECTION</b>	<b>192'676'100</b>	<b>100.00</b>	<b>194'600'300</b>	<b>100.00</b>	<b>-1'924'200</b>	<b>-1.00</b>	<b>214'227'638</b>

## Les revenus par service

Les revenus sont en augmentation dans le seul service Propreté urbaine. Tous les autres services enregistrent une baisse de leurs revenus.

REVENUS	Budget				Ecart budget 2020/2019		Comptes 2018
	2020	%	2019	%	Montant	%	Montant
601 Secrétariat général (SGFIM)	341'100	0.05	586'400	0.09	-245'300	-41.83	392'992
670 Achat et logistique (SALV)	6'769'100	1.02	6'968'300	1.04	-199'200	-2.86	6'280'581
690 Finances (SFIN)	561'243'600	84.68	569'262'100	84.77	-8'018'500	-1.41	612'463'647
691 Personnel (SPEL)	9'429'700	1.42	9'435'100	1.41	-5'400	-0.06	10'037'289
692 Routes et mobilité (RM)	41'523'800	6.26	42'271'300	6.29	-747'500	-1.77	43'106'765
693 Propreté urbaine (PUR)	43'496'900	6.56	43'006'000	6.40	490'900	1.14	41'668'022
<b>DIRECTION</b>	<b>662'804'200</b>	<b>100.00</b>	<b>671'529'200</b>	<b>100.00</b>	<b>-8'725'000</b>	<b>-1.30</b>	<b>713'949'296</b>

## Les charges par nature

CHARGES	Budget 2020							Budget 2019	Ecart budget	Ecart en %
	Secrétariat général	Achat et logistique	Finances	Personnel	Routes et mobilité	Propreté urbaine	Total			
30 Charges de personnel	2'012'000	5'018'000	5'614'200	12'096'800	24'383'600	36'169'800	85'294'400	84'126'100	1'168'300	1.39
Correctif de la masse salariale	0	0	0	-17'000'000	0	0	-17'000'000	-17'800'000	800'000	-4.49
31 Biens, services et marchandises	71'000	3'660'700	1'978'900	2'118'600	9'869'800	18'123'100	35'822'100	36'543'300	-721'200	-1.97
32 Intérêts passifs	0	0	29'545'000	0	0	0	29'545'000	33'850'000	-4'305'000	-12.72
33 Amortissements	625'000	1'381'900	11'840'000	624'800	10'995'000	3'000'000	28'466'700	26'010'900	2'455'800	9.44
35 Dédommagement à des coll. publ.	0	0	2'400'000	0	0	100'000	2'500'000	2'421'000	79'000	3.26
36 Subventions accordées	10'350'000	0	0	0	380'900	64'900	10'795'800	10'869'900	-74'100	-0.68
39 Imputations internes	1'294'800	303'300	1'813'400	1'663'100	11'285'700	891'800	17'252'100	18'579'100	-1'327'000	-7.14
<b>DIRECTION</b>	<b>14'352'800</b>	<b>10'363'900</b>	<b>53'191'500</b>	<b>-496'700</b>	<b>56'915'000</b>	<b>58'349'600</b>	<b>192'676'100</b>	<b>194'600'300</b>	<b>-1'924'200</b>	<b>-1.00</b>

Les commentaires relatifs aux charges par nature figurent dans le chapitre y relatif ci-après.

## Les revenus par nature

		Budget 2020							Budget 2019	Ecart budget	Ecart en %
REVENUS		Secrétariat général	Achat et logistique	Finances	Personnel	Routes et mobilité	Propreté urbaine	Total			
40	Impôts	0	0	500'300'000	0	0	0	500'300'000	507'700'000	-7'400'000	-1.46
41	Patentes, concessions	0	0	0	0	6'000	0	6'000	6'000	0	0.00
42	Revenus des biens	250'000	929'300	14'011'500	0	24'658'000	60'000	39'908'800	38'050'800	1'858'000	4.88
43	Taxes, ventes et prestations facturées	91'100	5'491'000	10'819'600	6'254'600	2'957'300	33'081'300	58'694'900	61'796'500	-3'101'600	-5.02
44	Part. à des recettes sans affectations	0	0	6'000'000	0	0	0	6'000'000	5'500'000	500'000	9.09
45	Dédommagement à des coll. publ.	0	0	0	0	11'200'000	8'706'000	19'906'000	19'236'800	669'200	3.48
46	Subventions acquises	0	0	0	0	70'000	0	70'000	170'000	-100'000	-58.82
48	Prélèvement sur les réserves	0	0	0	0	0	1'068'900	1'068'900	2'713'200	-1'644'300	-60.60
49	Imputations internes	0	348'800	30'112'500	3'175'100	2'632'500	580'700	36'849'600	36'355'900	493'700	1.36
<b>DIRECTION</b>		<b>341'100</b>	<b>6'769'100</b>	<b>561'243'600</b>	<b>9'429'700</b>	<b>41'523'800</b>	<b>43'496'900</b>	<b>662'804'200</b>	<b>671'529'200</b>	<b>-8'725'000</b>	<b>-1.30</b>

Les commentaires relatifs aux revenus par nature figurent dans le chapitre 4 ci-après.

## Le personnel

Les effectifs globaux de la direction passent de 668.32 EPT, au budget 2019, à 676.52 EPT pour le budget 2020, soit une augmentation de 8.2 EPT. Il y a une année, la direction avait déjà budgété une augmentation de 10.4 EPT. Une partie de ces nouveaux EPT est due à la mise en œuvre du nouveau Système d'information financier SIF selon préavis SIF 2019/22.

### LEGENDE

Transfert d'EPT d'une unité budgétaire à une autre, opération globalement neutre

Postes déjà accordés (Intégrés au Plan des postes) :  
- autorisation municipale déjà obtenue (indiquer la date de la décision)

Mouvement d'EPT intervenant dans la procédure d'élaboration budgétaire

Les transferts à l'intérieur de mêmes unités budgétaires (UB) ne sont pas pris en considération

UB	Services	Effectif budgétaire pour 2019	Effectif budgétaire pour 2020	Ecart			Détail des mutations	DECISIONS	
<b>6 FINANCES ET MOBILITE</b>									
6010	Secrétariat général	13 6000	13 9000	0.3000		0.3000	Création de 0.3 EPT de responsable projets stratégiques FIM par le transfert de 0.2 ept (SFIN) et 0.1 ept (RM)	NM validée le 27.06.2019	
6700	SALV	39 5250	39 5250	0.0000	0.3000	-0.3000	Transfert de 0.3 EPT de poste de chef-fe de projet du service PUR (693) Transfert de 0.3 EPT à PUR pour un nouveau poste à créer de conseillère RH	NM validée le 21.06.2018 NM en cours de validation au SPEL (projet du 16.04.2019)	
6900	Services des finances	37 2500	39 0500	1.8000		-0.2000 2.0000	Diminution définitive de 0.2 ept de chef-fe d'office au SGFIM en vue de la création du poste de responsable projets stratégiques FIM Création de 2 ept en CCD dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Système d'information financier SIF selon préavis SIF 2019/22	NM validée le 27.06.2019	
6910	SPeL	47 5600	50 8500	2.9000	0.4000 1.0000 1.0000		Création de 0.4 ept en CCD pour le poste de secrétaire juridique Création de 1 ept en CCD pour un poste de juriste spécialiste Création de 1 ept pour un poste de juriste au sein de l'unité juridique du SPEL Transfert de 0.5 ept du SMUN dans le cadre de l'externalisation de la médecine du travail.	NM validée le 21.03.2019 (CCD CCSR) Prolongation à prévoir jusqu'au 31.12.2020. NM validée le 21.03.2019 (CCD CCSR) NM validée le 04.04.2019 NM validée le 29.05.2019	
6920	Routes et mobilité	198 5000	200 4000	1.9000	1.0000	1.0000 -0.1000	Création de 1 ept pour un poste de chef de projet exécution projets stratégiques Réactivation de 1 ept provenant de SPADOM-LEA pour la création d'un poste de chef de projets exécution projets stratégiques Diminution définitive de 0.1 ept de juriste pour la création du poste de responsable projets stratégiques FIM	NM validée le 20.09.2018 NM validées le 24.09.2015 et 11.10.2018 NM validée le 27.06.2019	
693	Propreté urbaine	331 5000	332 8000	1.3000	-0.1000 -0.2000 1.0000 0.3000		Transfert de 0.1 ept de chef-fe de projet au service Achat & Logistique Ville (SALV) Transfert de 0.2 ept de chef-fe de projet au service Achat & Logistique Ville (SALV) Création de 1 ept de chef-fe de secteur technique Création de 0.3 EPT pour un poste de secrétaire dès le 01.03.2019. Transfert de 0.3 EPT du SALV pour un nouveau poste à créer de conseillère RH	NM validée le 21.06.2018 NM validée le 21.06.2018 NM validée le 13.12.2018 NM validée le 13.12.2018 NM en cours de validation au SPEL (projet du 16.04.2019)	
		668.3250	676.5250	8.2000	0.0000	4.7000	3.5000	8.2000	



## **Budget et commentaires par service**

### **Secrétariat général (SGFIM)**

**Les renseignements complémentaires ressortant de la brochure du budget 2020 sont les suivants :**

#### **6010 Secrétariat général**

- 6010.331 Augmentation due à l'amortissement du nouveau crédit d'investissement « Réaménagement de diverses places de jeux - 3e étape » selon le préavis N° 2017/26
- 6010.424 Diminution de la part non versée aux ayants droit à la Subvention 80 pour l'année 2018 dont le droit s'éteint au 31 décembre 2020.

**Nous formulons les commentaires suivants :**

Au poste 424, on retrouve le solde non versé de la redistribution aux ayants droit à la Subvention 80 dont le droit est échu. C'est la seconde année que cette somme est portée au budget.

### **Achat et logistique (SALV)**

**Les renseignements complémentaires ressortant de la brochure du budget 2019 sont les suivants :**

#### **6700 Service achat et logistique Ville (SALV)**

- 6700.313 Diminution en lien avec le nouveau système de facturation du carburant du SALV qui a changé en 2018. Les consommations de carburant prises à la station de la Vigie par les services ne passent plus par le logiciel SAP et le budget du SALV. Elles sont refacturées directement aux services
- 6700.331 Augmentation due au premier amortissement du crédit d'investissement relatif à la couverture du pont-roulant annexé au bâtiment de Malley
- 6700.390 Diminution de la facturation interne des intérêts résultant des amortissements
- 6700.423 Augmentation due à la facturation de loyer de la halle de Boussens

**Nous formulons les commentaires suivants :**

Comme à son habitude ce service cherche à régler un certain nombre de tâche de manière coordonnée pour l'ensemble des départements de la Ville. Le nouveau système de facturation du carburant en est un exemple supplémentaire. Par ailleurs, la facturation s'effectuera directement auprès des services bénéficiaires.

**Finances (SFIN)**

**Les renseignements complémentaires ressortant de la brochure du budget 2019 sont les suivants :**

**6900 Service des finances**

- 6900.301 Augmentation liée à l'engagement de 2 ept en CDD suite à la mise en oeuvre du nouveau Système d'information financier (SIF / préavis N° 2019/22) et transfert de 0.2 ept de chef d'office au Secrétariat général FIM
- 6900.318 Diminution des frais d'emprunts obligataires. Deux opérations sont prévues en 2020 et les frais liés à ces opérations sont intégralement amortis dans l'année au cours de laquelle les emprunts ont été émis. Diminution des frais de courtage sur les opérations d'emprunt à court terme (< 12 mois)
- 6900.322 Diminution des intérêts résultant d'une augmentation modérée de la dette et de la situation actuelle des marchés qui devrait permettre à la Ville de continuer à bénéficier de taux historiquement bas lors des renouvellements d'emprunts. Cette rubrique présente la situation après l'imputation des intérêts aux Services industriels
- 6900.330 Les défalcatons d'impôts ont été adaptées à la hausse en fonction du résultat de ces dernières années (CHF +1.5 million)
- 6900.331 L'augmentation est due au premier amortissement du crédit relatif à l'implémentation d'un nouveau système d'information financier au sein de la Ville (SIF)
- 6900.400 En 2020, deux éléments viennent impacter, tant les recettes fiscales des personnes physiques que celles des personnes morales : la baisse de 0.5 point du coefficient d'impôt communal qui passe de 79 à 78.5 et la mise en place de la stratégie fiscale du Canton impactant les communes pour l'équivalent d'un point d'impôt (hausse des déductions pour les primes d'assurance-maladie essentiellement). En outre, s'agissant des recettes fiscales des personnes physiques, une baisse de l'impôt à la source de CHF 5 millions, en ligne avec les comptes 2018 est budgétisée
- 6900.401 Voir commentaire général sous la rubrique 400 ci-dessus. S'agissant, plus particulièrement des recettes fiscales des personnes morales, une augmentation est budgétisée suite à l'augmentation d'imposition en lien avec les entreprises à statut spécial suite à la mise en oeuvre de la RFFA
- 6900.402 L'impôt foncier est budgétisé en hausse suite à la suppression progressive de l'exonération de l'impôt foncier
- 6900.406 L'estimation est basée sur l'évolution moyenne de ces dernières années
- 6900.421 Adaptation des intérêts moratoires sur les taxations des personnes physiques et morales (communiqué par l'ACI)
- 6900.422 Hausse attendue du dividende de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. (CHF +0.9 million)
- 6900.424 La diminution de cette rubrique résulte principalement d'une diminution des impôts récupérés après défalcation et de la récupération des actes de défaut de bien
- 6900.425 L'augmentation de cette rubrique résulte essentiellement d'une augmentation attendue des dividendes

- 6900.431 Augmentation de la facturation des frais de contentieux (frais de rappel) dans le cadre de mise route d'un nouveau logiciel de facturation
- 6900.434 Des écritures comptables du Service de l'eau sont dorénavant comptabilisée sous la rubrique 490
- 6900.438 En application du préavis, facturation de la main-d'oeuvre interne liée aux ept créés pour l'implémentation du nouveau système d'information financier (voir rubrique 301)
- 6900.441 La part communale à l'impôt sur les gains immobiliers est budgétisée à la hausse sur la base de la moyenne de ces dernières années
- 6900.490 Augmentation résultant de plusieurs éléments : du transfert d'écritures comptables du Service de l'eau auparavant comptabilisée sous la rubrique 434 (CHF +5 millions), de la diminution de la facturation interne des intérêts suite à une diminution du taux de 0.25% (CHF -3.7 millions) et de la diminution de l'imputation de subventions de CHF - 0.8 million suite à l'adaptation du périmètre lié à l'exonération de l'impôt foncier pour les immeubles subventionnés

**Nous formulons les commentaires suivants :**

Les intérêts de la dette ne cessent de diminuer ce qui est dû aux conditions de renouvellements historiquement basses au niveau de certains emprunts de la ville. Pour 2020, il est prévu d'économiser encore 5 mios. A cela s'ajoute les 13.4 mios de dépenses en moins liées au transfert de charge de l'AVASAD et aux 4 mios d'économies liées au PSAF.

Du point de vue des recettes fiscales, on constate une baisse importante du budget pour les impôts sur le revenu et la fortune (CHF – 11.20 mios). En revanche, les impôts sur le bénéfice et le capital devraient augmenter (CHF + 1.2 mios). A noter une augmentation des dividendes de la SILL.

**Personnel (SPEL)**

**Les renseignements complémentaires ressortant de la brochure du budget 2019 sont les suivants :**

**691 Service du personnel**

***6910 Service du personnel***

- 6910.309 L'augmentation est due au succès du Plan de mobilité lausannois (PML) dont les collaborateurs ont recours pour les transports publics (CHF +50'000.-). En complément, le personnel du Corps de police entre dans le programme du PML (CHF +50'000.-) depuis 2019. Enfin, une augmentation de CHF 20'000.- est attribuée aux besoins de formation pour les apprentis
- 6910.311 Diminution du budget pour le remplacement des badgeuses Niklas
- 6910.316 Augmentation due aux coûts supplémentaires de la redevance pour le logiciel Peoplesoft
- 6910.317 Augmentation due aux frais de déplacement professionnel en transports publics
- 6910.319 Diminution due à la renonciation à l'alimentation du Fonds de secours, celui-ci disposant d'un disponible suffisant

- 6910.390 Adaptation des imputations internes du PML
- 6910.439 Augmentation des revenus due aux commissions sur les encaissements de l'impôt à la source (CHF +10'000.-) ainsi qu'à l'adaptation des revenus des places de parc louées au personnel encaissés par Service du logement et des gérances (CHF +20'000.-)

**6911 Correctif de la masse salariale**

- 6911.301 Fin du rattrapage lié au système de rémunération Equitas
- 6911.308 Diminution résultant de la hausse du taux de cotisations à l'AVS dans le cadre de la mise en oeuvre de la RFFA ainsi que du versement d'un 13e salaire aux auxiliaires

**Nous formulons les commentaires suivants :**

A noter que 2020 ne verra plus de rattrapage Equitas. Pour rappel, le budget du personnel tient compte de la mise en œuvre du nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux (Equitas). Celui-ci prévoyait un coût de transition salariale qui représentait la masse salariale actuelle et celle du nouveau modèle de rémunération. Ce coût était réparti sur 3 ans afin de limiter les effets sur les finances de la ville. En 2017, le budget avait prévu 4.3 mios (50%), en 2018, 2.2 mios (25%), et pour le budget 2019, la somme de 2.2 mios (dernier 25% restant).

**Routes et mobilité (RM)**

**Les renseignements complémentaires ressortant de la brochure du budget 2019 sont les suivants :**

**6920 Service des routes et de la mobilité**

- 6920.310 Augmentation du budget impression pour les cartes à gratter journalières et les macarons de stationnement. En contrepartie la vente de ces titres induit une augmentation des revenus sous la nature 427 (stationnement)
- 6920.311 Augmentation du budget d'achat d'horodateurs dans le cadre du renouvellement du parc
- 6920.313 Augmentation du budget d'achat de carburant destiné à la vente à des tiers (services communaux). Cette nouvelle charge est compensée par une recette équivalente sous la nature 435
- 6920.316 Diminution du budget location de véhicules de chantier et transferts de budget au Service d'organisation et d'informatique dans le cadre du regroupement des budgets licences de logiciels de la Ville
- 6920.318 Reclassement comptable du budget lié au versement aux TL de la rétrocession Mobilis (P+R) en réduction de revenu sous la nature 427 et adaptation selon la réalité des comptes du budget associé aux frais d'encaissement des horodateurs Novapark
- 6920.319 Augmentation de la taxe RPLP pour les poids lourds

- 6920.331 Diminution due principalement aux crédits relatifs au Réseau TL 2014 - Aménagements accompagnant la mise en place du nouveau réseau des transports publics lausannois (complètement amorti en 2019) et à la rénovation et à l'extension de la voirie en 2014 (en 2020 dernier amortissement plus bas)
- 6920.365 Adaptation à la réalité des comptes de la couverture du déficit du P+R de Vennes
- 6920.390 Diminution de la facturation interne pour la taxe RETE
- 6920.435 Augmentation des ventes de carburant, en compensation de la nouvelle charge en 313
- 6920.461 Adaptation de la subvention cantonale pour l'entretien des routes en traversées de localité selon la planification annuelle ; à ce jour, il n'y a pas de projet planifié et ce revenu fluctue en fonction des projets exécutés

**Nous formulons les commentaires suivants :**

A noter que le service fait de gros efforts pour réparer et récupérer les horodateurs en lieu et place d'en acheter de nouveau. Par ailleurs, l'application constitue un nouveau moyen de paiement pour les places de parc.

**Propreté urbaine (PUR)**

**Les renseignements complémentaires ressortant de la brochure du budget 2019 sont les suivants :**

**693 Service de la propreté urbaine**

**6930 Administration du service**

- 6930.314 Augmentation des coûts du nettoyage des locaux de Terreaux 33 par le personnel du Service du logement et des gérances

**6932 Gestion des déchets urbains**

- 6932.305 Diminution des cotisations pour la couverture « accidents » du personnel sous contrat CDI
- 6932.310 Diminution en regard des besoins effectifs s'agissant des frais d'impression ou de fourniture de papier
- 6932.314 Diminution des coûts liés à l'entretien des bâtiments en prévision d'une rénovation prochaine du site de Malley
- 6932.317 Augmentation des indemnités de subsistance (frais de repas) et de la participation de l'employeur aux coûts du stationnement du personnel sur le site dans le cadre du PML
- 6932.331 Diminution des amortissements du crédit relatif au préavis « Politique municipale en matière de gestion des déchets » et des véhicules, machines et matériel
- 6932.352 Augmentation de la participation aux charges des collectes des déchets des communes de Pully, Renens, Cugy et Epalinges
- 6932.424 Adaptation des prévisions de vente de véhicules d'occasion

- 6932.435 Augmentation de la rétrocession des frais de transports par les filières de recyclage ainsi que des ventes dans la filière du papier/carton
- 6932.436 Augmentation des remboursements de traitements par la SUVA pour la perte de gains liée aux accidents professionnels et non professionnels
- 6932.452 Augmentation de la participation des communes limitrophes (Renens, Prilly, Pully et Paudex) aux charges des déchèteries auxquelles leur population à accès
- 6932.480 Diminution du prélèvement sur le Fonds de réserve lié à la gestion des déchets urbains en relation avec l'excédent de charges projeté
- 6932.490 Ajustement du budget des imputations internes à la réalité des comptes

**6933 Propreté du domaine public**

- 6933.313 Augmentation liée au remplacement de 155 corbeilles demi-lune grillagées par des poubelles requin de contenances diverses en fonction des besoins. Augmentation des produits pour l'enlèvement des tags sur les bâtiments privés liés par convention avec la Ville
- 6933.331 Augmentation liée aux véhicules intégrés dans les autorisations d'achats (cf. 316 ci-dessus), ainsi qu'aux dépenses d'investissement
- 6933.390 Augmentation de la facturation interne des intérêts résultant des amortissements
- 6933.424 Adaptation des prévisions de vente de véhicules et machines d'occasion
- 6933.434 Augmentation des prestations facturées pour le compte de tiers et de services communaux
- 6933.451 Augmentation de la contribution cantonale provenant du Fonds de péréquation « route »
- 6933.490 Augmentation des prestations fournies pour le faucardage des algues et l'enlèvement des déchets en surface dans les ports

**6934 Incinération des déchets**

- 6934.305 Diminution des cotisations pour la couverture « accidents » du personnel sous contrat CDI
- 6034.436 Diminution de la participation du personnel aux assurances en lien avec la rubrique 305

**Nous formulons les commentaires suivants :**

Le budget correspond aux projections des comptes 2018.

\*\*\*

Au vu des explications apportées ci-dessus, la sous-commission FIM vous invite à accepter le budget 2020 de la direction des Finances et Mobilité.

Lausanne, le 11.11.2019

Philippe Miauton (rapporteur)

Vincent Brayer

**Vote de la COFIN**

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction FIM par :

Oui : 10

Non : 0

Abstention : 1

Elle vous recommande d'en faire de même.

## 8.7 Services industriels (SIL)

La sous-commission chargée d'analyser le budget 2020 de la Direction susmentionnée est composée de Messieurs Romain Felli et Johann Dupuis (rapporteur).

### Introduction

Le budget 2020 des SIL fournit les moyens à cette direction pour continuer à assurer l'entretien et l'extension des réseaux vitaux pour les lausannoises et les lausannois, fournissant des prestations de service public de qualité en matière d'énergie et de chauffage. Telle demeure leur mission première – qu'ils entendent étendre d'ailleurs dans de nouvelles directions, suivant les évolutions de ces marchés, en augmentant, notamment, les prestations de « contracting » auprès de la clientèle lausannoise.

Le budget néanmoins prolonge la tendance à la baisse observée ces dernières années. Les revenus accusent une baisse de 43 millions, tandis que les charges baissent de 32 millions, ce qui amène à la prévision d'un excédent de revenu de 39 millions, soit 10,5 millions de moins que l'an dernier. Essentiellement ces écarts sont dus à une forte baisse de la marge de l'électricité (-8,1 mio) et à de moindres prélèvements dans les réserves (-3,9 mio). A noter que les versements aux SIL liés au Plan climat (+2,4 mio – affectés au CAD) contribuent à amortir la chute.

Certes, les SIL ont vu évoluer profondément leur structure (réforme Ariane), ainsi que la manière de présenter le budget et les comptes. La suppression des imputations internes, ainsi que celle des ventes et achats internes (normalement, par définition, équilibrés) a passablement contribué à réduire la voilure du budget (d'environ 53 mio sur chaque plateau de la balance). Il n'en reste pas moins que les revenus amenés par les SIL au ménage communal connaissent une érosion régulière : cela est dû en partie aux bas prix de l'énergie, à une régulation du secteur de l'électricité plus favorable aux consommateurs, et aussi, il faut bien le dire, un secteur multimédia qui peine à trouver son équilibre financier et qui, de façon somme toute marginale, grève légèrement le résultat.

Dans le domaine de l'électricité, la marge brute autorisée par l'ELCOM (le régulateur fédéral du marché de l'électricité) sur la vente d'électricité est passée de 95.-/pp/an à 75.- cette année, réduisant de 2,3 mio la marge de l'électricité. La volonté de fournir une électricité plus respectueuse de l'environnement affecte également les revenus. Pour accompagner la suppression du tarif « combi », et l'introduction simultanée de nouvelles taxes sur l'électricité (voir le préavis communal sur la stratégie climatique), les SIL ont choisi de faire un geste commercial en faveur des consommateurs les plus touchés par ces deux mesures, à savoir, principalement, les gros consommateurs industriels qui, rappelons-le, à la différence des ménages ordinaires, jouissent d'un accès libre et non-faussé à la concurrence. Les SIL ont décidé de rogner sur leur marge pour atténuer l'augmentation de la facture pour ces consommateurs (au risque, sinon, de les voir partir vers des fournisseurs d'électricité moins renouvelables et surtout moins chers). A cela s'ajoute encore la dépréciation du prix de vente des garanties d'origines issues de l'usine hydroélectrique Lavey. Les impacts cumulés de ces éléments entraînent une baisse 8 mio des revenus issus de l'électricité.



Dans ce contexte, la stabilité des revenus du gaz (env. 27 mio) et du CAD (7,6 mio, y compris les versements susmentionnés liés au Plan climat) sont une bonne nouvelle. Les SIL vont d'ailleurs affiner dans le courant de l'année la structure tarifaire du CAD en séparant plus clairement ce qui relève du réseau de ce qui relève de la vente d'énergie elle-même (ceci à des effets sur la présentation du budget, cf. ci-dessous). Néanmoins, la loi fédérale en préparation visant à l'ouverture du marché du gaz et les vellétés de régulation des prix du CAD font là aussi peser des risques non négligeables à terme sur les revenus tirés de ces activités.

Le multimédia continue d'être en déficit, mais moins que par le passé, la perte estimée est réduite cette année à 3,6 mio. Cette amélioration est due à un travail de baisse des coûts administratifs. Les SIL se fixent pour objectif de diminuer la perte du multimédia de 50% d'ici à 2020 et de retrouver l'équilibre en 2021.

## Budget de la Direction

### Les charges et revenus par service

SERV	Nom Serv	Type	Réel 2018	Budget 2019	Budget 2020	Delta B 20/19
721	Patrimoine	Recettes	(185'949'088)	(236'588'300)	(164'804'900)	71'783'400
		Coûts	111'406'235	144'510'400	106'246'600	(38'263'800)
		Réserves	(6'150'589)	(6'900'000)	(3'000'000)	3'900'000
		Plan climat			(2'400'000)	(2'400'000)
<b>Total 721</b>			<b>(80'693'441)</b>	<b>(98'977'900)</b>	<b>(63'958'300)</b>	<b>35'019'600</b>
722	Réseaux	Recettes	(2'895'921)	(3'778'700)	(2'789'000)	989'700
		Coûts	33'326'354	32'888'700	37'754'700	4'866'000
<b>Total 722</b>			<b>30'430'432</b>	<b>29'110'000</b>	<b>34'965'700</b>	<b>5'855'700</b>
723	Productions	Recettes	(10'657'811)	(11'477'400)	(10'781'000)	696'400
		Coûts	33'005'523	37'356'800	29'440'100	(7'916'700)
<b>Total 723</b>			<b>22'347'711</b>	<b>25'879'400</b>	<b>18'659'100</b>	<b>(7'220'300)</b>
724	Commercial	Recettes	(170'728'987)	(208'098'700)	(238'025'900)	(29'927'200)
		Coûts	126'085'430	174'428'900	180'682'300	6'253'400
		Réserves	(3'317'301)			-
<b>Total 724</b>			<b>(47'960'858)</b>	<b>(33'669'800)</b>	<b>(57'343'600)</b>	<b>(23'673'800)</b>
725	Services partagés	Recettes	(1'463'291)	(1'277'400)	(1'296'500)	(19'100)
		Coûts	22'762'827	26'116'100	26'935'200	819'100
<b>Total 725</b>			<b>21'299'536</b>	<b>24'838'700</b>	<b>25'638'700</b>	<b>800'000</b>
726	Secrétariat général	Recettes	(9'802'785)	(9'223'000)	(10'837'200)	(1'614'200)
		Coûts	15'271'474	12'302'700	13'660'900	1'358'200
<b>Total 726</b>			<b>5'468'690</b>	<b>3'079'700</b>	<b>2'823'700</b>	<b>(256'000)</b>
<b>Total général</b>			<b>(49'107'930)</b>	<b>(49'739'900)</b>	<b>(39'214'700)</b>	<b>10'525'200</b>

Les écarts entre le budget 2019 et 2020 peuvent être très importants entre services. Néanmoins il convient de prendre en compte trois facteurs structurels :

- 1) La suppression des ventes internes d'énergie, qui n'apparaissent ainsi plus ni en coûts ni en recettes
- 2) Les suites de la réorganisation Ariane qui donnent encore lieu à des transferts d'activités entre services.
- 3) Une séparation fonctionnelle du CAD entre production et distribution, qui conduit à des nouvelles répartitions entre service commercial et patrimoine et réseaux.

Les détails sont donnés dans le commentaire des rubriques par service.

### Les charges et revenus par produits (simulation)

	Réel 2018	Budget 2019	Budget 2020	Δ Budget
<b>Electricité</b>				
Résultat annuel	14'966'199	15'557'370	7'471'700	-8'085'670
Prélèv. réserves	2'590'000	3'800'000	1'000'000	-2'800'000
<b>Résultat final</b>	<b>17'556'199</b>	<b>19'357'370</b>	<b>8'471'700</b>	<b>-10'885'670</b>
<b>Gaz</b>				
Résultat annuel	28'995'699	28'904'535	28'012'700	-891'835
Prélèv. réserves	-	1'700'000	1'000'000	-700'000
<b>Résultat final</b>	<b>28'995'699</b>	<b>30'604'535</b>	<b>29'012'700</b>	<b>-1'591'835</b>
<b>Chauffage à distance</b>				
Résultat annuel	7'035'196	7'369'479	7'667'500	298'021
Prélèv. réserves	500'000	1'400'000	-	-1'400'000
Plan climat	-	-	2'400'000	2'400'000
<b>Résultat final</b>	<b>7'535'196</b>	<b>8'769'479</b>	<b>10'067'500</b>	<b>1'298'021</b>
<b>Multimédia</b>				
Résultat annuel	-5'126'412	-5'359'497	-4'619'300	740'197
Prélèv. réserves	6'377'800	-	1'000'000	1'000'000
<b>Résultat final</b>	<b>1'251'388</b>	<b>-5'359'497</b>	<b>-3'619'300</b>	<b>1'740'197</b>
<b>Autres (prest. à tiers)</b>				
Résultat annuel	-6'230'641	-3'631'985	-4'717'900	-1'085'915
Prélèv. réserves	-	-	-	-
<b>Résultat final</b>	<b>-6'230'641</b>	<b>-3'631'985</b>	<b>-4'717'900</b>	<b>-1'085'915</b>
<b>TOTAL</b>				
Résultat annuel	39'640'042	42'839'901	33'814'700	-9'025'201
Prélèv. réserves	9'467'800	6'900'000	3'000'000	-3'900'000
Plan climat	-	-	2'400'000	2'400'000
<b>Résultat final</b>	<b>49'107'842</b>	<b>49'739'901</b>	<b>39'214'700</b>	<b>-10'525'201</b>

Comme chaque année, nous précisons que les chiffres donnés ci-dessus sont extraits de la comptabilité analytique et non du budget stricto sensu. A ce titre notre conseil ne se prononce pas directement sur eux, néanmoins ils sont inclus ici car ils sont probablement les chiffres les plus « parlants ».

Nous retrouvons l'importante baisse de la marge de l'électricité mentionnée et expliquée en introduction. Nous pouvons également observer la stabilité du gaz et le résultat du CAD fortement amélioré grâce au versement du Plan climat (+2,4 mio).

La rubrique « autres » agrège inévitablement des éléments fort disparates, puisque s'y retrouvent les résultat du contracting (activité en développement des SIL), mais aussi des prestations en nature fournies à des tiers (par exemple la fourniture d'électricité ou d'éclairage public lors de manifestations sportives).

En ce qui concerne le secteur multimédia, le résultat final est une perte de 3,6 mio – soit significativement moins que l'an dernier (-5,4 mio). L'ampleur des pertes diminue au fil des années, en cohérence d'ailleurs avec les annonces faites en 2012 (au moment de la constitution de la société LFO). Il n'en reste pas moins que les SIL vont devoir se poser deux questions cruciales pour l'avenir de ce secteur : 1) quelles missions relèvent dans ce domaine du service public (réseau, accès, contenu ?) 2) quelle technologie soutenir pour l'évolution du réseau ? Sur ce dernier point le désengagement du réseau HFC au profit de la fibre est en cours – mais les évolutions récentes du secteur (passage croissant, notamment via la 5G, sur un réseau accessible via les ondes hertziennes) doivent être scrutées avec attention.

## Le personnel

Le personnel connaît une grande stabilité (-2,9 EPT sur 553 EPT). A noter la stabilisation au secrétariat général de 2 postes en politique énergétique, notamment liés au projet Equiwatt.

## Budget et commentaires par service

<b>7210</b>	<b>Patrimoine</b>
312	En raison d'une part de l'élimination des achats internes du budget (4 mio) d'une part, de la redistribution des activités du CAD entre production et service commercial (32 mio environ passent au service commercial) ce poste est réduit à zéro.
316	Passage de la charge des loyers des postes de transformation, de patrimoine à réseaux.
319	l'augmentation s'explique (pour 3 mio env.) par l'établissement d'un plan d'investissement à Lavey (lié au renouvellement de la concession ; des préavis municipaux sont attendus sur ce sujet), et aussi (2,3 mio.) par l'augmentation du timbre d'acheminement Swissgrid.
434	Ce poste contient principalement le timbre d'acheminement électrique (88 mio.) la baisse ici est néanmoins principalement liée à l'élimination des locations de prise multimédia.

- 435            Là aussi les très fortes variations sur ce poste s'expliquent principalement par des changements comptables, ainsi :
- 18,5 mio : élimination des ventes internes d'électricité
  - 26,9 mio : élimination des ventes internes de chaleur
  - 32 mio : séparation des ventes de chaleur (qui passent au service commercial)
- 480            Une grande partie de l'augmentation des prélèvements sur les réserves s'explique par la mise à niveau de la concession de Lavey (préavis municipaux à venir).

**7220           Réseaux**

- 316            Cf. explication au 7210.316
- 319            Réévaluation à la hausse du cout des prestations gratuites fournies par les SIL lors de manifestations, etc.
- 434            La baisse s'explique par un erreur au budget 2019, qui avait budgeté à double d'une part des prestations pour tiers (appareilleurs) (CHF -150'000) et des forfaits pour nouvelles prises (CHF -400'000).

**7230           Productions**

- 311            L'augmentation du poste correspond à des achats de tableau pour la télégestion des bâtiments (tableau qui seront par la suite revendus aux utilisateurs).
- 312            Suppression des flux internes

**7240           Commercial**

- 318            Coûts en baisse liés au partenariat netplus (abandon de 4 chaines payantes pour 0,7 mio; et aussi baisse des couts des campagnes publicitaires etc.; et aussi sortie de mysport); baisse également de la demande du produit Solanne.
- 434            Baisse du produit abonnement TV et des ventes d'abonnement internet notamment

**7250           Services partagés**

- 318            l'hébergement SAP a migré au SOI ; facturation plus importante des licences et nombre de postes.

**7260           Secrétariat général**

- 380/439       hausse des taxes CO2 en prévision des volumes
- 434            hausse des recettes FMHL

### **Autorisations d'achats**

Aucune demande d'autorisation d'achat ne nous a été présentée.

\*\*\*

Nos remerciements vont à M. Jean-Yves Pidoux, directeur des SIL, à M. Florent Pichon, chef des services partagés des SIL, ainsi qu'à MM. Bertrand Pillard, Jérôme Guignard et Dan Sebban qui nous ont détaillés le budget 2020 et ont répondu à nos questions en séance puis par courriel.

Au vu des explications données ci-dessus la sous-commission en charge des SIL vous recommande d'approuver le budget 2020 de cette direction.

Les commissaires :

Johann Dupuis

Romain Felli (rapporteur)

### **Vote de la COFIN**

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction SiL par :

Oui : 10

Non : 0

Abstention : 1

Elle vous recommande d'en faire de même.

## 9. Amendements soumis à la COFIN

### 9.1. Amendement n°1

**Concerne :** CD / Service de la Culture

**Proposition :** M. Moscheni

Création d'une subvention pérenne de 65'000.- en faveur de la Paternelle, compensée par une réduction équivalente des subventions casuelles.

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
1401.365		65'000 CHF	
1401.365	50'765'800 CHF	-65'000 CHF	50'765'800 CHF

Total de charges supplémentaires : 0 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 7 | Abstention : 5

### 9.2. Amendement n°2

**Concerne :** CD / ensemble de la direction

**Proposition :** M. Moscheni

Gel de l'ensemble des subventions de la direction CD à leur niveau de 2019 – hormis subventions pour Beaulieu, baisses annoncées de subventions, et DDP gratuits.

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
1401.365	50'765'800 CHF	-832'000 CHF	49'933'800 CHF
1920.365	623'000 CHF	-10'000 CHF	613'000 CHF

Total de réduction de charges supplémentaires : -842'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 7 | Abstentions : 0

**9.3. Amendement n°3****Concerne** : CD / Service de la Culture**Proposition** : M. Dupuis

Augmentation de 200'000 CHF des subventions casuelles pour les créations scéniques indépendantes et autres cultures alternatives (théâtres et danses).

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
1401.365	50'765'800 CHF	200'000 CHF	50'965'800 CHF

Total de charges supplémentaires : 200'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 12 | Abstentions : 0

**9.4. Amendement n°4****Concerne** : SE / Corps de police**Proposition** : M. Dupuis

a. Proposition de supprimer l'augmentation de la masse salariale liée à l'augmentation des effectifs de polices et de revenir aux montants alloués au budget 2018.

b. Transférer les montants dans le budget des correspondants de nuit afin de créer une brigade style SIP (Sécurité, intervention, prévention).

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
2410.301	72'510'300 CHF	-915'000 CHF	71'595'300 CHF
2410.303	6'663'000 CHF	-83'500 CHF	6'579'500 CHF
2410.304	10'625'900 CHF	-143'900 CHF	10'482'000 CHF
2410.309	1'977'800 CHF	-15'000 CHF	1'962'800 CHF
2000.301	2'815'700 CHF	+915'000 CHF	3'730'700 CHF
2000.303	258'600 CHF	+83'500 CHF	342'100 CHF
2000.304	392'500 CHF	+143'900 CHF	536'400 CHF
2000.309	26'000 CHF	+15'000 CHF	41'000 CHF

Total de charges supplémentaires : 0 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 12 | Abstentions : 0

**9.5. Amendement n°5****Concerne** : SCS / Service du travail**Proposition** : M. Dupuis

Augmentation de 3 EPT dans le domaine de l'inspection du travail. Amélioration de l'application effective du droit du travail et des CCT.

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
3931.301	748'000 CHF	+300'000 CHF	1'048'000 CHF
3931.303	65'600 CHF	+27'600 CHF	93'200 CHF
3931.304	105'900 CHF	+42'600 CHF	148'500 CHF

Total de charges supplémentaires : 370'200 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 12 | Abstentions : 0

**9.6. Amendement n°6****Concerne** : SCS / Service social Lausanne - CSR**Proposition** : M. Dupuis

Augmentation de 600'000.- de la subvention pour l'accueil à bas seuil, de sorte à garantir l'ouverture d'au moins 50 places supplémentaires pour le logement d'urgence, pour garantir la politique « 0 personne à la rue »

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
3923.365	10'649'000 CHF	+600'000 CHF	11'249'000 CHF

Total de charges supplémentaires : 600'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 12 | Abstentions : 0



**9.7. Amendement n°7****Concerne** : SCS / Service social Lausanne - CSR**Proposition** : M. Dupuis

Augmentation de 179'600 CHF permettant d'étendre d'une heure les horaires d'ouverture de l'Espace de consommation sécurisé (montant alloué équivalant à 1 heure d'ouverture quotidienne supplémentaire).

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
3923.365	10'649'000 CHF	+179'600 CHF	10'828'600 CHF

Total de charges supplémentaires : 179'600 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 12 | Abstentions : 0

**9.8. Amendement n°8****Concerne** : EJQ / Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE)**Proposition** : M. Hubler

Augmentation de 10% des moyens accordés au Service d'accueil de jour pour les crèches et garderies.

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
5900.301	46'410'500 CHF	+4'641'100 CHF	51'051'600 CHF
5900.303	4'338'100 CHF	+433'800 CHF	4'771'900 CHF
5900.304	5'705'200 CHF	+570'500 CHF	6'275'700 CHF
5900.305	648'500 CHF	+64'900 CHF	713'400 CHF
5900.309	180'900 CHF	+18'100 CHF	199'000 CHF
5900.310	96'100 CHF	+9'600 CHF	105'700 CHF
5900.311	344'300 CHF	+34'400 CHF	378'700 CHF
5900.312	387'500 CHF	+38'800 CHF	426'300 CHF
5900.313	2'290'800 CHF	+229'100 CHF	2'519'900 CHF
5900.314	151'600 CHF	+15'200 CHF	166'800 CHF
5900.315	22'700 CHF	+2'300 CHF	25'000 CHF
5900.316	3'304'900 CHF	+330'500 CHF	3'635'400 CHF
5900.317	79'600 CHF	+8'000 CHF	87'600 CHF
5900.318	4'617'300 CHF	+461'700 CHF	5'079'000 CHF

<b>Charges</b>		<b>+6'858'000 CHF</b>	
5900.434	17'163'100 CHF	+1'716'300 CHF	18'879'400 CHF
5900.451	13'788'000 CHF	+1'378'800 CHF	15'166'800 CHF
<b>Revenus</b>		<b>+3'095'100 CHF</b>	
<b>Total net</b>		<b>+3'762'900 CHF</b>	

Total de charges supplémentaires : 6'858'000 CHF

Total d'augmentation de revenus : 3'095'100 CHF

Augmentation du déficit : 3'762'900 CHF

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
5901.318	29'655'300 CHF	+2'965'500 CHF	32'620'800 CHF

Total de charges supplémentaires : 2'965'500 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 12 | Abstentions : 0

## 9.9. Amendement n°9

**Concerne** : EJQ / Service des écoles primaires et secondaires

**Proposition** : M. Hubler

Augmentation de 1'500'000 permettant d'accorder la gratuité des transports publics pour les jeunes en formation jusqu'à 20 ans.

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
5800.318	3'897'700 CHF	1'500'000 CHF	5'397'700 CHF

Total de charges supplémentaires : 1'500'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 11 | Abstentions : 1

**9.10. Amendement n°10****Concerne** : EJQ / Service des écoles primaires et secondaires**Proposition** : M. Hubler

Augmentation de 400'000 CHF des moyens accordés pour les sorties scolaires.

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
5800.366	415'500 CHF	400'000 CHF	815'500 CHF

Total de charges supplémentaires : 400'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 10 | Abstentions : 2

**9.11. Amendement n°11****Concerne** : EJQ / Service des écoles primaires et secondaires**Proposition** : M. Hubler

Augmentation de la subvention de la Ville aux réfectoires scolaires afin de baisser de 2 CHF le prix des repas payés par les écoliers, soit passer de 8 CHF à 6 CHF l'unité.

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
5900.318	4'617'300 CHF	+29'000 CHF	4'646'300 CHF
5900.434	17'163'100 CHF	-61'000 CHF	17'102'100 CHF
5900.439	265'400 CHF	-10'000 CHF	255'400 CHF

Total de charges supplémentaires : 29'000 CHF

Total de diminution des revenus : 71'000 CHF

Augmentation du déficit : 100'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 12 | Abstentions : 0

**9.12. Amendement n°12****Concerne :** FIM / Service des finances**Proposition :** M. Hubler

Engagement d'un EPT dans le domaine de l'inspection fiscale afin de renforcer la lutte contre la fraude au domicile fiscal des hauts revenus.

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
6900.301	4'588'800 CHF	+125'000 CHF	4'713'800 CHF
6900.303	423'200 CHF	+11'500 CHF	434'700 CHF
6900.304	582'200 CHF	+15'900 CHF	598'100 CHF

Total de charges supplémentaires : 152'400 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 9 | Abstentions : 3

**10. Conclusions finales**

La Commission des finances propose au Conseil communal d'adopter les points suivants :

**1) d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2020 comme il suit :**

Charges CHF 1'812'633'200.-  
Revenus CHF 1'765'069'000.-

-----  
Excédent de charges CHF 47'564'200.-

Oui : 6  
Non : 3  
Abstentions : 3

**2) de prendre acte du plan des investissements pour les années 2019 à 2022 ;**

Oui : 6  
Non : 3  
Abstentions : 3

**3) d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire du patrimoine financier de CHF 5'000'000.-, portant le montant de CHF 16'927'400.- alloué par le préavis N° 2015/62 à CHF 21'927'400.-, pour l'acquisition d'actions de Romande Energie Holding S.A., timbre fédéral compris, somme à porter au débit de rubrique 120 « Titres » du bilan de la Direction des finances et de la mobilité ;**

Oui : 8

Non : 0

Abstentions : 1

**4) d'autoriser la Municipalité à augmenter le plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADQUEST S.A. de CHF 3'700'000.- à CHF 6'000'000.-, sous réserve que les communes de Prilly et de Renens en fassent de même ;**

Oui : 8

Non : 0

Abstentions : 1

**5) d'autoriser la Municipalité à vendre la participation dans le capital de Mediaprofil S.A. à Mediaprofil Holding S.A., actionnaire majoritaire, pour le montant de un franc symbolique, et d'une contre-prestation en nature de Mediaprofil S.A. de CHF 60'700.-.**

Oui : 8

Non : 0

Abstentions : 1

Lausanne, le 29 novembre 2019

Le Président et rapporteur :

Valentin Christe

# Conseil communal de Lausanne

---

## Préavis 2019/45

**« Budget de fonctionnement de l'exercice 2020  
Plan des investissements pour les années 2020 à 2023  
Achat d'actions de Romande Energie Holding S.A. – crédit complémentaire  
Augmentation du plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts  
contractés par la société CADOUEST S.A.  
Vente de la participation dans le capital de Mediaprofil S.A. à Mediaprofil Holding S.A. »**

## Rapport de minorité

---

La minorité invite à refuser le Budget 2020 tel que présenté par la Municipalité de Lausanne. Celui-ci entérine une politique de la caisse vide, consistant, d'une part, à réduire massivement les rentrées fiscales et empêchant, d'autre part, les investissements à large échelle que nécessiteraient la lutte contre le changement climatique ainsi que le développement des prestations essentielles à la population, comme l'offre en crèche et garderie, le logement ou des transports publics accessibles.

De ses propres mots, la Municipalité reconnaît que l'année 2020 et, vraisemblablement, les suivantes seront placées dans un contexte financier délicat. Le budget 2020 est ainsi touché de plein fouet par les impacts des réformes « RIE3 vaudoise » et « RFFA », qui induisent une perte annuelle de 41 millions de francs dans les recettes de l'imposition des personnes morales depuis les comptes 2018. Cette somme faramineuse correspond, à peu de chose près, au budget intégral du service des sports ou au déficit budgété pour 2020.

La forte érosion des recettes issues de l'imposition des entreprises n'a pas empêché la Municipalité de décider, de surcroît, d'une diminution supplémentaire de la charge fiscale d'environ 1,5 point (0,5 point de baisse du taux et l'équivalent d'un point d'augmentation des déductions). Cette décision mortifère conduit à 8 millions de francs de pertes annuelles supplémentaires pour les revenus de la Ville. Au jeu des soustractions et des additions, la Municipalité présente ainsi un budget 2020 affichant un recul de 13,3 millions des revenus fiscaux par rapport à 2019.

Au vu du contexte financier actuel, cette décision est d'autant plus incompréhensible qu'elle est prise par une Municipalité à majorité qui se dit de gauche. Après la baisse de 5 points d'impôts de 1984 et l'abandon de 1 point en 2014, consécutif à une baisse du taux cantonal, voilà que la Municipalité, pourtant soucieuse de l'orthodoxie financière, laisse échapper l'équivalent de 1,5 points d'impôt supplémentaire. Une concession à la droite qui ouvre la voie à de nouvelles baisses pour les années à venir. La Municipalité se charge ainsi de faire évoluer la fiscalité dans un sens favorable aux plus nantis au détriment des classes moyennes, des travailleurs-euses et des contribuables modestes.

A ce titre, la minorité relève que le Conseil d'État vaudois a conclu un accord avec les communes les enjoignant à effectuer de telles baisses de leur taux d'imposition, sans pour autant fournir toutes les données nécessaires à évaluer l'effet financier des déductions prévues par les réformes fiscales cantonale et fédérale de l'imposition des entreprises (*patent box*, déduction pour frais de recherche et développement, etc.). La sacro-sainte autonomie communale est ainsi bafouée, les communes ayant dû établir leur budget dans le brouillard et la malice de la politique fiscale cantonale.

Du reste, si par le passé la Municipalité pouvait compter sur les bénéfices des Services industriels, une autre ombre vient assombrir le tableau : la lente érosion du produit des ventes

## Conseil communal de Lausanne

d'énergies et de services multimédia depuis 2011 se monte à 80 millions, avec un nouveau recul de 4,8 millions de francs pour la seule année 2020.

Pour garder la face, la Municipalité s'enorgueillit d'annoncer que les charges sont maîtrisées grâce, notamment, au gel des postes et au très vigoureux Plan structurel d'amélioration financière (PSAF). Mais ce dernier apparaît de plus en plus désuet et contestable, dans un contexte où des investissements plus que conséquents devraient être conduits : pour renouveler le modèle d'affaires des Services industriels ; pour moderniser les infrastructures afin d'en finir avec les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, conformément au plan climat ; et plus prosaïquement pour financer l'augmentation des tâches publiques liées à l'accroissement de la population (11 % en 10 ans) ainsi que les grands travaux.

Ainsi, les seuls secteurs où une augmentation des investissements est visible sont ceux désignés comme prioritaires dans le Programme de législation : l'accueil de la petite enfance en crèche et garderie et les effectifs de police.

En ce qui concerne les places d'accueil de la petite enfance, la minorité salue les efforts accomplis mais déplore l'allure insuffisante de l'augmentation des capacités qui ne suffit pas à supprimer les listes d'attentes et à éviter que des parents soient laissés sur le carreau. La croissance de ce service public n'est ainsi toujours pas conforme aux attentes et aux besoins de la population.

Pour ce qui est de la police, la minorité déplore que les moyens supplémentaires accordés se concentrent sur la lutte contre la visibilité du trafic de rue, par l'augmentation de la présence policière. Un récent rapport a pu évaluer que ce dispositif est lacunaire par rapport aux autres villes de Suisse, trop de moyens étant dévolus à la police et pas assez à un encadrement socio-sanitaire de la vente et de la consommation de stupéfiants en ville. L'argent public serait mieux utilisé s'il était réparti conformément aux recommandations des expert-e-s et non pas uniquement dans un dispositif sécuritaire.

Enfin, la minorité estime que, malgré l'urgence climatique reconnue, ni le budget ni le Plan des investissements ne mettent un accent sérieux sur le tournant écologique nécessaire pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> à 0 d'ici 2030. Ce sont des centaines de millions de francs par an qui devraient être investis pour remplacer l'usage des agents fossiles dans les bâtiments, dans la production d'énergie et de chaleur ainsi que dans les transports et la production alimentaire. En l'absence de tels investissements, les objectifs climatiques de la Ville restent des discours abstraits, laissant la dette environnementale exploser. Une dette aux conséquences bien plus dramatiques et onéreuses que la dette financière que, soi-disant, nous léguerions aux générations futures.

Compte tenu de ce qui précède, la minorité de la Commission des finances propose les amendements suivants, déjà déposés en commission :

### 1. **Amendement Créations scéniques indépendantes (CDU) :**

Proposition d'augmenter de CHF 200'000 les subventions casuelles pour les créations scéniques indépendantes et autres cultures alternatives (théâtres et danses).

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
1401.365	50 765 800	+200 000	50 965 800

**Augmentation de charges : 200'000 CHF**

## Conseil communal de Lausanne

### 2. Amendement *Effectifs de police* (SE) :

- Proposition de supprimer l'augmentation de la masse salariale liée à l'augmentation des effectifs de polices et de revenir aux montants alloués au budget 2018.
- Transférer ces montants dans le budget des correspondants de nuit afin de créer une brigade style SIP (Sécurité, intervention, prévention).

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
2410.301	72 510 300	-915 000	71 595 300
2410.303	6 663 000	-83 500	6 579 500
2410.304	10 625 900	-143 900	10 482 000
2410.309	1 977 800	-15 000	1 962 800
2000.301	2 815 700	+915 000	3'730'700
2000.303	258 600	+83 500	342'100
2000.304	392 500	+143 900	536'400
2000.309	26 000	+15 000	41'000

**Augmentation de charges : 0 CHF**

### 3. Amendement *Inspection du travail* (SCS) :

Proposition d'engager 3 EPT dans le domaine de l'inspection du travail. Améliorer l'application effective du droit du travail et des CCT.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
3931.301	748 000	+300 000	1 048 000
3931.303	65 600	+27 600	93 200
3931.304	105 900	+42 600	148 500

**Augmentation de charges : 370'200 CHF**

### 4. Amendement *Bas seuil* (SCS) :

Proposition d'augmenter de 600'000.- la subvention pour l'accueil à bas seuil, de sorte à garantir l'ouverture d'au moins 50 places supplémentaires pour le logement d'urgence à Lausanne logement d'urgence, pour garantir la politique « 0 personnes à la rue ».

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
3923.365	10 649 000	+600 000	11 249 000

**Augmentation de charges : 600 000 CHF**

### 5. Amendement *Espace de consommation sécurisée* (SCS) :

Proposition d'augmentation de budget permettant d'assouplir les heures d'ouverture de l'Espace de consommation sécurisé (montant alloué équivalent à 1 heure d'ouverture supplémentaire).

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
3923.365	10 649 000	+179 600	10 828 600

**Augmentation de charges : 179'600 CHF**



## Conseil communal de Lausanne

### 6. Amendement *Accueil de jour* (EJQ) :

Proposition d'augmenter de 10% les moyens accordés au Service d'accueil de jour pour les crèches et garderies.

#### 5900 – Lieux d'accueil de jour municipaux

Compte	Montant actuel	Amendement	Montant total
5900.301	46 410 500	+4 641 100	51 051 600
5900.303	4 338 100	+433 800	4 771 900
590.304	5 705 200	+570 500	6 275 700
5900.305	648 500	+64 900	713 400
5900.309	180 900	+18 100	199 000
5900.310	96 100	+9 600	105 700
5900.311	344 300	+34 400	378 700
5900.312	387 500	+38 800	426 300
5900.313	2 290 800	+229 100	2 519 900
5900.314	151 600	+15 200	166 800
5900.315	22 700	+2 300	25 000
5900.316	3 304 900	+330 500	3 635 400
5900.317	79 600	+8 000	87 600
5900.318	4 617 300	+461 700	5 079 000
<b>Charges</b>		<b>+6 858 000</b>	
5900.434	17 163 100	+1 716 300	18 879 400
5900.451	13 788 000	+1 378 800	15 166 800
<b>Revenus</b>		<b>+3 095 100</b>	
<b>Total net</b>		<b>+3 762 900</b>	

**Augmentation de charges : 6 858 000 CHF**

**Augmentation de revenus : 3 095 100 CHF**

**Augmentation du déficit : 3 762 900 CHF**

#### 5900 – Institutions subventionnées

Compte	Montant actuel	Amendement	Montant total
5901.318	29 655 300	+2 965 500	32 620 800

**Augmentation de charges : 2 965 500 CHF**

### 7. Amendement *Transports publics gratuits* (EJQ) :

Proposition d'accorder la gratuité des transports publics pour les jeunes en formation jusqu'à 20 ans.

Compte	Montant actuel	Amendement	Montant total
5800.318	3 897 700	1 500 000	5 397 700

**Augmentation de charges : 1'500'000 CHF**

## Conseil communal de Lausanne

### 8. Amendement *Sorties scolaires* (EJQ) :

Proposition d'augmenter de 400'000.- les moyens accordés pour les sorties scolaires.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
5800.366	415 500	+ 400 000	815 500

**Augmentation de charges : 400 000 CHF**

### 9. Amendement *Cantines scolaires* (EJQ) :

Proposition d'augmenter la subvention de la Ville aux réfectoires scolaires afin de pouvoir baisser de CHF 2,00 le prix des repas payés par les écoliers, soit de CHF 8,00 à CHF 6,00.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
5900.318	4 617 300	29 000	4 646 300
5900.434	17 163 100	-61 000	17 102 100
5900.439	265 400	-10 000	255 400

**Augmentation de charges : 29 000 CHF**

**Diminution de revenus : 71 000 CHF**

**Augmentation du déficit : 100 000 CHF**

### 10. Amendement *Fraude fiscale* (FM) :

Proposition d'engager 1 EPT dans le domaine de l'inspection fiscale, dans le but de renforcer la lutte contre la fraude au domicile fiscal des hauts revenus.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
6900.301	4 588 800	+125 000	4 713 800
6900.303	423 200	+11 500	434 700
6900.304	582 200	+15 900	598 100

**Augmentation de charges : 152 400 CHF**

### Conclusion

En conclusion, la minorité appelle à soutenir les amendements proposés ci-dessus. Si ces derniers sont rejetés par le Conseil communal, la minorité refusera le budget.



Alain Hubler  
rapporteur de la minorité

Lausanne, le 1<sup>er</sup> décembre 2019

